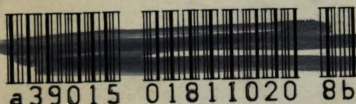
COLLECTION DE L'ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES & SOCIALES



RCH

Le Principe des Nationalités et la Question Lithuanienne



LOUVAIN
Établissements Fr. Ceuterick
60, RUE VITAL DECOSTER, 60

1925

281

Le Principe des Nationalités et la Question Lithuanienne

A Madame la Baronne

L. du PUGET

EN TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

ET DE RESPECTUEUSES SYMPATHIES

JE DÉDIE CET OUVRAGE

N. B.

Comte Nicolas de BORCH

Le Principe des Nationalités et la Question Lithuanienne



LOUVAIN
Établissements Fr. Ceuterick
60, RUE VITAL DECOSTER, 60

1925

« ... Cette union de la Lithuanie avec la Pologne étant un symbole de la future union de tous les peuples chrétiens au nom de la foi et de la liberté. »

ADAM MICKIEWICZ.
Livres du Peuple Polonais.

CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce qu'une nation ? — Les différents éléments de sa constitution. — Le facteur essentiel qui produit et maintient le lien national. — Un exemple historique de la formation d'une nation. — L'Union de Lublin. — L'intérêt actuel de cette étude.

La théorie wilsonienne du droit des nations de disposer d'elles-mêmes, adoptée et partiellement réalisée par le traité de Versailles, a soulevé beaucoup de problèmes politiques, qui jusqu'à présent n'ont pas trouvé de solution définitive. Sans entrer dans cette question : « Le principe nationalitaire seul peut-il fournir une base suffisamment solide pour y asseoir l'ordre politique de l'Europe nouvelle ? », il nous paraît incontestable que l'application de ce principe ne peut donner de bons résultats qu'en tenant compte des données objectives de l'histoire.

Or, il faut malheureusement constater qu'en cette matière ni les diplomates, ni même la Société des Nations, ne se sont toujours montrés à la hauteur de la tâche. Il est bien vrai que souvent l'extrême complexité des problèmes, les opinions les plus opposées des partis intéressés et surtout les interprétations les plus diverses, soutenues par des savants notables, n'étaient pas faites pour faciliter une solution équitable.

Déconcerté par les maigres résultats d'efforts parfois considérables, on est enclin à se demander avec Pilate : Où est la vérité ?

Une pareille résignation, néanmoins, qui équivaut à reconnaître l'empire de la force sur le droit, ne nous paraît pas justifiable. La principale difficulté provient de ce qu'en

questions nationalitaires on est facilement tenté de chercher une solution plus simple que le problème ne le permet.

La nationalité n'est pas une notion simple, mais composée. Dans l'histoire des peuples elle n'est pas un point de départ, mais d'arrivée. « Les nationalités ne sont pas des formations spontanées et naturelles, mais des formations historico-sociales. » (1) En effet, quel est le facteur essentiel qui produit et maintient le lien national ?

La philosophie du XVIII[e] siècle avait proclamé le contrat social comme base unique et principale loi de formation de la société humaine. Cette doctrine erronée avait confondu les actes imposés à l'homme par la nécessité de sa nature et ceux auxquels le détermine sa libre volonté. Partant de ce point de vue, elle était arrivée à justifier toutes les théories anarchistes et nihilistes, car si la volonté de l'homme a fait la société, il appartient à l'homme de la défaire pour retourner à l'état de nature, l'état de liberté absolue. Le contrat social est une de ces dangereuses fictions juridiques qui, acceptées comme des dogmes par la foule, produisent des ravages sur le terrain politique. L'homme est, de par sa nature, un être sociable. C'est la nature, et non pas la volonté de l'homme, qui a créé la société. Si l'on se tient à l'observation des faits, on constate que, partout où il y a des hommes, on les voit vivre en société et suivant certaines règles. Il faut donc envisager l'homme non pas isolément, *in abstracto*, mais placé dans les conditions de sa vie normale, qui est son véritable état naturel. La force même des choses a rendu l'homme solidaire de ses semblables. Mais, en dehors de cette solidarité générale, qui embrasse toute l'humanité, puisqu'elle est non la suite d'un contrat mais une loi naturelle de son existence, nous constatons la formation des groupements nationaux.

L'essai de ramener ces groupements exclusivement à une expression racique doit être rejeté pour une double

---

(1) JELLINEK : *l'État moderne et son droit.* Première Partie, page 204.

raison. D'abord parce que la race est chose impossible à déterminer. La prétendue communauté de race n'est jamais établie. Il n'y a pas de nation qui ne soit l'amalgame d'éléments hétérogènes. Migrations, invasions et conquêtes ont profondément modifié les divisions ethniques primitives. Tous les hommes, a-t-on prétendu, dont le langage a une commune origine sont de la même race. Mais cette hypothèse n'est point prouvée. Par contre, l'histoire nous donne maints exemples de la disparition des langages par suite de la fusion des vainqueurs avec les vaincus. Le sanscrit notamment n'est pas une preuve de l'existence d'une race aryenne. En second lieu, parce que les partisans de ces doctrines sont en contradiction avec l'expérience historique. Il existe des nations fortement intégrées qui n'ont pas la même origine ethnique. Ne citons qu'un exemple : les États-Unis d'Amérique. Doutera-t-on de la réalité d'une nation américaine parce qu'elle se compose d'éléments originaires de tous les pays d'Europe et même d'Afrique ? La communauté de race, à supposer qu'il y en ait une, facilite l'établissement national ; sa diversité peut le retarder, mais elle ne l'empêche pas nécessairement, de même que la communauté ne peut le créer.

Les théories qui veulent asseoir la nationalité exclusivement sur la race et qui proclament le principe de la nationalité inconsciente, ont été mises en avant au XIXe siècle, surtout par des auteurs allemands. La valeur scientifique de ces théories, élaborées pour la plupart par des écrivains politiques, est a peu près nulle (1). Néanmoins leur influence a été immense et a beaucoup contribué à exciter les sentiments et les rancunes nationalitaires. Il faut chercher, nous paraît-il, la cause psychologique de leur succès dans le fait, signalé par M. Simar, de la matérialisation « des notions qui ne se comprennent que

---

(1) Théophile Simar : *Étude critique sur l'origine de la doctrine des races.*

dans le plan de l'esprit ». Ce phénomène est une manifestation du « principe de la diversité à outrance... qui, en développant ses germes nocifs au sein de la civilisation occidentale, devait provoquer une conflagration sans exemple dans l'histoire du monde » (1). Le matérialisme comme idéologie a atteint son apogée au XIXe siècle. Sa pénétration dans la conscience des masses a préparé le terrain à la propagande des idées marxistes et au succès de la doctrine des races. Idéologiquement la guerre de 1914 et le bolchévisme russe appartiennent au siècle passé. Depuis nous observons un retour au principe spirituel comme inspirateur du progrès humain. L'essor que dans presque tous les pays prennent actuellement l'Église Catholique de même que toutes les doctrines spiritualistes est très caractéristique de cette évolution. Nous devons donc rejeter la conception matérialiste de la nationalité comme race, car celle-ci n'est point le facteur essentiel qui produit et maintient le lien national.

Mais ce facteur ne serait-il pas les limites naturelles ? « Si demain la France disparaissait comme a disparu la Gaule, la société qui se formerait de ses ruines serait amenée tôt ou tard à fonder son moi national sur les mêmes soubassements naturels que ceux qui ont retenu la Gaule gauloise, romaine, franque et française » (2). Sans doute, les limites naturelles ont joué un rôle considérable, surtout dans la formation de la France. Cependant c'est un élément passif qui ne produit rien à lui seul, s'il n'est pas exploité par d'autres facteurs. De plus, son influence n'est point toujours décisive. Il y a des territoires d'une unité géographique remarquable, comme les presqu'îles scandinave et ibérienne, qui pourtant malgré leurs limites bien définies ont donné naissance à plusieurs nations. Dans la constitution d'une nation les limites naturelles jouent donc un rôle secondaire. Il en est de même de la langue et de la religion.

---

(1) *Ouvr. cit.*, Introduction.

(2) RENÉ JOHANNET : *Le principe des nationalités* (page 444).

En ce qui concerne la langue il est certain qu'elle présente un lien très puissant à la fois matériel et spirituel. Une nation où ne règne qu'un seul idiome a une âme plus homogène. La langue est souvent considérée, surtout par les peuples opprimés, comme un symbole d'unité nationale. Le XIXe siècle a vu, sous la poussée nationalitaire, ressusciter et revivre des langues longtemps abandonnées au menu peuple et vouées à la disparition. Cependant, si chaque nationalité, même la plus petite, est jalouse de se pourvoir d'une langue particulière, il n'en est pas moins vrai, que des nations fort bien constituées et sûres de leur unité se partagent entre plusieurs idiomes. Nous savons également que la communauté de langue n'a pas empêché les colonies américaines de se constituer en nations indépendantes.

Quant à la religion : « A l'origine — a dit Max Müller — toute religion est une nationalité ». Il est certain que de nos jours nous ne trouvons plus chez les peuples de haute civilisation ce lien entre la religion et la nationalité. Nous l'observons pourtant dans les pays moins cultivés. Dans certaines provinces de l'ancien Empire Ottoman, Chrétiens et Musulmans, quoique frères de sang et parlant la même langue, forment deux nations séparées. Même en Europe la tendance à lier étroitement ces deux éléments n'a pas disparu. En Russie, par ex., la religion d'État fut toujours considérée comme symbole d'unité nationale et la conversion à l'orthodoxie marchait de pair avec la russification.

Parmi les causes secondaires qui influencent la formation des groupements nationaux, il nous reste quelques mots à dire de la communauté de régime politique. Assurément la réunion d'un certain nombre d'hommes sous une même puissance politique peut être un élément de solidarité nationale. Mais il y a des exemples nombreux de formations nationales qui ne cadrent pas avec les limites du pouvoir politique. La nation italienne existait bien avant qne son unité politique ne fût réalisée. D'un autre côté l'unité nationale a souvent persisté malgré la

disparition de la communauté politique. Les partages de la Pologne n'ont point brisé l'unité de la nation polonaise. Si la subordination à une même autorité politique est impuissante à créer une nation, elle peut pourtant hâter aussi bien qu'entraver sa formation. Beaucoup dépendra de l'activité du gouvernement, de la législation et des mesures administratives. La grandeur de Rome fut d'avoir su attirer à elle les peuples conquis par une sage politique intérieure.

Ainsi ni la race, ni la langue, ni les frontières naturelles, ni la communauté de pouvoir politique ne suffisent, prises isolément, à constituer une nationalité ; même réunies elles ne la réalisent pas encore. La nationalité est donc quelque chose de supérieur à ces divers éléments, qui se combinent en elle sans pouvoir pourtant la produire. L'homme étant un être moral, il faut chercher le fondement des groupements nationaux non pas dans des facteurs d'ordre matériel, mais dans la volonté et la conscience des hommes. A la base de l'unité nationale se trouve un principe spirituel. La communauté des traditions, des aspirations et des besoins, « le sentiment du rôle que les hommes d'une même nation doivent jouer ensemble dans le monde, le besoin de défendre un patrimoine commun d'idées, de richesses intellectuelles ou matérielles, tout cela maintient et accroît chaque jour la cohésion nationale » (1). « La nation comme l'individu, c'est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices, de dévouements. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire... Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà la condition essentielle pour être un peuple » (2). « La nature de la nation est essentiellement dynamique... plus est faible dans un groupement la conscience d'éléments de

---

(1) Léon Duguit : *Traité de droit constitutionnel.* Vol. II, page 8.
(2) Renan : *Qu'est-ce qu'une nation ?* (page 26).

civilisation communs lui donnant son unité, plus sera faible son caractère national, moins il réalisera une nation » (1). En d'autres termes, le problème des nationalités est essentiellement un problème d'ordre culturel. La nation, a-t-on dit justement, est constituée de plus de morts que de vivants. Elle est donc une œuvre de lente formation, qui exige pour s'élaborer le travail collectif des générations, l'expulsion des éléments réfractaires, l'assimilation des éléments hétérogènes. La communauté de valeurs morales qui résulte de ce travail de synthèse, voilà le facteur essentiel qui produit et maintient le lien national.

« La Suisse — a écrit M. Picavet — est un démenti vivant à tous ceux qni veulent baser la nationalité uniquement sur la race ou sur la langue » (2).

Au cours de la grande guerre, la Suisse a passé par de graves difficultés, causées par les sympathies allemandes et françaises de sa population. La Suisse a subi ces épreuves victorieusement en repoussant tout attentat contre son unité. Elle a sauvé le principe spirituel qui est à la base de sa conception nationalitaire.

Malgré la crise actuelle nous croyons que l'avenir appartient à ce principe, car lui seul assure le progrès humain et permet de trancher des problèmes à première vue insolubles.

A l'heure qu'il est, la Société des Nations, la Conférence des Ambassadeurs, la Cour permanente de Justice à la Haye et la presse de tous les pays civilisés s'occupent de la question de Vilno. Selon les sympathies politiques, on trouve plus ou moins fondées les réclamations de la Lithuanie revendiquant la possession de son ancienne capitale. Mais comment expliquer que cette ancienne capitale a voté le 8 janvier 1922 son annexion pure et simple à la Pologne ? Par suite d'intrigues polonaises — diront les partisans de la Lithuanie. Cette explication n'est pas suffisante.

---

(1) JELLINEK : *l'État moderne et son droit.* Première partie, page 209.

(2) PICAVET : *La Suisse*, Introduction.

La question de Vilno est insoluble, parce que la politique a séparé ce que l'histoire avait uni. Nous entendons par politique, non seulement les funestes conséquences des partages de la Pologne, mais nous visons également le principe des nationalités, en tant qu'il a été propagé par une politique d'expansion et de rivalités impérialistes. La république de Lithuanie est une des créations de cette politique. « On a pu soutenir que cette nation, inventée à Berlin (en tant que nation) en 1916, n'avait pu se soutenir que grâce à des manigances germano-soviétiques. De fait, quand l'Allemagne, au début de l'hiver 1918-1919, évacua la Russie Blanche et la Lithuanie géographique, elle les passa de la main à la main aux bolchévistes. Quant au territoire ethnographiquement lithuanien, les bolchévistes s'abstinrent d'y entrer et, sous des masques divers, c'est l'Allemagne qui continua d'inspirer la politique lithuanienne, d'encadrer l'armée dite lithuanienne » (1).

Si nous avons choisi comme objet de notre étude les anciennes relations entre la Pologne et la Lithuanie, qui ont trouvé leur expression la plus caractéristique et la plus connue dans l'Union de Lublin, notre intention ne se borne pas à présenter aux lecteurs une période de l'histoire polonaise, la plus belle peut-être de son passé. Nous visons un but plus pratique et un intérêt plus actuel. Nous voulons démontrer que, pareille à la Suisse, la Pologne du XVI[e] siècle a trouvé une solution constructive et synthétique du problème nationalitaire, dont voici la formule : « Le Royaume de Pologne et le Grand-Duché de Lithuanie — déclara l'acte du 4 juillet 1569 — sont un corps indivisible et un et forment une République indivise et une de deux Etats et de deux Nations, qui se sont unis et fondus en un seul peuple. »

Cette formule ne se borne pas à une notion purement politique de la nationalité.

Le fait d'appartenir à une même république ne forme

---

(1) RENÉ JOHANNET : *Le principe des nationalités.* Préf., p. XLVII .

pas le seul lien entre les éléments divers qui la composent. C'est l'union de deux nations en un seul peuple qui donne la solution définitive du problème. Cette solution n'était pas un acte arbitraire sans fondement dans la réalité historique.

Elle était l'aboutissement d'une lente évolution qui commence avec l'élection de la dynastie jagellone et dont les causes profondes doivent être cherchées aussi bien dans la situation géographique que dans les facteurs historiques. Pour que cette évolution pût aboutir, il a fallu que le contact des deux nations créât des valeurs morales communes.

L'Union de Lublin — voici ce que nous voulons démontrer — était la solution naturelle et nécessaire à laquelle devaient tendre les peuples habitant l'immense région intermédiaire entre l'Europe Occidentale et l'Europe Orientale. Mais, pour prendre une forme stable et définitive, cette solution devait s'appuyer sur une base idéologique. En adoptant un principe spirituel elle est parvenue à résoudre le problème des nationalités.

L'Union de Lublin comme problème politique n'a pas perdu de son actualité parce que la politique des siècles postérieurs à l'Union a séparé ce que l histoire avait uni. Par conséquent, le problème se pose encore. Les difficultés qu'offre à présent la question de Vilno nous prouvent qu'on ne peut pas impunément méconnaître la logique de l'histoire.



CHAPITRE II

Données géographiques et ethnographiques du problème. — Formation des Etats. — Poussée germanique et invasion des Tartares. — Querelles territoriales entre Polonais, Lithuaniens et Ruthènes. — Premiers essais d'union. — Causes médiates et immédiates de l'acte de Krewo. — État intérieur de la Lithuanie avant 1386.

L'Europe Occidentale est séparée de l'Europe Orientale et de l'Asie par une immense région intermédiaire, qui s'étend entre la mer Baltique et la mer Noire. Bien que cette région ne possède de frontières naturelles ni vers l'Occident, ni vers l'Orient, les territoires qui la composent forment néanmoins, grâce aux conditions hydrographiques, une unité assez bien définie. Les six principales artères fluviales qui traversent cette région : l'Oder, la Vistule, le Niémen, la Duna, le Dniéper et le Dniester se rapprochent par leurs bassins. Mais à l'intérieur de cette unité hydrographique nous ne trouvons pas de lignes de partage des eaux qui faciliteraient une délimitation des États en formation.

Voici l'arène sur laquelle se sont rencontrés à l'aube de l'histoire les Polonais, les Slaves orientaux et les peuples baltiques.

Les bassins de l'Oder et de la Vistule étaient peuplés par les Polonais, ceux du Dniéper et du Dniester par les Slaves orientaux, ceux de la Duna et du Niémen par les peuples baltiques. A l'Occident ces territoires étaient menacés par l'expansion germanique, à l'Orient par les invasions constantes des Mongols. Au Nord-Est seule la colonisation slave ne rencontra aucune résistance de la

part des Finnois, qui habitaient les vastes plaines de cette partie de l'Europe.

Les Slaves orientaux et les Polonais, les plus menacés par leurs voisins germaniques et mongols, entrèrent les premiers dans la voie de formation des Etats. L'unité politique des Slaves orientaux fut réalisée au courant du IXe siècle par une tribu Warègue, dite Russe. L'unité politique des Polonais fut, un siècle plus tard, l'œuvre d'une dynastie nationale. Vers la fin du Xe siècle les Polonais furent christianisés par l'Église Catholique Romaine, les Russes par l'Église de Byzance.

Malgré la menace constante de leurs frontières, les Etats polonais et russe, aussitôt constitués et organisés, se livrèrent des luttes acharnées pour délimiter leurs possessions. A ces luttes se joignirent, à partir du Xe siècle, les populations baltiques, dont aucune ne s'était encore constituée en Etat.

La Pologne et la Russie eurent, vers la fin du Xe et au commencement du XIe siècle, une période de grande prospérité et de puissance. A cette époque les Grands-Kniazs de Kiev obligèrent les Lithuaniens à leur payer un tribut. Les rois de Pologne étendirent leur souveraineté jusqu'à la mer Baltique. Mais, lorsqu'au XIe siècle, ces deux Etats entrèrent dans une phase de morcellement, due aux dispositions testamentaires des souverains, qui partageaient les territoires entre leur nombreuse progéniture, les peuples baltiques recommencèrent leurs agressions. En même temps l'expansion germanique refoula les frontières occidentales polonaises et les invasions des Petchenègues et des Polovetz ébranlèrent la résistance du Grand-Duché de Kiev.

De tous les peuples baltiques : Lithuaniens, Lettons, Prussiens et Jadzwingiens, les Lithuaniens seuls conservèrent leur indépendance.

Les Lettons, qui habitaient le bassin de la Duna, furent soumis, au courant du XIIIe siècle, par l'Ordre des Chevaliers porte-glaives, fondé en 1202. Les Prussiens

qui peuplaient les bords de la Baltique et le bassin inférieur du Niémen furent exterminés par les Polonais d'abord et finalement par l'Ordre teutonique. Les Jadzwingiens qui habitaient le bassin supérieur du Niémen, contrée nommée plus tard la Podlasie, disparaissent vers la fin du XIIIe siècle à la suite de guerres constantes avec les Polonais et les Russes.

Au début du XIIIe siècle, le prince Mendowé réunit les nombreuses principautés lithuaniennes un solide état. Lorsque commença l'expansion lithuanienne, qui atteint vers 1250 son premier apogée, les conditions politiques de l'Europe centrale et orientale s'étaient fortement modifiées. Le Saint-Empire, affaibli par des luttes intérieures, avait ralenti sa marche vers l'Orient. Mais la menace germanique avait pris une autre forme, non moins dangereuse. L'Ordre teutonique, appelé en 1230 par le prince polonais Konrad de Mazovie pour protéger ses possessions contre les invasions prussiennes, prit en peu de temps un essor formidable. Après l'extermination des Prussiens, les Chevaliers teutoniques, qui s'étaient réunis en 1237 avec l'Ordre des Porte-glaives, entreprirent une politique de germanisation sur tout le littoral de la Baltique. Comme les ducs de Poméranie s'étaient depuis le XIe siècle libérés de la suzeraineté polonaise, la Pologne et la Lithuanie étaient menacées d'être coupées de l'accès à la mer.

En Orient, le Grand-Duché de Kiev avait définitivement succombé à l'invasion des Tartares en 1241. Seule sa partie occidentale, la Ruthénie — principautés de Halitch et de Volhynie, indépendantes depuis le morcellement du pouvoir central — résista aux Tartares. Sa partie orientale — ancien territoire finnois colonisé — fut complètement détachée par le joug mongol de toute relation avec l'Occident. Moscou, située au centre de ces territoires, inaugura, un siècle plus tard, une nouvelle période de l'histoire russe.

Jusqu'à la moitié du XIIIe siècle le manque de frontières naturelles entre Polonais, Lithuaniens et Ruthènes avait eu une répercussion fatale sur leurs relations réciproqs ue:

les chroniques de cette époque ne parlent que de conflits et de guerres. Pourtant, l'unité géographique des territoires prescrivait l'union de ces trois peuples. Avant qu'elle ne se fit, à la fin du XIV[e] siècle, il sembla deux fois que les circonstances politiques permettraient sa réalisation.

La première fois ce fut entre 1250-60. Le prince Danila de Ruthénie, désireux de trouver des alliés contre les Tartares, avait noué des relations avec le Saint-Siège, qui lui offrit la couronne royale, en échange de la promesse de reconnaître la suprématie de Rome. Vers la même époque le duc Mendowé de Lithuanie, afin d'enlever tout prétexte à l'Ordre teutonique d'envahir constamment ses possessions, se fit baptiser avec sa famille, en présence du Maître de l'Ordre des Porte-glaives, et demanda au Pape la couronne royale, qui lui fut accordée en 1253. Mendowé et Danila réglèrent à l'amiable leurs litiges et se rapprochèrent de la Pologne, au moment où les nombreux princes de la dynastie de Piast manifestaient leur désir de pacification à l'intérieur par leur présence à Cracovie à l'occasion de l'invention des reliques de Saint Stanislas.

Malheureusement cette entente ne dura pas longtemps. Une violente réaction se produisit parmis les Lithuaniens contre le catholicisme, considéré comme religion allemande. Dans la guerre avec l'Ordre teutonique qui s'ensuivit, le roi Mendowé fut assassiné par sa propre famille (1). Les luttes à l'intérieur de la Pologne recommencèrent. Le roi Danila de Ruthénie, n'ayant reçu aucun secours, rompit ses relations avec Rome et se soumit aux Tartares.

Un siècle plus tard les circonstances parurent de nouveau favorables à une union, mais dans des conditions modifiées. Après l'assassinat de Mendowé, en 1263, la Lithuanie avait traversé une violente crise de luttes intérieures. Pendant les années 1270-82 le pouvoir suprême se trouvait entre les mains de Trojden, personnage resté presque

(1) Des historiens contemporains (Latkowski) soutiennent qu'il est mort chrétien, victime de la réaction payenne.

inconnu dans l'histoire. Après sa mort, Lutuwer fonda une nouvelle dynastie, qui devait mener la Lithuanie au sommet de sa puissance. Déjà les conquêtes de Mendowé avaient dépassé les limites ethnographiques de la Lithuanie. Les fils de Lutuwer, Witen (1293-1316) et Gédimin (1316-41) continuèrent cette politique. Jadis les invasions lithuaniennes avaient eu pour objet les possessions de l'Ordre teutonique et de la Pologne. L'insuccès d'une expansion dans cette direction décida les Grands-Ducs de Lithuanie à concentrer tous leurs efforts vers l'Est et le Sud-Est, c'est-à-dire contre les possessions de l'ancien Grand-Duché de Kiev. La rapidité avec laquelle l'expansion lithuanienne avança dans cette direction s'explique par le morcellement extrême du pouvoir politique dans les principautés russes et par le joug mongol qui paralysait toute organisation de la défense. Vers 1340 l'influence lithuanienne s'étendait jusqu'à Nowgorod, Smolensk et Kiev.

Dans la conquête des territoires de l'ancien Grand-Duché de Kiev, la dynastie lithuanienne ne pouvait s'arrêter à mi-chemin. Elle ne pouvait pas permettre que l'unification de la Russie devînt l'œuvre d'une autre puissance. Or, les prétentions du Grand-Duc Gédimin, qui avait pris le titre de Roi des Lithuaniens et des Ruthènes, s'étaient heurtées à la résistance de deux principautés, celle de Souzdal et de Moscou et celle de Halitch et de Volhynie. La première était encore trop éloignée pour être l'objet d'une conquête. Pour la seconde, qui avait résisté pendant cent ans à l'expansion lithuanienne et avait, malgré le joug mongol, connu une certaine prospérité sous les princes André et Léon, la succession s'ouvrit en 1340. Cette date a une importance considérable dans l'histoire des relations polono-lithuaniennes, car la succession de Halitch et de la Volhynie mit aux prises la Lithuanie et la Pologne et démontra une fois de plus que la paix entre les deux pays n'était possible que par leur union.

A cette époque la Pologne était définitivement sortie de la période de morcellement. Le roi Wladislav Lokieteck

(1306-1333) avait commencé l'œuvre d'unification. Comprenant la solidarité d'intérêts entre Polonais et Lithuaniens dans leur lutte commune contre l'Ordre teutonique, il s'était rapproché de Gédimin et avait marié, en 1325, son fils Casimir à la fille du Grand-Duc de Lithuanie. En 1329 et 1330 nous voyons Polonais et Lithuaniens lutter, côte à côte, contre l'Ordre teutonique. Le fils de Lokietck, Casimir le Grand, poursuivait la politique de son père lorsque la succession de Halitch et de la Volhynie provoqua la crise.

Le dernier prince de ce pays, Boleslav, appartenait à la branche mazovienne de la dynastie de Piast qui régnait en Pologne. Par sa femme il était beau-fils de Gédimin et beau frère de Casimir le Grand. Pour pouvoir régner à Halitch et en Volhynie, pays « orthodoxes », il avait renié le catholicisme. Pendant la plus grande partie de son règne il avait mené une politique défavorable à la Pologne. Cependant, quelques années avant sa mort, il changea d'attitude et se rapprocha de la Hongrie et par suite, aussi de la Pologne, qui en cas de mort de Casimir sans enfants devait passer à la dynastie hongroise. Il est probable qu'il désigna Casimir le Grand comme son successeur. Lorsqu'en 1340 il fut empoisonné à cause de ses sympathies catholiques, la guerre entre la Lithuanie et la Pologne éclata. Le Grand Duc de Lithuanie et, après sa mort (1341), ses fils Olgerd et Keystut soutinrent les droits à la succession de Loubart, fils de Gédimin, apparenté à la dynastie éteinte. Charles-Robert de Hongrie soutint les droits de Casimir, à la condition toutefois que la possession de Halitch et de la Volhynie par le roi de Pologne fût seulement viagère et revînt après sa mort à la couronne hongroise, qui possédait de plus anciens droits sur ces pays.

La possibilité d'une union entre Polonais, Lithuaniens et Ruthènes se dessina pour la seconde fois dans la lutte qui s'ensuivit. Mais, cette fois-ci, avec participation et

prédominance de la Hongrie et sans participation active des Ruthènes.

Le roi Louis, aidé des troupes polonaises, avait entrepris, en 1351, une expédition militaire au cœur même de la Lithuanie. Keystut, trop faible pour pouvoir résister, traînait la guerre en longueur et se dérobait à une bataille décisive. Finalement, à l'initiative d'un magnat hongrois, Nicolas Kont, les deux adversaires négocièrent et conclurent un arrangement. Le 15 septembre 1351, Keystut jura de l'observer. Selon ce pacte Keystut, ses frères et tout le peuple lithuanien devaient recevoir le baptême. Le roi Louis promettait de lui obtenir du Pape la couronne royale pour la Lithuanie. Les trois royaumes : hongrois, polonais et lithuanien devaient s'unir par une alliance, qui soumettait jusqu'à une certaine mesure la Lithuanie à la Hongrie. Quelques jours après avoir signé, Keystut se sauva du camp hongro-polonais et la lutte pour les territoires ruthènes reprit.

En ce qui concerne la contrée de Krzemieniec, égale ment objet de disputes, on trancha la difficulté d'une façon curieuse et significative : Georges Narymuntowitch la reçut en fief de la part des princes lithuaniens et du roi de Pologne.

Nous voyons donc qu'à cette époque la question ruthène demeurait un problème insoluble aussi longtemps que les deux prétendants restaient ennemis. La seule solution paficique était l'union des deux adversaires. La menace de l'Ordre teutonique favorisait une entente ; la compétition du territoire ruthène exigeait une union. Ceci devint surtout évident après la mort de Casimir le Grand (1370), lorsque le roi Louis s'empara de Halitch et d'une partie de la Volhynie pour les incorporer à la couronne hongroise.

* * *

Il est incontestable que le 14 août 1385 constitue une date de la plus haute importance dans l'histoire de l'Eu-

rope Centrale et Orientale. Ce jour-là Jagello, Grand-Duc de Lithuanie, signa la convention de Krewo en vertu de laquelle il devint roi de Pologne, par son mariage avec la princesse Hedwige, héritière du royaume polonais. Pour expliquer l'origine de cet acte et pour comprendre son importance, il ne suffit pas de rappeler les événements mentionnés au chapitre précédent. Sans doute, les luttes pour la possession des principautés ruthènes indiquaient cette solution, mais d'autres causes, plus graves encore, exercèrent une influence décisive sur sa réalisation. Durant l'époque qui précède l'Union, la Pologne et la Lithuanie traversaient toutes deux une double crise : externe, à cause des luttes toujours plus acharnées contre l'Ordre teutonique ; interne, à cause des complications d'ordre dynastique.

Il s'y joignait pour la Lithuanie le problème religieux, car il lui était impossible de rester plus longtemps dans le paganisme, sans risquer la perte de ses provinces «orthodoxes » et l'extermination de sa population arborigène par les croisades teutoniques. En plus,elle devait choisir entre l'Église catholique romaine et l'Église de Byzance.

En ce qui concerne la Pologne, il faut chercher l'origine des projets d'union dans le règne de Casimir le Grand. C'est lui qui avait inauguré la politiqne d'expansion polonaise vers l'Orient, en réclamant la succession de Halitch et de la Volhynie. Il est vrai que l'exécution de ce programme mit le roi de Pologne en conflit avec la Lithuanie, mais, malgré la lutte, il profitait de toute occasion pour trouver la base d'un accord. On voit son idée prendre une forme concrète dans la bulle papale du 16 septembre 1349, adressée au roi de Pologne, à l'archidiocèse de Gniezno et aux princes lithuaniens. La christianisation de la Lithuanie par le clergé polonais devait donner aux deux pays une base commune de culture et de religion. Malheureusement il n'en fut rien, car en 1350 les luttes pour la possession de Halitch et de la Volhynie recommençaient.

En 1357 le roi de Pologne revint à son idée et présenta

à Avignon un projet relatif à la conversion de la Lithuanie. Selon ce projet la nouvelle province ecclésiastique devait être incorporée à l'archidiocèse de Gniezno. Ici nous voyons clairement les desseins de Casimir de rapprocher les deux pays. Mais il alla plus loin encore. Lorsqu'en 1360 les relations entre la Pologne et la Lithuanie devinrent plus paisibles, il maria son petit-fils Kazko avec la fille du Grand-Duc de Lithuanie. D'après les projets du roi, le prince Kazko (1) devait succéder au trône de la Pologne après Louis de Hongrie (2), au cas où ce dernier ne laisserait pas d'héritiers mâles. Par ce mariage le roi espérait former un bloc polono-lithuanien contre la menace de l'Ordre teutonique. Mais son plan ne put se réaliser, car la femme du prince Kazko mourut en 1368. Alors Casimir le Grand poussa ses combinaisons matrimoniales dans une autre direction. Il projeta de marier sa fille du second lit avec le prince Constantin Kariatowitch de Podolie, un cadet de la dynastie lithuanienne.

L'histoire n'a pas encore établi pourquoi ce projet resta sans suite. La mort de Casimir le Grand en 1370 interrompit l'exécution de son programme. Mais, lorsque son successeur, Louis de Hongrie, mourut à son tour, les magnats polonais, qui avaient passé par l'école politique de Casimir, reprirent son œuvre.

A la veille de l'acte de Krewo la Lithuanie avait atteint une extension considérable. La politique de conquête, inaugurée au XIIIe siècle par Mendowé, avait été reprise par Lutuwer et ses fils Witen et Gédimin. Avant de mourir, en 1341, Gédimin partagea son État entre sa nombreuse descendance. Il conféra le titre de Grand-Duc de Lithuanie à un de ses fils cadets, Jaunoutis. Cette décision du père provoqua un vif mécontentement des fils aînés.

---

(1) Le prince Kazko était le fils d'une fille de Casimir le Grand, mariée à un prince de la dynastie de Piast.

(2) Le roi Louis de Hongrie était le fils d'une sœur de Casimir le Grand

En 1345, Olgerd et Keystut saisirent le pouvoir suprême et dépossédèrent leur frère cadet. Olgerd (1345-1377) prit le titre de Grand-Duc.

Sous son règne, l'État lithuanien continua à s'étendre vers l'Est et le Sud. Au cours des guerres de succession de la Volhynie et de Halitch, Olgerd réussit à arracher la plus grande partie de la Volhynie au roi de Pologne. Il confia cette principauté à son frère Loubart. En 1363, Olgerd conquit la Podolie après une sanglante bataille, où les Tartares furent vaincus, et la partagea entre les fils de son frère Korjat. Il donna à son fils Vladimir la principauté de Kiev, conquise également. Les princes de Smolensk reconnurent sa suzeraineté et les habitants de Nowgorod le Grand appelèrent des princes de la dynastie lithuanienne au pouvoir. Seule Moscou resta en dehors de son influence. Olgerd comprit le danger de ce centre de l' « orthodoxie » et, pour détourner l'attraction religieuse qu'éxerçait Moscou, il obtint du patriarche de Byzance la création d'un siège métropolitain à Kiev pour les pays orthodoxes de son État.

Il semblait donc qu'à la veille de l'acte de Krewo, la Lithuanie, à l'apogée de sa puissance, eût dû rejeter toute fusion avec un État étranger. Pareille opinion pourrait s'imposer si nous ne prenions en considération que l'extension du territoire lithuanien et les succès militaires remportés par le Grand-Duc Olgerd sur les Russes et les Tartares. Mais, si nous nous tournons vers la situation intérieure de la Lithuanie, épuisée par ses luttes incessantes contre l'Ordre teutonique, le tableau, tout à l'heure si brillant, prend des teintes beaucoup plus sombres.

Tandis que les luttes entre la Pologne et l'Ordre teutonique n'avaient pour objet que la possession de la Poméranie, les croisades constantes de l'Ordre contre la Lithuanie payenne visaient l'extermination de ce peuple. Le chroniqueur polonais du XIVe siècle Jean Dlugosz (1)

(1) Dlugosz III 382, (année 1348).

nous rapporte que les Lithuaniens inclinaient à cette époque vers l'émigration complète de leur pays natal pour se soustraire au fléau teutonique.

La question religieuse présentait les plus grandes complications. La Lithuanie ne pouvait empêcher la sécession imminente de ses provinces ruthènes, ni en conservant le paganisme, ni en embrassant la foi chrétienne, prêchée par l'Ordre teutonique. D'un autre côté la conversion à l' « orthodoxie » l'exposait à être absorbée définitivement par la culture supérieure des Ruthènes.

La principale cause de sa crise intérieure était le problème dynastique. L'État lithuanien constituait une possession commune à tous les membres de la maison régnante, mais chacun de ceux-ci avait droit à une principauté distincte. La grande quantité de descendants dans les deux dernières générations de la dynastie avait tellement multiplié le nombre de principautés que, nécessairement, l'unité du pays et l'autorité du Grand-Duc devaient en souffrir. Cette unité était moins menacée sur le territoire ethnographiquement lithuanien, car ici la délimitation entre les principautés n'était pas basée sur un passé historique et des traditions différentes. La situation était plus dangereuse encore dans les principautés ruthènes conquises. Dans la plupart de celles-ci, il est vrai, les souverains nationaux avaient été remplacés par des membres de la dynastie lithuanienne. Mais ces nouveaux princes se laissaient souvent convertir à la foi et à la culture de leurs sujets et menaient parfois une politique contraire aux intérêts de la Lithuanie. Ainsi leprince Loubart de Volhynie n'hésita pas à reconnaître la suzeraineté du roi de Hongrie. Le prince André de Polock accepta de tenir ses domaines en fief de l'Ordre des Porte-glaives. Le prince Dimitr de Briansk se sépara même tout à fait de sa famille et s'allia, en 1379, à Moscou. Les tendances centrifuges des princes lithuaniens n'étaient pas contrebalancées par un pouvoir assez fort du Grand-Duc. Ceci se fit surtout sentir après la guerre civile des années 1381-82. Pendant le règne d'Olgerd le pouvoir

militaire se trouvait concentré entre les mains du Grand-Duc et de son frère Keystut. Le premier résidait à Vilno. Sa tâche était d'agrandir la Lithuanie par des conquêtes ruthènes. Le second résidait à Troki. Il lui incombait de défendre les frontières lithuaniennes contre les croisades teutoniques. La puissance de l'État reposait sur la bonne entente des deux frères. Mais, lorsque après la mort d'Olgerd, son fils Jagello devint Grand-Duc de Lithuanie, les relations avec Keystut se gâtèrent. Dans la guerre qui s'ensuivit, Keystut fut tué et son fils Witold s'enfuit chez les Chevaliers de l'Ordre teutonique. La principauté, qui lui revenait après la mort de son père, fut donnée à Skirgello, frère de Jagello. Mais cette solution fut temporaire, constamment menacée par le retour de Witold.

Nous voyons donc qu'à la veille de l'élection de Jagello au trône de Pologne, l'état intérieur de la Lithuanie était bien loin d'être consolidé. Il était, par conséquent, dans l'intérêt du Grand-Duc lithuanien de chercher un point d'appui à l'extérieur du pays et de trouver un centre, assez fort au point de vue de son organisation et assez développé au point de vue culturel, pour pouvoir grouper autour de lui et amalgamer les différents éléments absorbés par la Lithuanie au cours de son expansion.

Ce centre recherché était la Pologne. Nous avons indiqué auparavant que la nature même — l'unité hydrographique du territoire des deux États — indiquait cette solution. Mais il avait fallu deux siècles de guerre, une crise dynastique en Pologne et une crise politique et religieuse en Lithuanie. pour faire germer cette idée et la transformer en programme. Que la dynastie lithuanienne se rendît bien compte de cette solution à prendre pour vaincre les difficultés, nous le trouvons confirmé par les paroles du prince Swidrigello. Selon la volonté de leur père, disait-il, c'était lui qui devait gouverner dans le duché de Lithuanie, si son frère Jagello réussissait « à obtenir quelque royaume ». Il n'y a pas de doute que ce royaume ne fût la Pologne où, déjà à l'époque de Gédimin, la question dynastique était ouverte

Les négociations qui précèdent immédiatement l'acte de Krewo, sont restées presque inconnues dans l'histoire. Il n'y a pas de documents permettant de juger d'une façon certaine du rôle des deux partis intéressés. Toujours est-il que les magnats polonais, issus de l'école politique de Casimir le Grand, poursuivirent leur plan avec une extrême énergie et contre tout obstacle. Un des plus graves venait des intrigues de l'Ordre teutonique, qui voulait à tout prix empêcher la conversion de la Lithuanie. La « sauterelle tudesque » (1) se voyait menacée d'être dépouillée d'un territoire de colonisation germanique. « Ce serait — écrivait le grand-maître de l'Ordre teutonique Zollner de Rotenstein — une calamité immense pour le monde chrétien et pour l'Ordre, car une pareille conversion ne saurait rien avoir de solide ni de sérieux » (2).

De son côté Jagello avait gagné à la cause de l'Union les principaux membres de sa famille. Même son cousin Witold, le futur héros de la Lithuanie chrétienne, se trouvait parmi ses partisans. La cause en est qu'en acceptant la couronne polonaise, Jagello ptt disposer dès domaines devenus libres pour rendre intégralement la part qui revenait à son cousin selon le droit d'héritage. Au cours des négociations, un frère de Jagello, chef de la délégation lithuanienne, pouvait dire avec raison aux Polonais : « L'Union que nous venons vous proposer est une union pour la gloire de Dieu, pour le profit des âmes et pour la sécurité des royaumes ».

Polonais et Lithuaniens étaient d'accord. L'acte de Krewo le confirma. Mais la mise en vigueur de cet acte exigea un sacrifice, le plus noble et le plus touchant que l'histoire ait connu. La jeune reine Hedwige, héritière de Pologne était dès son enfance fiancée au prince Guillaume de Habsbourg. Depuis lors, elle l'avait revu plusieurs fois et

---

(1) Expression employée dans une correspondance du XIIe siècle à propos de l'expansion germanique.

(2) JULIAN KLACZKO : *Une annexion d'autrefois.* Page 67.

un véritable amour avait germé dans le cœur de cette jeune fille pour son futur mari. Lorsque la députation lithuanienne arriva à Budapest et sollicita la main d'Hedwige pour le Grand-Duc Jagello, la reine de Hongrie s'abstint de répondre et remit la décision entre les mains des magnats polonais, qui gouvernaient la Pologne au nom d'Hedwige, après la mort du roi Louis. Ces magnats, comme nous le savons, désiraient l'union avec la dynastie lithuanienne. Pour contrecarrer leurs projets, le prince Guillaume d'Autriche arriva en été de l'année 1385 à Cracovie. La reine Hedwige dut choisir entre le beau et charmant prince de la maison des Habsbourgs, qui avait dès l'enfance captivé son cœur, et le Grand-Duc de Lithuanie, cet homme à demi sauvage « et velu comme un ours » aux dires des partisans du mariage autrichien.

Ce n'est pas ici la place de dépeindre la fameuse « scène du guichet » qui décida de l'avenir d'un royaume et de la conversion d'un peuple. Il se peut que les détails, rapportés par les chroniqueurs, de cette scène dramatique touchent à la légende. Saura-t-on jamais si réellement la reine Hedwige ait voulu s'enfuir du Wawel (1) pour rejoindre son fiancé et si ce fut le vieux Zawisza, serviteur de ses pères, qui l'arrêta et l'exhorta à accepter la décision des magnats pour le bien et la grandeur de la Pologne ? Toujours est-il que l'union dynastique entre la Pologne et la Lithuanie fut réalisée au moyen d'un sacrifice personnel, que fit la reine de Pologne, inspirée par l'amour de Dieu et de sa patrie.

Le couronnement de Jagello après son mariage avec Hedwige eut lieu à Cracovie le 4 mars 1386.

* * *

Avant de procéder à l'étude des relations politiques et culturelles entre la Pologne et la Lithuanie, relations qui commencent par l'acte de Krewo et aboutissent

---

(1) Château royal de Cracovie.

à l'Union de Lublin, nous croyons indispensable de consacrer quelques pages à la situation intérieure de la Lithuanie au moment de sa première union avec la Pologne. La connaissance de cette situation nous permettra de comprendre mieux dans la suite comment le contact de deux différentes cultures a pu engendrer le concept de civilisation commune.

Nous savons déjà que l'État lithuanien était la possession commune de tous les membres de la dynastie régnante. Nous savons également que l'expansion lithuanienne, surtout sous Gédimin et Olgerd, avait incorporé à la Lithuanie de larges territoires appartenant autrefois à l'ancien Grand-Duché de Kiev. Ces territoires: Russie Blanche, Russie Noire, Volhynie, Podolie et Kiev perdirent leurs princes nationaux, remplacés par des membres de la dynastie lithuanienne. En face de ces acquisitions territoriales trois questions se posent :

1°) Quelle partie du Grand-Duché de Lithuanie était ethnographiquement lithuanienne ?

2°) Quelle était la proportion entre la population lithuanienne et ruthène ?

3°) Quelles étaient les relations culturelles et religieuses entre ces deux éléments ?

En ce qui concerne les limites ethnographiques de la Lithuanie, des recherches (1) ont établi que dans la préhistoire ces limites s'étendaient jusqu'aux rives de la Duna, du Pripiet et du cours moyen du Dniéper. Les noms des rivières et des lacs de ces contrée trahissent leur origine lithuanienne. Mais, depuis lors, nous observons un recul constant de la population lithuanienne, au Sud et à l'Est, devant l'expansion pacifique des Ruthènes. Le même phénomène s'est produit dans tout le Nord-Est de l'Europe, où la population de la Grande Russie refoula et absorba les indigènes finnois. A l'époque des conquêtes lithua-

---

(1) KOTCHOUBINSKI : *Territoria doistoritcheskoï Litvi.* gl M. N. Pr. 897 I.

niennes l'expansion ruthène ne s'arrêta point. A partir du XVe siècle, elle ralentit sa marche, mais nous pouvons l'observer encore au XIXe siècle (1).

Au Nord, les limites ethnographiques de la Lithuanie ne subirent pas de modification, à l'ouest la marche en avant de l'Ordre teutonique fut arrêtée par l'Union avec la Pologne. Il est curieux de constater que les Lithuaniens, éloignés de la mer Baltique tout au plus d'une demi-lieue n'avaient pas poussé jusqu'au littoral (2).

L'expansion politique de la Lithuanie ne correspondait nullement à l'expansion de sa population. A la veille de son union avec la Pologne, la Lithuanie ethnophigraque n'occupait pas le quart du Grand-Duché ; à l'époqne des conquêtes de Vitold, un dizième seulement ; plus tard, au XVIe siècle, un sixième.

En ce qui concerne la proportion entre la population lithuanienne et ruthène, on pourrait croire qu'elle correspondait aux territoires occupés. Telle est la conviction des historiens russes. Cependant leur thèse est erronée. Les recherches de Jakubowski (3) démontrent que le territoire ethnographiquement lithuanien était beaucoup plus peuplé que les principautés ruthènes. Vers 1500 — et par suite aussi à la veille de la première union — les proportions ayant très peu changé dans l'intervalle — les Lithuaniens étaient aussi nombreux que les Ruthènes. Cette affirmation est confirmée par des contemporains du XVIe siècle. Lorsque, en 1501, Erassu Ciolek fut envoyé par le Grand-Duc, il dit dans un discours prononcé devant le Pape Alexandre VI : « Les Lithuaniens parlent leur propre langue, mais puisque les Ruthènes occupent pres-

---

(1) BALINSKI ; LIPINSKI : *Starozytna Polska III*, Varsovie 1846.

(2) P. f. Dr. ALEXANDER BRUCKNER : *Polacy a Litwini*, Jezyk ; Literatura.

(3) JAN JAKUBOWSKI : *Studya nad stosunkami narodowosciowemi na Litwie przed Unia Lubelska*. Warszawa 1912.

que la moitié du Grand Duché, on se sert davantage de leur langue comme plus agréable et plus facile » (1).

Outre les Lithuaniens et les Ruthènes, il y avait dans le Grand-Duché un troisième élément de population relativement nombreux : l'élément polonais. Une partie d'entre eux étaient venus s'y établir de leur propre gré et vivaient de l'industrie et du commerce. Leur nombre n'était pas considérable. Le gros de la population polonaise descendait des prisonniers de guerre. Les invasions lithuaniennes en Pologne aux XIIIe et XIVe siècles avaient été extrêmement fréquentes. Si nous ne comptons que celles qui sont enregistrées par des chroniqueurs contemporains, nous arrivons à une vingtaine. Parfois nous trouvons dans les chroniques l'indication du nombre de prisonniers enlevés par les Lithuaniens. Ainsi 40.000 prisonniers furent déportés, en 1227, de la contrée de Lenczyca. En 1294 — 15.000 subirent le même sort. Après l'invasion de 1323 — 10.000 allèrent en Lithuanie. En 1376 — 23.000 furent déportés. Que les Polonais, établis en Lithuanie à la suite des invasions eussent, été très nombreux, nous l'apprenons par les Lithuaniens eux-mêmes.

Lorsque les délégués du Pape vinrent en 1324 chez le Grand Duc Gédimin, très tolérant comme la plupart des princes lithuaniens, celui-ci leur déclara son désir de voir les chrétiens servir leur Dieu, « les Ruthènes selon leur rite, les Polonais selon leurs coutumes » (2). Ces paroles de Gédimin mettent en évidence l'importance de l'élément

---

(1) (Lithuani) linguam propriam observant. Verum quia Rutheni medium fere ducatum incolunt, illorum loquela dum gracilis et facilior sit, utuntur communius.

THEINER : Mon. Pol. et Lith. II. 278.

(2) Gédimin déclara « quod vellet... Christianos facere Deum suum colere secundum morem suum, Ruthenos secundum ritum, Polonos secundum morem suum ».

NAPIERSKY. *Roussko-Livonskie Akti*

Russisch-Livlaendische Urkunden, N° 67, page 46.

polonais. Un autre indice très précieux nous en est fourni par les Chevaliers de l'Ordre teutonique. Ceux-ci, jaloux du mérite de Jagello d'avoir converti le peuple lithuanien, lui reprochaient de ne point avoir bâti de nouvelles églises. Celles qui existaient à cette époque provenaient — écrivaient-ils — des temps du paganisme et avaient été construites pour la population chrétienne établie en Lithuanie librement ou déportée comme prisonniers de guerre (1). Ces reproches des Croisés, quoiqu'ils fussent dépourvus de tout fondement, sont néanmoins une preuve de l'existence en Lithuanie d'une nombreuse population catholique, presque exclusivement polonaise à cette époque.

A quelques exceptions près, le peuple lithuanien tout entier était resté jusqu'au baptême de Jagello fidèle au paganisme. La tolérance religieuse des princes permettait aux Ruthènes orthodoxes aussi bien qu'aux Polonais catholiques d'exercer librement leur culte. Bien que les Ruthènes formassent la moitié de la population, ils n'avaient pas su exercer une influence religieuse sur les Lithuaniens. Mais l'obstination payenne qui fit échapper les Lithuaniens à la religion « orthodoxe » ne les sauva point de la culture des Ruthènes. L'influence culturelle se manifesta sous une double forme. Les Lithuaniens adoptèrent la langue slave littéraire dans les usages administratifs de l'État et la correspondance privée. Cette langue littéraire était un dérivé du slavon employé dans sa forme pure jusqu'à nos jours par le culte orthodoxe. La raison de cette adoption était qu'à cette époque personne encore n'avait songé à écrire en lithuanien. La même adoption a eu lieu chez les Serbes, Bulgares et Valaques. Mais l'influence de la culture

(1) « praeter monasteria et Christi ecclesias antiquitus propter dispersionem et captivitatem Christi fidelium erecta seu erectas non occurrit nobis. si aliqua ecclesia inibi de novo sit erecta, de qua posset tamquam de sua gloriari ».

VOIGT, *Codex popl. Prussiens.* T. V. n°. 135.

ruthène ne se borna pas à la langue littéraire pour l'usage écrit. Petit à petit les vaincus imposèrent aussi aux sphères supérieures des vainqueurs leur langue courante. Le ruthène est un idiome de la langue des Slaves Orientaux, qui est devenu la base de l'ukrainien de nos jours. L'adoption de la langue courante des Ruthènes par les classes supérieures de la Lithuanie ethnographique a eu de très graves conséquences. Elle consolida l'unité à l'intérieur du Grand-Duché et facilita après l'acte de Krewo le rapprochement culturel entre Lithuaniens et Polonais, le ruthène étant plus proche de la langue polonaise que le lithuanien. La culture supérieure des Polonais pouvait ainsi se répandre plus facilement sur tout le territoire de l'Union.



CHAPITRE III

L'exécution du programme de Krewo : 1386-1569. — Les différents aspects sous lesquels il faut étudier cette période. — Relations polono-lithuaniennes et politique étrangère : 1386-1440. — Séparatisme et tendance vers l'unification. — Questions territoriales. — Expansion lithuanienne à l'Est. — Jagello et Witold. — Intrigues de l'Ordre teutonique. — Bataille de Grunewald. — L'acte de Horodlo. — Apogée du pouvoir de Witold. — Offre par l'empereur Sigismond de la couronne royale. — Mort de Witold. — Crise de 1430. — Guerre civile en Lithuanie. — Accord de 1432. — Règne du Grand-Duc Sigismond.

Les années qui séparent l'élection de Jagello en 1389 de l'Union de Lublin en 1569 sont une période de lente et pénible évolution. Les hommes d'État polonais et les Grands-ducs lithuaniens avaient compris la leçon de 200 années de luttes et de rivalités. Leur pensée politique avait su découvrir l'unité de la solution dans la diversité des faits. Leur grand mérite est d'avoir opéré à Krewo la synthèse qu'indiquaient le milieu géographique et l'expérience historique. Mais leur œuvre n'était qu'un programme reposant sur l'acte de Krewo. Son exécution exigea le pénible travail de 184 années.

Pour comprendre la difficulté de ce travail et la grandeur du résultat finalement atteint, il ne suffit point d'étudier les relations entre la Pologne et la Lithuanie. Il faut prêter une attention toute spéciale à la politique extérieure de cette époque.

L'étude des différentes phases par lesquelles ont passé

les relations entre la Pologne et la Lithuanie nous révélera graduellement les différentes conceptions de l'Union. Nous verrons le rôle de la dynastie, des Polonais et des Lithuaniens dans la formation de cette conception. Nous serons surpris de voir que, même à la veille de l'Union de Lublin, les points de vue officiels des deux peuples paraissaient exclure toute conception commune.

L'étude de la politique extérieure nous fera connaître le péril constant dans lequel se trouvait l'Union. Les principaux adversaires : le Saint Empire, l'Ordre teutonique et Moscou profitaient de toute occasion pour compliquer par leurs intrigues les relations entre la Pologne et la Lithuanie. Surtout l'Ordre teutonique excellait dans des combinaisons ingénieuses pour brouiller les deux pays, car la durée de l'Union menaçait sa propre existence. En face de tant de difficultés se posera alors nécessairement la question : comment, malgré tout, l'idée de l'Union a-t-elle pu traverser victorieusement toutes ces complications ?

Les historiens russes (1) et allemands (2), portant toute leur attention sur la question des relations entre la Pologne et la Lithuanie, arrivent généralement à la conclusion, si désirable pour eux, que le triomphe de l'Union de Lublin fut une violation de la volonté du peuple lithuanien, ainsi détourné de sa destinée naturelle. Cette conception, reposant sur une étude unilatérale du problème, est manifestement fausse. Pour comprendre la vraie raison du triomphe de l'Union, il faut étudier deux aspects de la question, négligés par ceux qui la condamnent : ce sont l'organisation politique et sociale et la culture des deux pays.

L'adoption par la Lithuanie de l'organisation politique et sociale de la Pologne créa sur tout le territoire des deux États une administration et une structure sociale uniformes. Les libertés polonaises, transplantées en Lithuanie, firent participer à la vie publique toute la

---

(1) KOJALOWITCH, LAPPO, LOUBAWSKI.

(2) SCHIEMAN, MILKOWITCH, ZIVIER, SERAPHIM.

noblesse lithuanienne et ruthène. Cette assimilation politique et sociale fut accompagnée d'un rapprochement culturel. Sous les règnes de Sigismond Ier et Sigismond-Auguste, le rayonnement de la culture polonaise s'étendit sur tout le territoire de l'Union. Uniformité d'organisation politique et sociale et communauté de culture, voilà les véritables bases sur lesquelles a pu mûrir la conception de nationalité commune, proclamée à Lublin.

Nous commencerons donc notre étude des années 1386 à 1569 par l'exposé des relations entre la Pologne et la Lithuanie et de la politique étrangère de cette époque ; nous passerons ensuite à la question de l'organisation et de la culture et nous terminerons par un exposé de l'Union de Lublin.

L'acte de Krewo, conclu le 14 août 1385, contenait deux stipulations essentielles : la conversion de la Lithuanie et l'incorporation des territoires lithuanien et ruthène à la Pologne (1).

Le 2 février 1386 le Grand-Duc de Lithuanie Jagello fut élu à Lublin au trône de Pologne. Le 15 février le nouveau roi exécuta à Cracovie la première des stipulations de Krewo. Il accepta « plein de foi et d'humilité » le baptême avec ses trois frères cadets et « un grand nombre de Lithuaniens » (2). Trois jours plus tard il obtint la contre-partie de la convention par son mariage avec la reine de Pologne, Hedwige.

Pour garantir l'exécution des obligations prises à Krewo, les princes de la dynastie lithuanienne se donnèrent en otages (3) aux Polonais. Mais, déjà quelques jours après le couronnement, il fallut envoyer Skirgello et Witold en Lithuanie en leur adjoignant quelques détachements polonais pour combattre les ennemis de l'Union.

---

(1) terras suas Lithuaniae et Russiae Coronae regni Poloniae perpetuo applicare.

(2) *Cod. epist. II*, nr. 8.

(3) *Cod. Vitoldi* nr. 24, 25.

L'Ordre des Porte-glaives et les princes Swiatoslaw de Smolensk et André de Polotsk avaient profité de l'absence de Jagello pour envahir la Lithuanie. Près de Mscislaw ils furent complètement battus et Smolensk entra dans la sphère d'influence de l'Union. Après le rétablissement de la paix, le roi de Pologne procéda à la réorganisation de la Lithuanie en vue de réaliser la seconde clause de l'accord de Krewo. Il confia les principautés de Vilno et de Troki à son frère Skirgello, qui devait les administrer «pro principal Duce» (1). Par cette dotation Skirgello n'obtint pas la dignité grand-ducale. Son rôle se bornait à être le premier fonctionnaire de l'État. Les autres princes lui étaient subordonnés, mais ils ne prêtaient le serment de fidélité que directement à Jagello. Pour les territoires ruthènes le roi de Pologne adopta le même principe. Afin d'accentuer la dépendance de ces territoires de la couronne polonaise, il exonéra la principauté d'Ostrog de la suzeraineté des princes de Volhynie et la soumit directement à la Pologne. Mais ce plan ne pouvait être réalisé partout. Pour des raisons militaires et administratives il fallait réunir certains territoires dans la main d'un seul prince lithuanien. Ainsi Skirgello reçut, en plus de ce qu'il avait déjà obtenu, la principauté de Polotsk qui se trouvait près de ses possessions et constituait un point stratégique très important dans la lutte avec l'Ordre des Porte-glaives et Moscou. Ce cumul de plusieurs principautés ne changea pas le caractère judidique de leur subordination commune à la couronne polonaise.

Lorsque, en 1387, Jagello fit ces transformations, la reine Hedwige entreprit la conquête de la principauté de Halitch, détachée de la Pologne sous le règne de son père Louis de Hongrie. Selon les vœux de la population cette principauté ne devait pas être donnée en fief. Une exception néanmoins fut faite en faveur du prince Ziemovit de Mazovie, qui obtint les terres de Belsk. Pour compenser

(1) *Dlugosz III*, 477.

la couronne polonaise de cette perte, Jagello soumit les terres de Loutsk à l'administration directe d'un fonctionnaire polonais.

Il semblait que le difficile problème de l'incorporation eût ainsi trouvé sa solution. Les principautés ruthènes aussi bien que les principautés lithuaniennes dépendaient directement de la couronne polonaise. Les membres de la dynastie lithuanienne ne possédaient plus leurs principautés en vertu du droit de famille, mais les recevaient comme fiefs de leur suzerain, le roi de Pologne. Tous les territoires de l'Union formaient un seul domaine héréditaire, appartenant à la dynastie, fondée par le mariage de Jagello avec Hedwige.

La consolidation de l'Union à l'intérieur augmenta sa position internationale. La Hongrie, qui venait de perdre ses possessions ruthènes, dut signer en 1388 un accord avec Jagello. Les principautés de Valachie et de Moldavie qui jusque là dépendaient de la Hongrie, se rapprochèrent de la Pologne. Par cette expansion rapide de l'Union, qui atteint les bords de la mer Noire, la Podolie, gouvernée par des princes lithuaniens, fut coupée de l'influence hongroise. A l'Est la politique de Jagello remporta un succès important. Le prince Dimitr de Briansk, qui s'était détaché en 1379 de la Lithuanie, abandonna en 1388 Moscou et reconnut la suzeraineté du roi de Pologne. Vis-à-vis de l'Ordre teutonique la situation de l'Union s'améliora également, car le mariage de Jagello et la conversion de la Lithuanie furent reconnus par le Saint-Siège (1).

A cette époque Jagello projéta de réduire à l'obeissance la principauté russe de Nowgorod. Celle-ci avait plusieurs fois déjà appelé des princes lithuaniens au pouvoir, mais l'influence de l'Union y était constamment combattue par celle de Moscou. Ce projet toutefois ne se réalisa pas. Un événement inattendu vint non seulement contrecarrer la

---

(1) *Dlugosz III*, 467/8.

politique d'expansion, mais aussi renverser l'édifice de reconstruction intérieure, si péniblement érigé.

Au cours de l'hiver 1389-90 le prince Witold, cousin germain du roi, mécontent de n'avoir point reçu en fief son patrimoine, la principauté de Troki, alla chercher appui une fois de plus auprès de l'Ordre teutonique. Armé de son puissant secours, il déchaîna la guerre civile en Lithuanie. Il renouvela ses anciennes conventions avec l'Ordre et maria sa fille au Grand-Duc de Moscou. En face de ce danger, Jagello dut envoyer des troupes polonaises au secours de la Lithuanie. Pour mieux organiser la défense, il plaça à la tête de la principauté de Vilno un Polonais, Clément de Moskorzew. En janvier 1390 le roi lui-même, avec une armée polonaise et lithuanienne, conquit les possessions de Witold. Les intrigues de l'Ordre teutonique en vue de détourner les magnats polonais de la guerre commune échouèrent (1). Vilno, assiégée deux fois, résista grâce au secours polonais.

Lorsque Clément de Moskozew résigna son poste à Vilno, il fut remplacé par Jasko d'Olesnica. A celui-ci le roi promit par acte du 22 juillet 1391 (2) de ne point livrer à son insu Vilno, Vitebsk, Grodno et Meretch à un prince lithuanien, mais de les garder directement sous l'administration polonaise. Malgré cet engagement solennel indiquant l'intention du roi de poursuivre son ancienne politique d'incorporation, nous voyons se produire une année plus tard un brusque changement. Par l'intermédiaire des princes de Mazovie, Witold fit en 1392 la paix avec Jagello en abandonnant l'Ordre teutonique. Les conséquences de cette paix ne tardèrent pas à se manifester. Non seulement Jagello rendit à Witold son patrimoine de Troki, mais il lui confia en outre la principauté de Vilno et la suprématie sur toutes les possessions lithuaniennes et ruthènes, à condition de les administrer « pro rege et regno Poloniae » (3).

---

(1) VOIGT. *Geschichte Preussens V*, 575.

(2) *Cod. epist. II*, nr. 17.

(3) *Dlugosz I C.*

Par cette dotation l'ancien Grand-Duché de Lithuanie ne fut pas encore renouvelé comme unité politique, mais un pas important fut fait dans cette direction par sa reconstitution comme unité administrative. La primauté de Skirgello, établie en 1388 «pro principali duce», s'étendait sur les provinces directement soumises à son administration et quelques possessions des autres princes, situées dans la Lithuanie ethnographique. Le pouvoir de Witold réunissait dans la même main toutes les terres lithuaniennes et ruthènes du Grand-Duché. Les motifs qui poussèrent Jagello à cette importante décision étaient doubles. Il voulait mettre fin à la guerre civile, qui menaçait l'existence de l'Union (1), et, en même temps, se servir de l'énergie de Witold pour rétablir l'ordre à l'intérieur de la Lithuanie, où les rivalités des nombreux princes étaient un danger constant pour la paix.

Dorénavant la prospérité de l'Union reposait sur la bonne entente entre Jagello et Witold. Le danger de cette solution ne se fit pas remarquer immédiatement. Les premières années après la réconciliation des deux cousins passèrent sans la moindre complication. Pour compenser Skirgello de la perte de ses principautés, le roi et Witold décidèrent de lui donner Kiev, en dépossédant le prince Wladimir, frère aîné de Jagello. Avant d'exécuter ce projet, Witold, d'accord avec le roi, abolit la plupart des principautés à l'intérieur du Grand-Duché et concentra leur administration directement entre ses mains. Les princes dépossédés furent envoyés à Cracovie. Lorsque Skirgello, qui avait obtenu Kiev en 1394, mourut trois ans plus tard, presque tout le Grand-Duché de Lithuanie fut administré directement par les fonctionnaires de Witold. Bien que plus tard certaines principautés eussent été données de nouveau en fief aux princes de la dynastie régnante, le principe des dotations obligatoires était une fois pour toutes aboli. Cependant cette action profitable pour

---

(1) Voigt, *Cod. dipl. Prussiae IV*, 110.

l'Union avait aussi son côté fâcheux, car elle fit renaître les anciennes disputes à propos des territoires ruthènes, notamment ceux de Loutsk et de la Podolie. Aussi longtemps que ces terres avaient eu des princes particuliers, soumis comme tous les autres au roi de Pologne, la question de leur appartenance à l'un ou l'autre des pays de l'Union ne pouvait même pas se poser. Mais lorsque les princes furent supprimés et que Witold voulut s'arroger le droit de les administrer directement, les querelles recommencèrent.

Pendant les années de concorde les Polonais et les Lithuaniens avaient mené en commun la lutte contre l'Ordre teutonique. Après le dernier siège de Vilno en 1394, les Chevaliers renoncèrent à la conquête de la Lithuanie en se contentant de lutter pour la possession de la Samogitie, qui les séparait de l'Ordre des Porte-glaives. Dans les années qui suivirent les succès militaires, remportés par les Polonais et Lithuaniens contre l'Ordre teutonique, le danger que contenait en germe l'accord en 1392 entre Jagello et Witold se montra clairement. Libéré de la menace des Chevaliers et devenu le seul prince puissant sur tout le territoire du Grand-Duché de Lithuanie, Witold exerçait un pouvoir qui ne correspondait plus à sa situation légale de représentant du roi de Pologne. Aussi à partir de 1395 il commença à se servir du titre de Grand-Duc et inaugura une politique de conquête, qui pouvait facilement aller à l'encontre des intérêts polonais. Le 28 septembre 1395 Witold conquit Smolensk. Dans les années suivantes, il entreprit trois grandes expéditions au cœur même des possessions tartares. Ses victoires lui donnèrent la domination sur le littoral de la mer Noire.

La première qui s'inquiéta du succès de Witold fut celle qui avait tout sacrifié pour la réalisation de l'Union : la reine Hedwige. Elle demanda à Witold en 1398 de lui payer pour tribut les territoires lithuaniens que le roi Jagello lui avait cédés le jour de son mariage. Le tribut ne devait être qu'un symbole de soumission, mais précisément pour cette raison Witold le refusa. Il alla plus

loin encore. Vexé par cette demande, il fit la paix avec l'Ordre teutonique à des conditions fort peu avantageuses en leur cédant la Samogitie. Dans le traité il s'intitulait Duc suprême de la Lithuanie et de la Ruthénie. Peu de temps après il se fit élire roi (1) par les boyards et magnats lithuaniens et ruthènes. Ainsi le Grand-Duché de Lithuanie était de fait reconstitué. Ce changement de relations entre la Pologne et la Lithuanie fut confirmé à Vilno en 1401 par un acte légal.

Deux raisons décidèrent Witold à l'abandon de ses tendances ouvertement séparatistes. La première était la célèbre bataille de la Worskla, où presque toute son armée fut exterminée par les Tartares. Cette défaite l'arrêta dans sa politique d'expansion vers l'Est et l'obligea à chercher un appui en Pologne. La seconde fut la survivance du prince Swidrigello à ce désastre. Ce frère cadet du roi de Pologne pouvait à ce moment difficile devenir un rival dangereux, si Witold inclinait trop visiblement à une émancipation complète. Il ne faut pas oublier, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, que Swidrigello prétendait avoir un droit à la possession de tout le Grand-Duché de Lithuanie. A la réunion de Brest-Litowsk en 1400, le roi lui donna en fief la Podolie occidentale. Swidrigello l'obtint à titre de fief polonais. Cette forme de dotation trancha les discussions lithuano-polonaises relatives à l'appartenance de la Podolie et était en même temps un avertissement pour Witold.

Ainsi le terrain était préparé pour une solution compromissoire. Le 18 janvier 1401, à Vilno, Witold rendit hommage au roi de Pologne. Cet acte formula la nouvelle conception des relations entre Pologne et Lithuanie. Le Grand-Duché, rétabli en 1392 comme unité administrative, fut à présent reconstitué comme unité politique. L'acte de Vilno légalisa toutes les usurpations de Witold et l'établit formellement Grand-Duc de Lithuanie. C'est la première véritable union, conclue entre deux nations,

---

(1) *Ss. rer. Pruss, III.* 224.

qui conservaient toutes les deux leurs institutions propres. Le lien était la personne du monarque, car le roi de Pologne était en même temps « supremus dux » de la Lithuanie. Cependant celle-ci conservait son propre « magnus dux » dans la personne de Witold, tenant son pouvoir, exercé à vie, des mains de Jagello. Les princes lithuaniens qui avaient encore conservé des fiefs ne juraient plus fidélité directement au roi de Pologne, mais à Witold. C'était donc une union personnelle. L'idée d'incorporation avait fait place à une forme moins étroite de relations entre les deux peuples. D'après les stipulations de l'acte de Vilno, l'institution d'un Grand-Duc propre pour la Lithuanie était créée exclusivement pour Witold. Après sa mort, le roi de Pologne ou ses descendants devaient exercer cette fonction. Une autre innovation dans les relations entre Pologne et Lithuanie fut la part active que prirent dans les nouveaux arrangements les représentants des classes sociales supérieures des deux pays. Les boyards lithuaniens, dont le pouvoir et l'importance sociale avaient considérablement augmenté après la suppression de la plupart des fiefs princiers, signèrent une déclaration à Vilno le 18 janvier.

Le conseil de la couronne polonaise répondit le 11 mars par une déclaration à Radom. Ces deux actes contenaient une nouvelle stipulation obligeant les Polonais, en cas de mort sans descendance de Jagello, de ne point élire un nouveau roi sans la connaissance et le conseil des Lithuaniens. L'union de Vilno et de Radom était une convention entre deux États, confirmée par les représentants de deux peuples, mais sans qu'il en résultât une égalité des deux contractants. Les concessions, faites par les Polonais, étaient dictées par une juste compréhension de la situation politique. L'heureuse conséquence de cette modération fut la coopération des deux peuples dans les questions de politique étrangère, ce qui leur permit de remporter la fameuse victoire de Grunewald.

* * *

Avant de récolter les fruits de leur étroite collaboration, Polonais et Lithuaniens passèrent par une époque de guerres incessantes et d'intrigues, fomentées par l'Ordre teutonique.

Pendant les années 1386 à 1401 les transformations intérieures et les luttes avec les Tartares avaient empêché une concentration de toutes les forces de l'Union contre les Chevaliers. La cession à Witold par le Khan Tahtamuch du droit formel des Tartares sur toutes les terres russes (1) avait fait espérer aux Lithuaniens une solution radicale du problème oriental. Mais lorsque la défaite de la Worskla eut arrêté la réalisation de ce plan, Witold se rapprocha de la Pologne pour attaquer en commun le problème teutonique : c'est-à-dire reconquérir la Poméranie et la Samogitie.

Cependant l'adroite diplomatie des Chevaliers sut écarter le danger. Pour y arriver elle se servit de l'ambitieux Swidrigello qui ne voulait pas se contenter de la Podolie. En 1402 Swidrigello quitta sa principauté, conclut un accord avec les Chevaliers et déchaîna la guerre civile. La révolution de Smolensk porta au pouvoir le prince George Swiatoslawitch, un ennemi de l'Union. En Podolie l'insurrection dura toute une année. Dans ces circonstances Jagello et Witold se décidèrent à conclure la paix avec l'Ordre teutonique et à se réconcilier avec Swidrigello, pour pouvoir se tourner contre Smolensk. La paix qui laissa la Samogitie entre les mains des Chevaliers fut signée le 22 mai 1403.

Swidrigello rentra et obtint dans le Grand-Duché de nouvelles dotations. Le 26 juin de la même année, Smolensk fut reconquis par la coopération des troupes polonaises et lithuaniennes. Pour cette fois la tactique de l'Ordre de conclure une paix séparée avec Witold n'avait pas réussi. Mais une année plus tard déjà nous le voyons signer avec Witold une alliance militaire. Dans les guerres que Witold

(1) A. PROCHASKA. *Przegl. histor. XV*, 259.

reprit bientôt après contre Moscou, nous trouvons dans son armée des renforts de Chevaliers. En soutenant la Lithuanie dans son expansion à l'Est l'Ordre teutonique espérait détourner Witold de la Samogitie et le brouiller avec la Pologne. Pour prévenir ce danger Jagello obligea plusieurs fois le Grand-Duc de Lithuanie à renouveler ses anciennes promesses de fidélité.

Les trois guerres contre Moscou en 1406, 1407 et 1408 renouvelèrent la fraternité d'armes entre Polonais et Lithuaniens. Les nombreuses victoires donnèrent un si grand prestige à la puissance de Witold, que Novgorod et Pskov acceptèrent des princes de la dynastie lithuanienne. En été 1408 Swidrigello trahit de nouveau l'Union en s'enfuyant à Moscou. Rentré après la paix il recommença ses intrigues avec l'Ordre teutonique. Le complot fut découvert et Swidrigello jeté en prison. Sous cette nouvelle menace d'une guerre civile, Witold se décida de concert avec Jagello à préparer énergiquement la guerre contre les Chevaliers.

Une action diplomatique des deux adversaires précéda l'ouverture des hostilités. Une tentative de l'Ordre pour détourner Witold de la Pologne échoua. Alors les Chevaliers qui voulaient s'emparer de la Samogitie, où Witold soutenait l'insurrection, sollicitèrent la neutralité de la Pologne en cas de guerre avec la Lithuanie. Jagello réfusa. Là-dessus les Chevaliers envahirent la Pologne. Lorsqu'un armistice fut conclu, l'action diplomatique reprit. Les deux adversaires envoyèrent aux cours européennes des notes diplomatiques, en exposant leurs griefs. Les Chevaliers se plaignaient de ce que le roi de Pologne s'associât avec des schismatiques et des barbares (1). Jagello (2) reprochait à l'Ordre de n'avoir répandu en Lithuanie, ni la foi chrétienne, ni la culture. Au moyen de subsides d'argent, l'Ordre teutonique s'assura le soutien des rois de Bohême

(1) *Cod. Vitoldi, appendix* nr. *IV.*

(2) *Ib.* nr. 426, *Dlugosz III,* 584/8.

et de Hongrie. Wenceslas de Bohême à qui la Pologne et la Lithuanie avaient soumis leurs querelles avec l'Ordre teutonique, rendit sa décision le 15 février 1410.

La Samogitie était attribuée à L'Ordre avec défense pour la Pologne d'aider la Lithuanie à la reconquérir. Les Polonais réfusèrent. Alors le roi Sigismond de Hongrie proposa à Witold une alliance et la couronne royale à condition d'abandonner la Pologne. Witold refusa à son tour. La guerre devint inévitable. Les troupes polonaises et lithuaniennes se réunirent près de Tchervinsk le 30 juin 1410. Dans les plaines de Tannenberg et de Grunewald se décida le sort de l'Union et de l'Ordre teutonique. Les Chevaliers essuyèrent une défaite écrasante. L'occasion était unique pour les expulser complètement de la Prusse. Si elle ne fut pas saisie, la faute en revient à Witold, qui se contenta de récupérer la Samogitie et abandonna les hostilités. La paix de Torn, conclue le 1 février 1411, n'apporta aucun avantage territorial à la Pologne. Dans les négociations qui furent entamées à la suite de cette guerre avec la Hongrie et les Habsbourgs (1), Witold prit une part aussi active que le roi Jagello lui-même.

Le Grand-Duc de Lithuanie avait acquis un tel pouvoir que de fait il gouvernait toute l'Union de concert avec Jagello. Les bonnes relations personnelles existant à cette époque entre Witold et le roi de Pologne excluaient le renouvellement d'une crise semblable à celle de 1398. Cependant la situation n'était pas sans danger, la défaite de Grunewald ayant poussé les Chevaliers à redoubler leurs intrigues pour détacher la Pologne de la Lithuanie. En même temps le Grand Maître de l'Ordre, Henri de Plauen. préparait la revanche militaire. En réponse à ces menaces la Pologne et la Lithuanie confirmèrent en 1413 par un nouveau pacte à Horodlo leur commun désir de vivre en bonne intelligence. Mais cette union n'était pas un simple renouvellement de la précédente. Deux

---

(1) *Index actorum saec. XV.* nr. 665.

tendances en apparence contradictoires s'y affirmèrent. D'un côté une indépendance, encore plus grande que celle confirmée à Vilno et à Radom, fut concédée à la Lithuanie. Son droit d'avoir un Grand-Duc particulier devint une institution stable. D'un autre coté de nombreuses stipulations y furent signées visant un rapprochement plus étroit des deux pays de l'Union. Cette contradiction apparente s'explique par plusieurs causes. Depuis que le séparatisme de Witold ne tendait plus à rompre l'union, mais se contentait de reconstituer la Lithuanie comme Etat autonome et de situation égale à la Pologne, il était difficile aux Polonais de s'opposer à cette politique. Non seulement Witold était devenu très puissant, mais le roi de Pologne lui-même paraissait encourager cette tendance. La raison en est que depuis la mort en 1399 de la reine Hedwige et de son enfant nouveau-né le droit dynastique de Jagello à la possession de la Pologne avait perdu tout fondement. Il est vrai qu'en 1391 il avait été réélu avec tous les titres d'une descendance héréditaire (1) et s'était remarié avec la petite-fille de Casimir le Grand. Cependant depuis lors l'idée d'un trône électif avait fait du progrès; et c'est pourquoi en 1413 Jagello avait à juste titre intérêt à voir la Lithuanie, son patrimoine héréditaire, s'émanciper définitivement de l'incorporation à la Pologne. Mais cette concession à la Lithuanie, reconnue par les Polonais comme nécessaire et favorisée par l'intérêt dynastique du roi, n'excluait point le désir de tous les intéressés de maintenir et même de fortifier l'Union. Une série de stipulations visait ce but. On décida qu'au fur et à mesure de la nécessité et avec le consentement des deux souverains, les représentants de la Pologne et de la Lithuanie devaient se réunir à Partchov, Lublin ou ailleurs pour délibérer dans l'intérêt des deux pays. Le système d'administration polonais fut introduit en Lithuanie. es Lhauts fonctionnaires devaient participer, comme en Pologne, au Conseil grand-

---

(1) *Voigt: Cod. dipl. Prussiae VI*, nr. 86/7.

ducal. Les privilèges de l'Église catholique en Lithuanie furent confirmés et élargis. Pour rapprocher les noblesses des deux pays, quarante-sept familles polonaises dotèrent de leurs armoiries un nombre égal de familles lithuaniennes. Toutes ces réformes sociales avaient pour but manifeste de créer une base de culture commune.

A Vilno et Radom le principe de l'incorporation avait été abandonné temporairement (1). Après la mort de Witold la Lithuanie devait revenir à la Couronne polonaise. A Horodlo on abandonna en apparence définitivement cette idée. En réalité on prépara les conditions nécessaires pour la réaliser un siècle et demi plus tard (2). La grande importance de Horodlo consiste à avoir contenté toutes les aspirations du présent et à avoir préparé pour l'avenir les bases d'une solution définitive. Le résultat immédiat fut la solidarité et la collaboration entre Polonais et Lithuaniens, qui ne furent troublées que seize années plus tard par une intrigue savante de l'étranger. Trois fois encore l'union dut mener la guerre contre l'Ordre teutonique avant de conclure en 1422 la « paix éternelle ». Cette paix n'apporta pas à la Pologne la satisfaction de toutes ses réclamations territoriales. A la Lithuanie la possession définitive de la Samogitie fut garantie.

Les Hussites avaient offert, au cours des guerres contre l'Ordre, la couronne de Bohême à Jagello, et lorsque celui-ci la refusa, à Witold. Ce dernier profita de l'offre pour créér des difficultés à l'Empereur Sigismond et pour l'empêcher ainsi de soutenir les Chevaliers (3). Quand en 1423 une violente réaction contre les Hussites se produisit en Pologne et en Lithuanie, Witold se retira de l'intervention. A cette époque il reprit de nouveau sa politique d'expansion à l'Est. Le moment était favorable, car en 1424 le Grand Duc de Moscou Basil lui avait con-

---

(1) « *Unia horodelska* » *de Oswald Balzer. Conférence à l'Académie des Sciences le* 3 *mai* 1913 *à Cracovie.*

(2) *Ibid.*

(3) *Dlugosz IV* 301.

fié en mourant la tutelle de ses enfants. L'influence du Grand Duc de Lithuanie s'étendit ainsi sur Moscou même. Trois expéditions avec participation des Polonais en 1426 contre Pskow, en 1427 « cent lieues derrière Smolensk » (1) et en 1428 contre Novgorod apportèrent à Witold de nouvelles acquisitions territoriales. Pendant ces années le danger tartare était conjuré, les divers Khans se disputant entre eux les faveurs et l'appui de Witold.

La Lithuanie pouvait donc jouir en paix de ses possessions au bord de la mer Noire. La Podolie lui avait été rendue par Jagello après la bataille de Grunewald comme compensation des efforts communs. Mais de nouveau la dépendance de Witold vis-à-vis de la Pologne, bien que toute formelle, ne s'accommodait plus avec ses succès et sa puissance.

L'ancien ennemi de l'Union et l'intrigant par excellence, qu'était Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie et Empereur, se rendit parfaitement compte du profit qu'il pouvait tirer de cette situation délicate. A la réunion de Loútsk en 1429, il proposa à Witold la couronne royale. La situation de Jagello était difficile. L'idée de l'électivité au trône avait gagné tant de terrain en Pologne, que c'est à grand'peine qu'il avait tout au plus obtenu une promesse de succession pour un de ses fils (2) — il en avait deux de son quatrième mariage. Mais pour le salut de l'Union il fallait encore que ce fils fût « supremus dux » de Lithuanie. Le couronnement projeté de Witold menaçait cet espoir. Une fois devenu roi, Witold pouvait ne plus reconnaître la suzeraineté du roi de Pologne et, pour le cas de sa mort disposer librement de ses possessions. Ce danger était d'autant plus grand que l'offre de l'Empereur Sigismond avait eu en apparence seulement le but de fonder une forte alliance entre ses États, l'Ordre teutonique et le « libre » et « éternel » royaume de Lithuanie

(1) *Cod. Vitoldi* nr. 1298.
(2) *Cod. epist. II*, nr. 149.

contre les infidèles. En réalité il visait la rupture de l'Union et l'isolement de la Pologne (1). Après de longues et pénibles négociations Jagello consentit au couronnement de Witold mais à la condition que celui-ci promît par écrit de léguer le Grand-Duché à celui des fils de Jagello qui serait élu roi de Pologne. Cette proposition aurait pu trancher la querelle. Cependant la mort de Witold le 27 octobre 1430 renversa tous les projets.

*
* *

La crise éclata avec une nouvelle vigueur. Pour comprendre toute sa gravité, il faut bien se rendre compte de la situation au moment de la mort de Witold. En 1418 le prince Swidrigello, frère cadet du roi de Pologne, s'était échappé de prison. Pour éviter la guerre civile Jagello et Witold s'étaient réconciliés avec lui.

A présent ce prince ambitieux, qui avait plusieurs fois déjà trahi l'Union pour entrer en possession de son patrimoine, réclamait le pouvoir suprême en Lithuanie. L'offre de la couronne royale par l'Empereur Sigismond avait réouvert les discussions sur les relations entre la Pologne et le Grand Duché. Les Polonais se basaient sur l'acte de Horodlo, d'après lequel, après la mort de Witold, un nouveau Grand-Duc devait être nommé par le roi de Pologne avec l'avis et le consentement des Polonais et des Lithuaniens. Swidrigello et ses partisans refusèrent de reconnaître le point de vue polonais en se basant sur un précédent dangereux, l'élection de Witold en 1398. Cette querelle fut encore compliquée par des questions territoriales. Les terres de Loutsk et la Podolie, objets de compétition entre Polonais et Lithuaniens depuis les temps de Casimir le Grand, avaient été données en 1392 et 1411 à Witold en possession viagère.

Se basant sur les actes de donation, les Polonais récla-

(1) *Cod. Vitoldi*, nr. 1393. *Dlugosz IV*, 411.

maient à présent la restitution de la Podolie Occidentale. Il sembla un moment que la rupture pourrait être évitée. Jagello qui au moment de la mort de Witold se trouvait en Lithuanie, persuada son frère de remettre la solution des querelles à une conférence des deux partis, fixée au 15 août de l'année suivante. Swidrigello venait d'accepter cette proposition quand il apprit que la noblesse de la Podolie Occidentale avait renversé les autorités lithuaniennes et occupé le pays au nom de la Couronne polonaise.

Cette nouvelle faillit rompre l'accord. Swidrigello n'hésita pas à emprisonner le roi et sa suite (1). Les Polonais se préparèrent à la guerre. Une fois de plus pourtant Jagello réussit à éviter la rupture en promettant de restituer temporairement la Podolie jusqu'à la décision de la conférence. Mais les Polonais refusèrent d'exécuter la promesse du roi, et, bien plus, exigèrent la restitution des terres de Loutsk. Swidrigello par contre réclamait avec insistance la Podolie et, pour donner plus de poids à sa revendication, conclut le 19 juin 1431 une alliance militaire avec l'Ordre teutonique (2). Dès lors la guerre civile était inévitable.

Le Grand maître de l'Ordre. M. Paul de Russdorff, laissa plusieurs mois la Pologne dans l'incertitude au sujet de cette alliance et attendit pour déclarer la guerre que la lutte entre Polonais et Lithuaniens eût éclaté en Volhynie. Cependant l'espoir des Chevaliers de dissoudre défiinitivement l'Union ne se réalisa point. Après quelques semaines de luttes, menées des deux côtés sans enthousiasme et sans acharnement, Swidrigello conclut le 1 septembre 1431 une trêve d'environ deux ans (3).

Dans l'intervalle on espérait régler les querelles par une conférence. Celle-ci eut lieu le 1 février 1432 (4),

---

(1) J. ZAMOYSKIEGO *inwentarz archiwum Koronnege III s.* 930/1 et 952/3.

(2) *LEK VIII* nr 462.

(3) *Zib tow Szewczenki*, T 76, s. 131/5

(4) DLUGOSZ IV 469/70

mais malgré le commun désir d'arriver à un accord (3) elle n'aboutit à aucun résultat La raison en était que les Lithuaniens réclamairent la participation aux négociations de l'Ordre teutonique. Les Polonais, sous l'impression de la récente invasion des Chevaliers, repoussèrent catégoriquement cette proposition. L'année suivante une nouvelle tentative fut faite pour réconcilier les adversaires. Les Polonais proposèrent de reconnaître à Swidrigello la même situation que celle, concédée précédemment à Witold. Mais les Chevaliers, au courant des négociations, renouvellèrent aussitôt l'alliance avec Swidrigello.

De nouveau tout espoir d'accord disparut. Dans ces conditions les Polonais décidèrent de changer radicalement leur politique. Puisqu'il n'était pas possible de s'entendre avec Swidrigello, ils lui opposèrent comme candidat à la dignité grand-ducale le prince Sigismond, frère cadet de Witold. Pour trancher toutes difficultés on décida d'emprisonner Swidrigello. Celui-ci parvint pourtant à s'enfuir et la guerre civile recommença. Dorénavant le Grand Duché était partagé en deux camps, qui rejetaient toute solution transactionnelle et visaient leur extermination réciproque.

Il faut rappeler ici que le Grand Duché était composé de la Lithuanie proprement dite et des anciennes principautés ruthènes. A la Lithuanie proprement dite appartenaient le pays ethnographiquement lithuanien et les territoires du Polésie, de Grodno, Brest et Minsk, appelés Russie Blanche et peuplés de Lithuaniens et de Ruthènes. Elle vivait sous une loi et une administration uniformes, à quelques exceptions près en faveur des catholiques. Par contre les principautés ruthènes, même après la suppression de leurs princes, avaient gardé leur « starina » c'est à-dire leurs lois et coutumes locales. Elles ne prenaient aucune part active à la représentation et à la vie politique du Grand Duché. Les réformes que le

(3) *Cod. epist. III dod.* nr. 10.

contact avec la Pologne avait apportées ne les avaient point touchées jusqu'à présent.

Quand la guerre civile éclata, Sigismond conquit facilement la Lithuanie proprement dite, tandis que les principautés ruthénes lui resistèrent (1). Swidrigello avait su les gagner à sa cause par une adroite concession. Lorsqu'il renouvela en 1432 l'alliance avec les Chevaliers, il invita les boyards des principautés ruthènes à prendre part à cet acte. Dans ces conditions la politique polonaise se trouvait devant une tâche difficile. Deux solutions se présentaient pour détourner les Ruthènes de Swidrigello : ou bien rapprocher par la législation les principautés ruthènes de la Lithuanie proprement dite, ou bien leur octroyer les privilèges polonais, promis à la Ruthénie Rouge. La première rétablissait l'unité du Grand-Duché, la seconde aurait pour conséquence l'incorporation des principautés ruthènes à la Couronne polonaise. Les boyards de la Ruthénie Rouge, ancienne principauté de Halitch, poussaient dans le sens de la seconde solution pour mettre fin à la divsiion artificielle, qui depuis 1340 les séparait de la Volhynie. Le roi et le conseil de la Couronne préférèrent pourtant la première dans le but de reconstituer l'Union sur son ancienne base.

Deux actes qui portent la date du 15 octobre 1432 résultèrent de cette décision. Par le premier, conclu entre les représentants polonais et ceux du prince Sigismond, l'Union fut reconstituée. Sigismond fut reconnu Grand-Duc de Lithuanie aux mêmes conditions que jadis Witold. Il devait promettre pour lui-même et ses successeurs de ne point briguer la couronne royale à l'insu du roi de Pologne. Il dénonça l'alliance avec l'Ordre teutonique et reconnut le droit de la Pologne à toute la Podolie, ne gardant que Loutsk en possession viagère. Par le second acte, promulgué au nom de Jagello, les privilèges de la Lithuanie proprement dite furent confirmés et étendus, à l'exception des

(1) *Polnoje sobr. XVII*, 61 etc.

droits politiques, à tous les territoires du Grand-Duché, y compris les principautés ruthènes. Deux années durant Sigismond hésita à confirmer cet acte qui diminuait dans le Grand Duché la situation priviligiée de la Lithuanie proprement dite. Il ne s'y résigna que devant l'impossibilité de vaincre son adversaire sans faire cette concession aux principautés ruthènes et devant la menace d'un compromis qui eût accordé à Swidrigello une partie du Grand-Duché. A partir de ce moment la cause de Sigismond était gagnée, encore que la guerre se prolongeat plusieurs années. La mort de Jagello le 1 juin 1434 ne changea point la situation politique. En été de 1435 les Polonais et les Lithuaniens remportèrent une victoire décisive sur Swidrigello, qui ne put se maintenir que dans les principautés du Sud. De nouveau se présenta à la Pologne la possibilité de mettre fin à la guerre civile par un compromis. Swidrigello promettait de laisser après sa mort toutes ses possessions à la couronne polonaise (1). C'est la solution territoriale adoptée 130 années plus tard par l'Union de Lublin. Les Polonais, liés par leurs conventions avec Sigismond, refusèrent. En 1438 Swidrigello, définitivement vaincu, s'enfuit en Valachie. Alors seulement la Pologne comprit quel dangereux allié elle s'était acquis dans la personne de Sigismond. Bien que devant tout aux Polonais, il entra dans la voie de son prédécesseur Swidrigello, dès que le dernier obstacle à sa domination eut disparu. Le but de sa politique était la rupture complète de l'Union. Il avait conseillé au nouveau roi de Pologne Ladislas III d'accepter la couronne de Bohême pour le prince Casimir, fils cadet de Jagello. Pendant la guerre qui s'en suivit il négocia un traité d'alliance avec le roi des Romains Albert, prétendant à la couronne de Bohême, et entra en pourparlers avec l'Ordre teutonique et les Tartares (2) pour former une ligue anti-polonaise. Cependant cette politique de Sigismond dé

(1) *Cod. epist.* 1/1 nr. 91/2.
(2) *Cod. epist. III dod* nr. 44.

passait de loin les tendances séparatistes des Lithuaniens, dont le programme était : maximum d'indépendance, mais dans le cadre de l'Union. Le parti polonophile (1) était si fort que le Grand-Duc fut obligé de renouveller en 1439 ses promesses de fidélité au roi de Pologne. Mais ceci ne l'empêcha point de continuer les intrigues et de prendre des mesures de répression contre ses ennemis à l'intérieur du pays. Cette politique causa sa perte. Il fut assassiné le 20 mars 1440, dans son château de Troki (2).

---

(1) A. Lewicki : *Przymierze Zygmunta w. Ks. lit. z Krolem Rzymskim Albrechtem*, *Rospr. Akad. hist. t. 37, dod* 8 *s.* 319.

(2) *Dlugosz IV* 609.

CHAPITRE IV

Relations polono-lithuaniennes et politique étrangère : 1440-1569. — Casimir, Grand-Duc de Lithuanie et Roi de Pologne : 1440-1492. — Particularisme des magnats lithuaniens. — Querelles territoriales. — Politique d'apaisement du Roi. — Lutte contre les Chevaliers teutoniques et contre Moscou. — Danger turc et complications en Hongrie. — Règne des fils de Casimir, Albert et Alexandre : 1492-1506. — Rivalités de magnats. — Défaites militaires. — Sigismond le Vieux : 1506-1548. — Exécution des privilèges. — Continuation de la lutte contre Moscou. — Sigismond August, le dernier des Jagellons : 1548-1572. — Danger russe et problème de l'Union. — Particularisme des magnats et désirs de la noblesse. — Pétition du camp de Vitebsk. — Efforts du Roi pour amener la solution.

L'année 1440 marque un changement radical des relations entre la Pologne et la Lithuanie. Jusqu'à la mort de Sigismond l'Union reposait sur des actes juridiques, qui déterminaient les relations réciproques des deux pays. Il est vrai que le principe de l'incorporation avait déjà été abandonné à Vilno et à Radom. Mais malgré cette concession le Grand-Duché de Lithuanie continuait à appartenir à la Couronne polonaise et le roi de Pologne exerçait effectivement le droit de suzerain chaque fois qu'un changement intervenait dans la personne du Grand-Duc de Lithuanie. Après la mort de Sigismond la base légale de l'Union sombra. Jusqu'en 1499 aucun acte juridique, reconnu par les deux pays, ne régla leurs relations. Le seul lien entre la Pologne et la Lithuanie pendant cette période fut la dynastie commune.

Sous un autre point de vue encore, l'année 1440 marqua la limite entre deux époques. Jusqu'à cette date les tendances centrifuges et séparatistes provenaient des Grands-Ducs de Lithuanie et des princes de la maison régnante. Après 1440 la même politique fut menée presque exclusivement par les magnats lithuaniens. Le pouvoir des princes de la dynastie régnante avait été brisé par Witold. L'importance des magnats s'était accrue pendant les années de guerre civile. Après l'assassinat de Sigismond, qui fut leur œuvre, ils demandèrent au roi Ladislas d'occuper le trône grand-ducal. Ils savaient bien que le roi, retenu en Pologne et en Hongrie, n'aurait jamais le temps d'exercer personnellement le pouvoir en Lithuanie et que par suite ce soin leur serait confié.

Cependant le roi refusa de venir en Lithuanie et y envoya son frère cadet Casimir. Les magnats l'acceptèrent volontiers, le jeune âge de Casimir leur assurant une influence prépondérante dans les affaires publiques. A peine le frère du roi était-il arrivé à Vilno, que la querelle entre Polonais et Lithuaniens recommença. Au point de vue polonais le prince Casimir était le « gubernator », nommé par le roi de Pologne, pour devenir Grand-Duc, il devait être élu d'un commun accord par les deux pays. Les Lithuaniens ripostaient que le droit de choisir le Grand-Duc entre les princes de la dynastie régnante appartenait à eux seuls et malgré les protestations polonaises l'élection eut lieu. Alors les Polonais abondonnèrent les discussions stériles et se tournèrent vers une politique dangereuse pour l'unité du Grand Duché en soutenant des tendances centrifuges. Après la mort de Sigismond une insurrection avait éclaté à Smolensk (1) en faveur de l'ancien prince de ce pays. A Kiev le fils du dernier prince réclamait son patrimoine. La Samogitie exigeait la confirmation de ses particularités locales. Le vieux Swidrigello réaparut sur la scène politique et s'installa avec l'aide de la Ruthénie Rouge à Loutsk.

---

(1) Polnoje *sobr. XVII* 68 *etc.*, 539/41.

Le prince Boleslas du Mazovie occupa la Podlasie. Le plan des Polonais visait le rétablissement de l'état des choses, stipulé à Krewo, c'est à dire la soumission directe des principautés lithuaniennes à la suzeraineté du roi de Pologne. Cette politique ne réussit point. Les Lithuaniens devinrent vite maîtres de la situation et pour éviter une reprise générale de la guerre civile les Polonais renoncèrent à soutenir ouvertement le prince de Mazovie. La Podlasie lui fut enlevée par la force des armes en 1444.

De ce conflit avec la Pologne résulta une importante réforme. Pour acquérir les sympathies de la population de Podlasie le Grand-Duc de la Lithuanie lui octroya le droit polonais. Cette province devint ainsi la voie par laquelle l'influence polonaise sous rapport du droit et de l'organisation sociale pénétra en Lithuanie.

Pendant les premières années du règne de Casimir les magnats lithuaniens, sous la direction de Gasztold, reprirent la politique traditionnelle d'expansion à l'Est. Après avoir renouvelé les accords avec Pskow et Nowgorod et avoir acquis un fidèle allié parmi les Tartares, ils recommencèrent la lutte contre Moscou. Au courant de la guerre, en hiver 1444/45, arriva la nouvelle de la mort du roi de Pologne, tué dans la bataille de Varna contre les Turcs. La situation créée par ce désastre était très favorable aux intérêts particuliers du Grand Duché, les Polonais étant obligés pour maintenir l'Union d'élire le Grand-Duc Casimir. Cependant cette élection souleva de nouveau la question des relations entre la Pologne et la Lithuanie. Les Polonais qui refusaient de reconnaître le titre grand-ducal de Casimir insistaient sur leur participation à l'élection d'un nouveau Grand-duc, subordonné au roi de Pologne. Par contre, Casimir réclamait la couronne de Pologne comme son patrimoine et pour appuyer cette demande il négocia un accord avec l'Ordre teutonique. Les Polonais, pour exercer une contre-pression, menacèrent alors de procéder à l'élection d'une nouvelle dynastie. La candidature de Frédéric de Brandebourg n'ayant pas trouvé

assez de partisans, ils élirent un Piast, Boleslas de Mazovie. Mais cette élection, soutenue par les partisans de Casimir, n'était pas faite pour effrayer le Grand-Duc de Lithuanie. Le prince Boleslas dépendait de la couronne polonaise et était beaucoup trop faible pour rivaliser avec Casimir. Finalement en 1446 l'accord intervint. Ce fut une victoire du point de vue lithuanien. Le désir des Polonais de donner à l'élection de Casimir la forme d'une nouvelle union ne se réalisa point. Dans l'acte du 17 septembre par lequel le Grand-Duc Casimir acceptait la couronne polonaise, les rapports entre Pologne et Lithuanie furent qualifiés d'alliance fraternelle entre deux Etats indépendants, liés par un même souverain et des ennemis communs.

Après le couronnement qui eut lieu le 25 juillet de l'année suivante le roi retourna en Lithuanie pour reprendre la guerre contre Moscou. Ce fut le dernier effort pour réaliser la politique de Gédimin, esquisce cent ans auparavant. Selon le projet du roi, le prince Ivan Mazajski devait obtenir le Grand-Duché de Moscou, à condition de reconnaître la suzeraineté de Casimir et de s'intituler son « frère cadet » (1).

Bien que les Lithuaniens eussent obtenu des renforts polonais et remporté au commencement de la guerre quelques succès, ils durent bientôt renoncer à poursuivre cette entreprise. Le prince Michel s'était, en effet, soumis à Casimir après l'assassinat de son père Sigismond et avait réclamé la restitution de la principauté qui lui avait été accordée sous le règne précédent. Quand, malgré le conseil des Polonais, cette demande lui fut réfusée, il s'allia avec les Tartares et envahit la Pologne. Sous la menace d'une nouvelle guerre civile Casimir conclut, le 31 août 1449, la paix avec Moscou. (2) Par cette paix les deux rivaux tranchèrent les querelles territoriales en délimitant leurs sphères d'influence. De plus le Grand Duc de

(1) *Cod. epist.* 1/2 nr. 27/8 ; *Akty zap Rossii* 48/9.
(2) *Akty zap. Rossii*, nr. 50.

Moscou Basil s'engageait à prêter secours à Casimir contre les prétentions du prince Michel et à refuser à ce prince tout accueil dans ses possessions (1). De son côté le roi de Pologne abandonnait le projet de ramener à l'union avec Rome ses sujets « orthodoxes » et promettait de reconnaître l'autorité du Métropolite de Moscou sur les principautés ruthènes du Grand-Duché.

Pendant ces années Casimir mena à l'intérieur de l'Union une politique très prudente pour apaiser les antagonismes. Le but des efforts du roi était de maintenir le statu quo. Cependant en 1452 un incident survint, qui faillit renverser l'œuvre pacifique du roi. Après la mort de Swidrigello les Lithuaniens avaient occupé les terres de Loutsk. Les Polonais menaçaient de reprendre celles-ci par la force (2). Heureusement le roi réussit à remettre la solution de la querelle à une conférence des deux partis. Celle-ci, tenue l'année suivante, ne mena à aucun résultat, mais entretemps un événement imprévu avait calmé les passions des Lithuaniens. La noblesse de la principauté de Loutsk, mécontente du régime lithuanien, avait noué un complot pour se soumettre à la Couronne polonaise. Le complot fut déjoué, mais les Lithuaniens ne posèrent plus les questions territoriales avec tant d'acharnement. Ils craignaient qu'en réponse aux réclamations de la Podolie les Polonais ne soutinssent les tendances séparatistes de la Volhynie.

Puisqu'il n'était pas possible de rapprocher Polonais et Lithuaniens par la voie des négociations, le roi essaya d'un autre moyen pour arriver à ce même but. Il mit en avant la question des entreprises militaires communes. Par l'acquisition de nouvelles provinces, il pouvait le plus facilement satisfaire les réclamations territoriales. Déjà en 1450, il avait dirigé les efforts des Polonais et des Lithuaniens vers la conquête de la Valachie, mais cette

(1) *Ordens briefarchiv XXV*, 61 (26/81449)
(2) *A. G. Z. XIV*, nr. 2562.

entreprise n'avait donné aucun résultat. Vis-à-vis de Moscou il avait fallu abandonner la politique d'expansion. Les Tartares étaient à cette époque en bonnes relations avec l'Union. Aussi dans cette direction avait-on déjà atteint les limites naturelles : le Dniéper et la mer Noire. Se présentait sous un autre aspect la question des Chevaliers teutoniques. A Krewo, Polonais et Lithuaniens s'étaient mutuellement promis assistance pour reprendre à l'Ordre les possessions perdues. Ce but n'avait été que partiellement atteint. Après la paix de Brest en 1422 la Prusse, la Pomerellie et Klajpeda (Memel) étaient restés entre les mains des Chevaliers. A présent une excellente occasion se présentait de réaliser les projets de Krewo. Les Etats Prussiens avaient offert leur soumission au roi Casimir. Le roi l'accepta mais sur la demande desPolonais soumit la question en avril 1454 à la diète lithuanienne réunie à Brest. La guerre commune contre l'Ordre fut décidée. Cependant au cours des luttes intermittentes, qui s'en suivirent et durèrent douze années, les Lithuaniens ne remplirent pas toujours leur promesse de secours. Jusqu'en 1458 la puissante influence de Gasztold contrecarra plusieurs fois la politique du roi. Après sa mort les intrigues des Chevaliers parvinrent à semer la discorde entre les deux alliés. Le Grand Maître de l'Ordre sollicita la médiation des Lithuaniens (1), pour obtenir une meilleure paix. Le conseil grand ducal accepta cette proposition, ce qui faillit le brouiller avec la Pologne.

A toutes ces difficultés s'ajouta en 1462 une discussion territoriale. Après la mort du dernier prince de Belsk, la Pologne s'était incorporé ce pays. Les Lithuaniens réclamèrent alors la Podolie. Mais de nouveau le roi parvint à calmer les esprits en remettant la querelle à une conférence. Prévoyant l'impossibilité d'un accord sur la base de prétentions juridiques, il proposa une solution toute nouvelle : transplanter l'Ordre teutonique en Podolie pour qu'il y continuât de jouer son rôle

(1) *LEK XI* nr. 846.

d'avant-garde contre les infidèles. Le littoral de la mer Baltique serait ainsi revenu à la Pologne et à la Lithuanie. Malheureusement, cette proposition ne trouva pas l'appui des partis intéressés. L'Ordre s'y refusa catégoriquement. Cet échec n'empêcha pas le roi de remporter dans la question des querelles territoriales un grand succès. Bien qu'aucune décision n'eût été prise, le statu quo fut tacitement reconnu. On ne revint à ces questions que cent ans plus tard, à la veille de l'Union de Lublin. Le rétablissement de la concorde à l'intérieur èut une heureuse répercussion sur la guerre contre les Chevaliers. Au cours de la dernière année de luttes la participation des Lithuaniens fut plus active. Cependant le résultat définitif montra à quelles funestes conséquences avait mené le manque d'intérêt et de compréhension des Lithuaniens concernant le but de cette guerre. La paix de Torn, conclue en 1466, donna à la Pologne la Pomerellie avec le littoral de la Baltique et une partie de la Prusse, tandis que l'embouchure du Niémen et Klaipeda (Memel) — cet accès naturel de la Lithuanie à la mer, — restaient entre les mains de l'Ordre teutonique.

Après la paix de Torn, les relations entre Polonais et Lithuaniens continuèrent à s'améliorer. Surtout à partir de 1478 la situation politique favorisa le rapprochement. Immédiatement après la paix avec les Chevaliers le roi s'était de nouveau tourné contre Moscou. Il avait conclu des traités d'alliance avec les Tartares de la Horde d'Or et de la Crimée pour paralyser la puissance croissante du nouveau Grand-Duc de Moscou Ivan III. Mais l'année 1471 avait interrompu cette politique. L'offre des couronnes de Bohême et de Hongrie aux fils de Casimir le fit entrer dans une longue lutte de rivalité avec les partisans de Mathias Corvin en Hongrie. En attendant, les Tartares de la Crimée avaient abandonné la politique polonophile et s'étaient alliés avec Moscou (1). En 1478 Ivan III conquit Novgorod.

(1) L. Kolankowski : *Obrona Rusi za Jagiellonow*, *I* 468/9.

Devant ces menaces la Lithuanie ne pouvait plus rester passive. Le roi retourna dans le Grand-Duché et reprit les préparatives de guerre. Mais il fut de nouveau interrompu par un complot contre sa vie et celle des ses enfants, (1) noué par des magnats lithuaniens, des princes ruthènes et Michel Olelkovitch, fils du dernier prince de Kiev. Après la suppression de la conspiration le roi poursuivit l'exécution de son plan cependant un plus grand danger que celui venait de Moscou détourna ses efforts. Les Turcs venaient de conquérir Kilia et Bialogrod et de couper ainsi définitivement à l'Union tout accès à la mer Noire. Casimir s'éfforca de former contre eux une coalition. (2) Il n'y réussit point, car Ivan III avait profité de la situation difficile pour s'allier contre l'Union avec Mathias Corvin et l'Empereur Frédéric. Alors Casimir renonça à faire la guerre aux Turcs et conclut avec eux la paix en 1489.

Lorsque le roi mourut en 1492 l'Union entre la Pologne et la Lithuanie n'était pas encore renouvelée, mais les bonnes relations entre les deux peuples étaient la meilleure garantie de sa durée. Les guerres contre Moscou, les Tartares, les Chevaliers et les Turcs et les complications politiques de cette période avaient constamment obligé les deux pays à s'appuyer l'uns url'autre. Les prétentions de Ivan III qui après la conquête de Novgorod réclamait Smolensk et Vitebsk (3) menaçaient en dernier lieu non seulement les principautés ruthènes du Grand Duché de Lithuanie, mais aussi celles de la Pologne. Pour garantir à sa descendance la succession dans les deux pays de l'Union, le roi Casimir avait obtenu en 1478 à la diète de Brest la promesse de fidélité des Lithuaniens à celui de ses fils qui régnerait après lui dans le Grand Duché. Pour s'assurer des Polonais il avait

---

(1) *Cod. epist. III* nr. 296.

(2) *Russk. istoricz. bibl. XXVII*, nr. 128, p. 443, nr. 132, s. 456.

(3) *Cod. epist. III*, nr. 263.

essayé de rapprocher les deux peuples par des réunions fréquentes de leurs représentants et avait en Pologne comme en Lithuanie, par d'adroites nominations aux hautes fonctions, formé un fort parti en faveur de l'Union. Après la mort de Casimir, les Lithuaniens élirent selon le désir du roi le prince Alexandre, les Polonais le prince Albert.

En 1493 Ivan III envahit le Grand-Duché. Les Lithuaniens demandèrent le secours des Polonais, qui le promirent, mais rappelèrent à cette occasion la nécessité de renouveler l'Union. La guerre ne dura pas longtemps et se termina par le mariage d'Alexandre avec la fille du Grand-Duc de Moscou.

L'année suivante, une réunion de tous les membres de la dynastie Jagellonne eut lieu à Lewoczy pour délibérer sur le danger turc, qui menaçait surtout le roi de Hongrie. On décida d'occuper la Valachie pour pouvoir mieux lutter contre les Turcs. Le but de la guerre était de reconquérir le littoral de la mer Noire. Mais le prince Etienne de Valachie étant un ami d'Ivan III, les Lithuaniens pour garder la paix, récemment conclue avec Moscou, refusèrent de prendre part à la lutte. Ils ne permirent que la participation de volontaires. L'entreprise contre la Valachie échoua. L'année suivante, les Turcs et les Tartares envahirent la Pologne. Cette fois c'étaient les Polonais qui devaient demander le secours de la Lithuanie Les Lithuaniens, en la promettant, rappelèrent de leur côté le renouvellement de l'Union. La difficulté d'une entente provenait de ce que selon le projet lithuanien le pacte de l'Union devait contenir l'abrogation formelle de toutes les anciennes clauses, stipulant la soumission de la Lithuanie à la Couronne polonaise. De plus ils voulaient étendre le droit d'hérédité de la dynastie Jagellonne sur la Pologne. Les Polonais refusaient d'accepter l'hérédité du trône et ne pouvaient pas se décider à confirmer par un acte juridique l'égalité des deux contractants, bien que de fait ils

l'eussent reconnue déjà depuis longtemps. Finalement un compromis intervint : les Polonais acceptèrent l'abrogation formelle des anciennes clauses concernant la soumission du Grand-Duché ; par contre, les Lithuaniens se contentèrent d'insérer dans la convention, qu'en cas de mort soit du roi, soit du Grand-Duc, l'élection d'un nouveau souverain n'aurait pas lieu sans l'avis et le conseil de l'autre Etat.

Au point de vue de la terminologie juridique la convention de 1499 n'était pas une union, mais une alliance concernant principalement le secours militaire réciproque entre deux Etats indépendants. L'union personnelle avait cessé avec la mort de Casimir. Le titre de « supremus dux » de Lithuanie, dont le roi de Pologne continuait à se servir, ne correspondait plus aux relations entre les deux pays. La clause de l'élection avec participation de l'autre contractant n'obligeait nullement de choisir ni le même souverain, ni la même dynastie. Si, malgré la fragilité des liens, la convention de 1499 mérite le nom d'Union, il faut chercher la raison dans l'intention des contractants, qui voulaient continuer avec certaines modifications les anciennes relations. L'Union de 1499 n'est pas constructive. Elle termine une période et exprime la reconnaissance formelle d'un état de choses, intervenu en 1440.

Que l'intention de continuer l'Union exista en effet, l'étude de la période suivante nous le montrera, mais nous verrons également pourquoi la solution définitive ne fut pas encore atteinte.

*
* *

A peine avait-on renouvelé les liens entre la Pologne et la Lithuanie, que toute l'insuffisance du nouveau règlement devint évidente. Une convention militaire, conclue dans des termes vagues, n'était pas une garantie réelle de secours efficace en cas de danger. On s'en aperçut lorsqu'en

1500 la guerre entre le Grand-Duché et Moscou éclata de nouveau. L'argent et les renforts que le roi Albert envoya à son frère ne suffirent point pour arréter l'invasion victorieuse de Ivan III. Deux tiers du Grand-Duché furent occupés par les troupes russes. A ce moment critique le problème de l'Union se posa de nouveau par la mort du roi de Pologne en 1501. Le Grand-Duc Alexandre n'était pas le seul candidat à la prochaine élection. Son frère aîné, roi de Hongrie et de Bohême (1), et son frère cadet, le prince Sigismond, faisaient également des efforts pour être élus.

Dans ces circonstances Alexandre et les Lithuaniens, ayant le plus grand intérêt à se rapprocher de la Pologne, mirent en avant la question de l'union et, en effet, le Grand-Duc de Lithuanie fut élu. Le lien étroit entre l'élection et la réalisation de l'union est mis en évidence par le fait, que les deux actes portent la même date du 3 Octobre 1501 (2). Pour influencer le choix des Polonais, les Lithuaniens reprirent dans la campagne électorale le terme d'incorporation, combattu avec tant d'acharnement au siècle précédent. Lorsque l'union fut signée, on trouva une heureuse formule satisfaisant les deux partis. On parla d'une incorporation réciproque. La Pologne et le Grand-Duché de Lithuanie devaient former dorénavant un corps indivisible et un. Pour rendre cette unité effective et durable, on stipula que l'élection d'un nouveau souverain devait toujours avoir lieu en commun et que sur les affaires de l'Union on délibérerait ensemble. De plus une union monétaire devait faciliter les relations commerciales. Afin de garantir l'exécution de la convention, on décida que tous les hauts fonctionnaires de la Pologne et de la Lithuanie seraient obligés de jurer la fidélité à l'Union et que la noblesse lithuanienne tout entière la confirmerait. La conception de l'Union, for-

(1) *Teki Narusz T.* 24 nr. 66, 68.
(2) *Przegl. histor. XVII* 95/8.

mulée en 1501, était une heureuse solution des difficultés de la période précédente. Elle marqua un grand pas en avant dans les relations entre la Pologne et la Lithuanie. Cependant son importance pour la période que nous étudions se borne à celle d'un programme pour l'avenir, car, à peine entrée en vigueur, elle fut combattue et quelques années plus tard rompue. Plusieurs causes contribuèrent à ce résultat. La concession des Lithuaniens et surtout du Grand-Duc relative à l'élection commune, qui abolissait le droit d'hérédité des Jagellons en Lithuanie, avait été faite en vue d'obtenir des renforts polonais contre Moscou. Or, malgré l'appui de la Pologne, le résultat de la guerre fut un désastre pour le Grand-Duché. La trève conclue avec Moscou le 28 mars 1503 confirma presque toutes les conquêtes du Grand-Duc Ivan III. La déception des Lithuaniens quant à l'efficacité du soutient polonais eut une influence fâcheuse sur les relations entre les deux peuples. Une autre cause fut la rivalité entre les magnats lithuaniens. Les principales familles qui avaient contribué à la conclusion de l'Union, les Gasztold et les Radziwill se querellaient entre eux. Le prince Michel Glinski, chef de l'opposition, combattait leur œuvre pour les renverser. Enfin le roi symphatisait pour des raisons dynastiques avec la politique de Glinski, qui visait le rétablissement du droit héréditaire de la maison royale en Lithuanie. Formellement les stipulations de l'Union ne furent pas tout de suite renversées. La clause des délibérations en commun était même entrée en vigueur sous forme de participation des délégués d'un pays aux diètes de l'autre. Mais l'objet des discussions se bornait généralement aux questions militaires. Les Polonais ne parvinrent pas à obtenir la confirmation par toute la noblesse lithuanienne de l'acte de l'Union.

A la diète lithuanienne de Brest en 1505 le chancellier polonais Laski préconisa comme le meilleur moyen pour exécuter les clauses de l'Union une réforme commune de l'organisation sociale des deux pays. En effet, la réalisation de sa proposition aurait enlevé le plus grand obstacle à une

entente définitive. Mais ceci ne fut réalisé que soixante ans plus tard. En attendant, l'Union de 1501 ne résista pas à la première épreuve sérieuse qu'elle dut traverser par suite de la mort du roi Alexandre en 1506. Sans attendre l'arrivée des Polonais les Lithuaniens élirent le 20 Octobre le prince Sigismond Grand-Duc de Lithuanie. Cette élection décida d'avance du choix des Polonais. Sigismond devint roi de Pologne le 8 décembre 1506. Ainsi la principale clause de l'Union était violée. Aux reproches des Polonais les Lithuaniens répondirent, que la gravité de la situation politique avait exigé cette action. Il est vrai que les querelles des magnats, à peine apaisées par le roi Alexandre, menaçaient de recommencer. De plus, profitant de la mort de Ivan III, le Grand-Duché préparait la revanche contre Moscou. Sigismond s'efforça de former une forte coalition contre son adversaire, mais Basil III le devança et envahit la Lithuanie en 1507. L'année suivante la situation se compliqua de l'insurrection du prince Glinski qui avait tué son adversaire Zabrzesinski et, n'ayant pu obtenir le pardon du roi, avait essayé de déchaîner la guerre civile. Tous ses efforts en vue d'éveiller un mouvement national et religieux parmi les Ruthènes en faveur de Moscou ne réussirent point.

Après les victoires des troupes polono-lithuaniennes sous le commandement du prince Ostrogski — un des principaux magnats ruthènes et grand patriote de l'Union — Basil III consentit à faire la paix sans nouvelles acquisitions territoriales. Au cours de la guerre, en donnant de l'argent et en envoyant des renforts, les Polonais avaient plusieurs fois rappelé à la Lithuanie l'œuvre inachevée de l'Union. Mais les rivalités entre les magnats lithuaniens empêchèrent tout travail fructueux. De plus, en 1509 la Pologne fut envahie par le prince de Moldavie. Il est très caractéristique pour les relations entre Polonais et Lithuaniens, que malgré le refus du Conseil grand-ducal de prendre part à cette guerre contre l'ami de Moscou, le nombre de volontaires lithuaniens fut considérable. Après le rétablis-

sement de la paix, le problème de l'Union fut traité presque à chaque diète. Les Polonais mettaient en avant, avec raison, que pour intéresser le gros de la noblesse polonaise en faveur du Grand-Duché, il fallait créer une base solide et durable à l'Union. Les Lithuaniens partageaient en principe ce point de vue, mais la prépondérance des magnats dans la politique du Grand Duché créait constamment des obstacles. Une réforme de l'organisation sociale aurait menacé leur puissance. Enfin les considérations dynastiques du roi n'étaient pas non plus de nature à faire avancer le travail. Aussi est-ce seulement dans la question de défense commune des frontières que l'on arriva à un résultat positif. La Pologne était en train de réaliser ce programme par une réforme financière et militaire, lorsque en 1512 la guerre avec Moscou éclata de nouveau.

Cette lutte qui dura dix années était particulièrement grave. Deux fois le Grand-Duc de Moscou parvint à former une coalition. En 1514 il s'allia avec les Habsbourgs rivaux de la dynastie Jagellonne en Hongrie et en Bohême. En 1518 le territoire de l'Union fut envahi à la fois par les Russes, les Tartares et l'Ordre teutonique. En 1514 les troupes polono-lithuaniennes sous le commandement du prince Ostrogski remportèrent, près d'Orszowa, une brillante victoire, qui sauva la Lithuanie et rompit l'alliance de l'Autriche avec Moscou. En 1518 les Polonais durent se battre seuls contre les l'Ordre car les Lithuaniens, toujours dans la même incompréhension de la question baltique, avaient refusé leur concours (1). Dans ces conditions, le désir des Polonais de mettre fin à la lutte contre Moscou fut légitime. La trève de cinq années, conclue le 14 septembre 1522, laissa Smolensk entre les mains des Russes.

A cette époque le particularisme lithuanien s'accentua de nouveau. Le roi favorisait ce mouvement pour assurer la succession du Grand-Duché à son fils, né en 1520.

(1) *Malinowski*, 164|5.

Après la mort du chancellier lithuanien Radziwill il avait confié cette fonction à Gasztold, le plus influent représentant du particularisme. Pour gagner à la cause de son fils le gros de la noblesse il avait promis la codification du droit lithuanien Grâce aux efforts du roi et aux intrigues de la reine (1) le prince Sigismond Auguste fut couronné Grand-Duc de Lithuanie du vivant de son père en 1529. Ainsi les Polonais furent de nouveau obligés pour conserver l'Union personnelle d'imiter l'exemple des Lithuaniens. A la fin de la même année Sigismond-Auguste fut élu et peu après couronné roi de Pologne. Les Polonais se décidèrent à cette élection « pour ne point céder aux Lithuaniens dans l'expression de soumission et de fidélité à la Couronne » (2). Les deux élections se firent à la condition, que Sigismond Auguste prêterait à sa majorité le serment de confirmer et d'exécuter les anciens privilèges. Cette condition eut une grande influence sur les relations entre la Pologne et la Lithuanie. Elle devint en Pologne le point de départ du « mouvement d'exécution », qui aboutit à l'Union de Lublin. Jusqu'à 1538 les pétitions de la noblesse et les délibérations des diètes ne s'occupaient que des affaires intérieures du royaume. L'exécution des droits et des privilèges qu'on exigeait ne consernait nullement l'Union. Mais en 1538 la situation changea. Une délégation lithuanienne était arrivée à Cracovie pour présenter au roi des plaintes contre les Polonais. Elle exigeait entre autres qu'on fît la défense aux Polonais d'acquérir des terres dans le Grand Duché. Cette demande visait un cas particulier : un magnat polonais Tenczynski, qui avait épousé une lithuanienne Bohurz, voulait entrer en possession de la dot de sa femme. Lorsque la noblesse polonaise apprit cette revendication, elle demanda au roi de rendre à Tenczynski les biens de sa femme, car selon

---

(1) Bona Sforza.
(2) *Tomicki XII* nr 105.

les anciens actes de l'Union un Polonais ne pouvait être traité comme étranger dans le Grand-Duché. A partir de ce moment la question de l'Union entra dans le programme de l'exécution des privilèges, mais de longues années s'écoulèrent avant que les Lithuaniens et la dynastie elle-même ne se joignissent aux efforts de la noblesse polonaise pour mener à bonne fin le travail de tant de générations.

En attendant, les conditions n'étaient nullement favorables dans les deux pays à un rapprochement. Jusqu'en 1530 la politique de Gasztold avait été contrebalancée par la puissante influence du prince Ostrogski. Grand Hetman de l'armée lithuanienne et palatin de Troki, il avait été toujours partisan d'une étroite union avec la Pologne. Mais après sa mort les fils de l'ancien chancelier Radziwill, qui s'étaient réconciliés avec Gasztold, arrivèrent au pouvoir. Ces trois hommes d'Etat, occupant les plus hautes fonctions, veillèrent jalousement au particularisme de la Lithuanie. Les délégations entre les diètes devinrent de plus en plus rares et se bornèrent aux questions militaires. Mais même sur ce terrain la Lithuanie faisait une exception pour la Valachie et refusa (1) en 1531 d'envoyer des renforts à la Pologne. Trois années plus tard la guerre avec Moscou recommença et les Lithuaniens furent obligés de demander le secours des Polonais (2). Ils l'obtinrent et, grâce aux victoires du hetman Tarnowski Ivan le Terrible fut contraint à signer le 17 février 1537 une trêve (3) de cinq ans en cédant la forteresse de Homel. En 1544 le vieux roi confia l'administration du Grand-Duché à son fils. Une année plus tard Sigismond Auguste se mariait avec Barbara Radziwill. Le parti du particularisme lithuanien, renforcé par ce mariage, opposait un refus catégorique

(1) MALINOWSKI SBORNIK, p. 195|6.
(2) *Tomic. Ms. Czàrtor.* nr. 258, p. 21.
(3) KOLANKOWSKI p. 153-168.

chaque fois que le parti polonais de l'exécution des privilèges renouvellait l'exigence de l'incorporation du Grand-Duché à la couronne de Pologne.

* * *

Sous le règne du dernier des Jagellons fut achevée l'œuvre de l'Union, commencée à Krewo par le premier roi de cette dynastie. Après la mort de Sigismond le Vieux, la situation ne changea pas immédiatement. Dans les 21 années qui séparent cette mort de l'Union de Lublin il faut distinguer deux périodes. La première s'étend jusqu'en 1562. Par son caractère elle ne diffère nullement des années précédentes. Ce sont toujours les magnats lithuaniens, partisans du particularisme, qui inspirent seuls la politique de la Lithuanie. Le roi continue toujours de défendre les intérêts de la dynastie pour conserver le Grand-Duché comme patrimoine à sa famille. La seconde période va de 1562 à la solution définitive du problème de l'Union en 1569. Elle débute par un brusque changement dans la situation. La noblesse du Grand Duché se déclare, en dépit des magnats, adversaires du particularisme. Le roi sacrifie ses intérêts dynastiques et prend énergiquement en main l'initiative de réaliser l'Union.

En 1548 l'immense majorité des Polonais était d'avis que pour pouvoir régner Sigismond Auguste devait immédiatement confirmer et exécuter tous les privilèges, y compris l'incorporation du Grand-Duché. Cependant le roi parvint à faire reconnaître son pouvoir, en promettant de donner satisfaction à toutes les demandes et particulièrement de réaliser l'Union à une commune diète des deux peuples. Pour le moment ce programme avait peu de chance de réussir. Dans le Grand-Duché les Radziwill étaient à l'apogée de leur puissance. Ils cumulaient toutes les hautes fonctions. Le roi subissait fortement l'influence de la famille de sa femme. Pour briser cette influence le

parti polonais de l'exécution mit dans son programme l'éloignement de Barbara Radziwill. Cette maladroite politique rapprocha encore plus Sigismond Auguste des partisans du particularisme. Dans ces conditions la question de l'Union, discutée à toutes les diètes, n'avançait point. Les Polonais mettaient l'incorporation du Grand-Duché sur le même pied que celle de la Prusse (1) et des petites principautés de Zator et d'Oswencim. (2) Les Lithuaniens opposaient à chaque nouvelle demande le même refus, tout en soulignant chaque fois leur désir de vivre en bonne intelligence avec la Pologne.

En effet, la solidarité entre les deux peuples était d'autant plus nécessaire que la situation politique était incertaine et la menace de guerre de la part de Moscou constante. A la diète de Piotrkow les Polonais avaient promis des renforts et le hetman Tarnowski en avait accepté le commandement. Cependant le conseil grand-ducal préféra éviter la guerre en prolongeant en mars 1566 pour six années la trêve avec Ivan le Terrible. Cette trêve permit à Moscou de diriger toutes les forces à la conquête du littoral de la Baltique. L'Ordre des Porte-glaives, trop faible pour se défendre seul, fit alors appel à la Pologne et à la Lithuanie. Ainsi un nouveau lien s'établit entre les deux pays. Le conseil grand-ducal tâcha d'écarter la Pologne du bénéfice de cette conquête pacifique, mais le maître de l'Ordre, Kettler, connaissant l'insuffisance des forces militaires du Grand-Duché, se soumit le 31 août 1559 au roi Sigismond-Auguste en lui cédant une province limitrophe. Deux années plus tard l'Ordre accepta le protectorat de la Pologne et de la Lithuanie. Pendant toutes ces années le problème de l'Union n'avait pas fait de progrès. Déconcertés par la résistance tenace du conseil grand-ducal, les Polonais s'étaient tournés vers les questions territoriales.

---

(1) Reconquise de l'Ordre teutonique en 1466.
(2) Dans ces principautés la dynastie de Piast s'était éteinte.

Pour garantir au royaume toutes ses possessions, ils avaient renouvellé leur revendications concernant la Volhynie et la Podlasie. Mais — chose plus dangereuse encore pour la durée de l'Union — les députés de la diète avaient voté en 1559 un projet d'élection, excluant du trône de Pologne tout candidat, qui se serait fait élire Grand-Duc de Lithuanie sans attendre l'élection commune. Cette décision avait été prise sous l'influence d'une brochure « De unione Lithuanica », parue peu de temps avant la diète. L'auteur, selon toute probabilité Ossolinski, démontrait que l'Union avait apporté à la Pologne beaucoup de dépenses et peu d'avantages et que le Grand-Duché, laissé seul, était incapable d'exister sans le soutien polonais. Le projet d'élection ne fut pas confirmé par les sénateurs et le roi, ce qui augmenta le mécontentement de la noblesse. Lorsque, pour protéger l'Ordre des Porte-glaives, la guerre reprit avec Moscou, et que de nouveaux efforts militaires et financiers furent exigés, la noblesse polonaise ressuscita la question de l'Union. Le roi avait convoqué en 1562 la diète polonaise à Piotrkow, pour y discuter exclusivement les nécessités militaires. La noblesse protesta contre cette décision. Deux délégations de la Petite et de la Grande Pologne arrivèrent à Vilno et exigèrent du roi la convocation d'une commune diète des Polonais, Lithuaniens, Prussiens, d'Oswencim et de Zator, qui exécuterait tous les anciens privilèges. La réponse de Sigismond-Auguste fut favorable. Il promit de convoquer la diète et de procéder à la révision des dotations de terres, faites malgré la constitution de 1504. Cette révision était une des principales exigences de la noblesse polonaise, dressée contre les intérêts des magnats.

En ce qui concerne le problème de l'Union, la nouvelle diète n'aurait pas eu plus de chance que toutes les conférences précédentes, si un événement imprévu n'avait pas donné une nouvelle direction à la politique intérieure du Grand-Duché.

L'année 1562 marque une nouvelle phase dans les relations entre Polonais et Lithuaniens. Pour la première fois la noblesse lithuanienne tout entière éleva la voix en faveur de l'Union. Les causes de ce brusque changement d'attitude étaient multiples. La guerre contre Moscou avait exigé de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices d'argent. Les magnats lithuaniens, profitant de leur omnipotence politique, avaient fait peser le poids des sacrifices sur le gros de la noblesse. Mais comme le Grand-Duché avait constamment besoin de renforts polonais, ils ne pouvaient empêcher le contact entre les deux peuples, qui fit naître chez les Lithuaniens le goût des libertés polonaises. Le danger de Moscou poussa de son côté la noblesse lithuanienne à chercher par un rapprochement l'appui plus efficace de la Pologne.

Pour ne pas entraver les opérations militaires, le roi avait demandé aux Lithuaniens de voter de nouveaux impôts au camp de Vitebsk, en automne 1562. En face de la menace russe la noblesse ne put refuser cette demande. Les impôts furent votés, mais lorsque le roi refusa de convoquer immédiatement une diète à Vilno, la noblesse lui expédia une délégation avec l'énergique demande de procéder au renouvellement de l'Union. En cas de refus elle menaçait de quitter le service militaire et de s'adresser directement aux Polonais. Dans la pétition, adressée à Sigismond-Auguste, elle exposait les raisons de sa demande. A côté de l'impossibilité de se défendre, seule contre Moscou, elle mentionnait la force obligatoire des anciens actes d'Union et les liens de famille l'unissant aux Polonais.

Il est remarquable que la pétition ne se borna point à demander l'Union et à exposer des raisons en sa faveur. Elle donna tout un programme de son exécution, dont les points principaux furent : l'élection du roi toujours en commun, commune diète et défense militaire, organisation politique et administrative uniforme. Par contre, le Grand-Duché devait conserver son propre corps de

fonctionnaires et sa propre armée. Le roi promit à la délégation de la noblesse son concours. A partir de ce moment Sigismond-Auguste devint un partisan actif de la cause de l'Union. Il serait injuste d'expliquer la conduite du roi uniquement par le fait, qu'il n'avait pas de descendance. Les intérêts dynastiques l'avaient, en effet, longtemps empêché de soutenir le parti de l'exécution des privilèges, car ce parti voulait avant tout abolir le droit d'hérédité des Jagelons en Lithuanie. Mais quand le rapprochement des deux peuples, auquel le roi avait fortement contribué par sa politique de conciliation et de diffusion de la culture polonaise, fit naître chez les Lithuaniens eux-mêmes le désir de l'Union, il n'hésita plus à vouer toute son énergie au succès de cette cause. A partir de ce moment le renouvellement de l'Union n'était plus qu'une question de temps, dont la durée dépendait de la ténacité des magnats lithuaniens, surtout des deux princes Nicolas Radziwill.

La diète polonaise de 1562/3 s'occupa de l'exécution proprement dite, c'est-à-dire de la revision des anciennes dotations en terres. Puis elle procéda à l'incorporation de la Prusse, de Zotor et d'Oswencim. Elle confia la question de l'Union à l'initiative du roi et de la Lithuanie. Quand la délégation lithuanienne arriva, le roi posa avant tout la question du soutien militaire, qui était, en effet, très urgente. La perte de la forteresse de Polotzk avait mis le Grand-Duché dans une situation critique. Il ne convient pas d'imputer ce désastre à la Pologne en prétextant que l'armée auxiliaire polonaise comptait seulement 1400 hommes. Il ne faut point oublier qu'en ce moment toute l'armée du Grand-Duché sous le commandement du hetman lithuanien ne dépassait pas le chiffre de 2000 (1).

La prochaine diète, convoquée par le roi pour la fin de 1563, devait enfin réunir les députés des deux peuples

(1) STRYJKOWSKI, pod. r. 1563.

et procéder au renouvellement de l'Union. Mais de nouveau l'espoir des Polonais fut déçu. La guerre avec Moscou empêcha la noblesse lithuanienne de venir en assez grand nombre. Le Grand-Duché se borna à envoyer à la diète de Varsovie une délégation de 28 membres. Cependant la composition de cette délégation montra un grand progrès. Auparavant seuls les membres du conseil grand-ducal avaient représenté le Grand-Duché dans les négociations avec la Pologne. Cette fois-ci sauf les magnats, qui formaient le conseil, non seulement le gros de la noblesse avait pu envoyer des députés, mais même les bourgeois de Vilno étaient représentés.

Cette composition de la délégation ne supprimait pas, il est vrai, l'influence prépondérante des magnats. Les négociations furent exclusivement menées par le prince Radziwill le Noir. Le reste de la délégation s'enfermait dans un morne silence et n'élévait la voix que dans les instants critiques, où l'opposition de leur chef menaçait de les brouiller avec les Polonais (1).

L'instruction de la délégation lithuanienne se basait sur les anciens actes de l'Union, en les interprétant dans le sens le plus favorable au particularisme. Ainsi elle admettait une commune diète, mais exigeait en même temps la conservation d'une diète particulière dans chaque pays. Les Polonais interprétaient au contraire les anciens actes dans le sens le plus favorable à une étroite union(2).

Après de longues et pénibles négociations on était enfin arrivé à un certain accord, lorsque le 2 février 1564 la victoire des troupes lithuaniennes, commandées par le Grand-Hetman Radziwill, fut connue à Varsovie. Au lendemain de cette nouvelle le cousin du Hetman, qui diri-

---

(1) *Ms. Jagell.* 154/ *I pol.* 34—37.

(2) Dans une lettre à Hosius le nonce Commendone écrivait le 16/2 1564 (Ms. Czartor. 403 s 419) : « Lithuani vellent esse duo corpora in unum con uncta, ut quasi matrimonio copulata Lithuania et Polonia duo essent in carne una ; Poloni vellent, ut commiscerentur hae provinciae et coalescerent in unum corpus ».

geait les négociations, recommença les objections contre une union trop étroite. La réponse définitive de la délégation du Grand-Duché, datée du 9 février fut un compromis entre le point de vue de la Pologne et les différentes tendances de la délégation elle-même. Comme on ne pouvait pas tomber d'accord, les deux partis soumirent leur litige au roi, mais sous réserve de ne point reconnaître à la décision royale une force obligatoire. Dans sa réponse Sigismond-Auguste donna raison aux Polonais. Il céda son droit d'hérédité à la Couronne polonaise, déclara une commune diète suffisante pour les deux pays et proposa de donner aux fonctionnaires lithuaniens le titre officiel de « Regni Poloniae per Magnum Ducatum Lithuaniae ». Cependant, pour réaliser l'Union, il trouva, indispensable de convoquer encore une diète lithuanienne, aux fins d'abolir la différence d'organisation entre la Pologne et le Grand-Duché. Cette diète eut lieu avec participation d'une délégation polonaise en juin de la même année. Sous la pression du gros de la noblesse, les magnats cédèrent dans la question des réformes intérieures. Mais quand à la clôture des délibérations le roi proposa à tous les sénateurs et députés de rejoindre la diète polonaise à Partchev, la résistance des magnats fut si forte, qu'il fallut se borner à envoyer comme auparavant une délégation. Les Lithuaniens sollicitèrent le soutien de la Pologne, pour reconquérir les provinces que Moscou et « les autres tyrans voisins » leur avaient enlevées. Quant à l'Union, le plein pouvoir limité de la délégation empêcha la conclusion d'un accord. Dans ces conditions, le roi dut de nouveau remettre la commune diète. La guerre contre Moscou fournissait aux magnats lithuaniens le prétexte d'empêcher pendant quelques années encore sa convocation.

A la diète lithuanienne dans le courant de l'hiver 1565/6 la réforme intérieure du Grand-Duché fut achevée. Le gros de la noblesse, dont l'importance politique avait augmenté par cette réforme, réclama alors « la commune diète

avec la Couronne polonaise » (1). Les députés de la Podlasie et de la Volhynie surtout soutenaient énergiquement cette demande (2). Pour ces provinces limitrophes, plus solidaires de la Pologne et soumises à son influence culturelle, les frontières politiques n'avaient plus de raison d'être. Encouragé par les pétitions de la noblesse, le roi convoqua au printemps 1566 la diète polonaise à Lublin. Celle de la Lithuanie devait délibérer dans une ville voisine, à Brest, et ensuite rejoindre les Polonais. Mais de nouveau le désaccord entre magnats et députés lithuaniens fit échouer ce projet. La noblesse de Vitebsk, découragée par cet échec, envoya alors une délégation spéciale au roi, en le priant de renouveler l'Union (3). Sigismond-Auguste ne lui put rien promettre et dut la renvoyer à la prochaine diète.

Cette situation incertaine était d'autant plus fatale, que les négociations avec Moscou n'avaient pas abouti à la conclusion de la paix. Le roi fut obligé de reprendre la guerre. Cette fois encore les Polonais ne refusèrent point leur aide, mais Sigismond-Auguste savait bien que l'importance du secours dépendrait des relations entre les deux peuples. Or, la politique égoïste du Conseil grand-ducal, éludant par tous les moyens le renouvellement de l'Union, irritait profondément les Polonais. Après la diète de Piotrkov au printemps 1567, où le secours au Grand-Duché avait été voté, les Polonais envoyèrent une délégation en Lithuanie. Le sous-chancelier Myszkowski, chef de la délégation, prononça devant les troupes du Grand-Duché un beau discours, par lequel il rappelait les anciennes promesses et en appelait à l'amour et à la concorde. Le Conseil grand-ducal donna une réponse ambiguë, ne promettant et ne refusant rien. Par contre, le gros de la noblesse se déclara désireux de l'Union, non sous la poussée de la contrainte, mais

(1) Dokumenty mosk. archiwa I 173 Lubawskijdod. nr. 56.
(2) Idem. I 182,185
(3) Idem. I 202.

uniquement par bonne volonté et dans l'esprit d'amour et de concorde, invoqué par la délégation polonaise (1).

La dernière guerre entreprise par le Grand-Duché, seul sans secours suffisant de la Pologne, échoua complètement. Quand, à la diète de Grodno la noblesse lithuanienne rappela de nouveau au roi le renouvellement de l'Union, Sigismond-Auguste essaya encore une fois de convoquer une commune diète. Il indiqua Lublin comme lieu des délibérations et fixa l'ouverture à Noël de l'année 1568.

---

(1) LUBAWSKIJ Sejm, dod. p. 208.

CHAPITRE V

L'adoption, par la Lithuanie, de l'organisation politique et sociale de la Pologne. — La culture polonaise. — Milieu historique. — La république nobiliaire. — Traits caractéristiques. — Niveau de la civilisation. — littérature, art. — Deux qualités fondamentales : amour de la liberté et générosité. — Rayonnement de la culture polonaise en Lithuanie. — Rôle de l'influence ruthène. — Baptême de la Lithuanie. — Acte de Horodlo. — Université de Cracovie. — Assimilation politique et culturelle.

Nous avons indiqué plus haut qu'il ne suffit point d'étudier les relations entre la Pologne et la Lithuanie et la politique extérieure de l'époque jagellonne pour avoir une juste conception de l'Union de Lublin. Les pages précédentes nous semblent suggérer la question : comment se fait-il que la diète de Lublin en 1568/9 ait pu régler définitivement les relations entre la Pologne et la Lithuanie, alors que toutes les diètes et conférences précédentes n'avaient abouti qu'à des solutions temporaires ? Pour rendre compte de ce fait, il nous faut exposer l'adoption par la Lithuanie de l'organisation politique et sociale de la Pologne et le rayonnement de la culture polonaise.

Au début du XVIe siècle la structure politique de la Pologne fut achevée par la loi « nihil novi » du roi Alexandre. Selon cette loi, promulguée en 1505, le roi ne pouvait ordonner aucune innovation sans le consentement de la diète. Le parlementarisme polonais avait une base purement aristocratique. La noblesse seulement,

représentant environ un dixième de la population du royaume, jouissait de la plénitude des droits et des libertés politiques. Être noble était la seule condition obligatoire non seulement pour avoir le droit d'élection et d'éligibilité à la diète, mais également pour pouvoir être élu roi de Pologne. Le droit de la noblesse fut souvent conféré aux bourgeois et parfois même aux paysans en récompense de services rendus à la patrie. Les grandes villes qui vivaient sous le droit de Magdebourg, envoyaient aussi des représentants aux diètes. Mais leur droit de vote était limité à l'élection du roi et aux affaires municipales. La diète était composée de deux Chambres : le Sénat, constitué par les évêques catholiques et les hauts fonctionnaires, et la Chambre des députés. L'élection des députés avait lieu aux diétines locales. Ces mêmes assemblées procédaient à l'élection des juges. Tout le royaume était divisé en palatinats. Les fonctions étaient gratuites et viagères. La population ruthène jouissait du même droit. Voilà, en grandes lignes, l'organisation sociale et politique de la Pologne au XVI[e] siècle.

Le point de départ de l'assimilation du Grand-Duché de Lithuanie fut la législation de Jagello. Nous avons mentionné auparavant, qu'il faut distinguer entre la Lithuanie proprement dite, où la plus grande partie de la population était ethnographiquement lithuanienne et les principautés ruthènes. Les premières réformes introduites dans le Grand-Duché ne visaient que la population ethnographiquement lithuanienne. L'acte du 20 février 1387 (1) donna aux boyards lithuaniens une organisation de classe analogue à celle de la noblesse polonaise. Dans la législation lithuanienne fut introduite pour la première fois la notion de privilège. Jusqu'en 1387 le titre de boyard n'avait indiqué qu'une fonction sociale. A partir du 20 février de cette année, les boyards se distinguèrent du reste de la population par trois privi-

---

(1) Zbior praw. lit. st. 1-2.

lèges : la propriété héréditaire du sol, le droit de marier librement leurs filles sans l'autorisation du souverain, et l'exemption des plus durs travaux à prester au Grand-Duc. Ces libertés étaient la base indispensable à une évolution des boyards vers un État civilisé. Le 22 février 1387, l'Église Catholique obtint dans le Grand-Duché les mêmes privilèges que ceux dont elle jouissait en Pologne. Un mois plus tard, le droit de Magdebourg fut conféré à Vilno. En 1413 l'acte de Horodlo continua l'œuvre de l'assimilation. L'organisation territoriale de la Pologne fut introduite dans la Lithuanie proprement dite. Les principautés de Troki et de Vilno furent transformées en palatinats. Le Conseil grand-ducal, qui existait déjà auparavant mais sans avoir un caractère légal et obligatoire, fut constitué à l'exemple polonais comme assemblée des hauts fonctionnaires. La stipulation de l'acte de Horodlo, visant la réunion des représentants de la Pologne et de la Lithuanie, fit naître dans le Grand-Duché une diète, inconnue auparavant.

Jusqu'en 1434 les principautés ruthènes, vivant sous leurs propres lois et coutumes, ne participèrent pas à ces réformes. Avant l'Union la supériorité de culture les avait préservées d'une assimilation à la Lithuanie proprement dite. A cette époque les Lithuaniens avaient subi l'influence des Ruthènes. Après l'Union les princes locaux veillaient au particularisme. Mais lorsque sous le gouvernement de Witold ces princes furent remplacés par des représentants du Grand-Duc et que les réformes, empruntées à la Pologne, eurent accordé des libertés et des privilèges à la noblesse lithuanienne, le particularisme devint défavorable aux boyards ruthènes. Ils étaient directement soumis au gouvernement central, sans avoir les avantages qu'assurait la constitution du Grand-Duché aux boyards lithuaniens. D'où leur mécontentement. Quand après la mort de Witold la guerre civile éclata entre Sigismond et Swidrigello, les deux adversaires cherchèrent l'appui des Ruthènes. Le roi de Pologne qui sou-

tenait Sigismond, étendit en 1432 les privilèges de la Lithuanie proprement dite, à l'exception des droits politiques, à toutes les principautés ruthènes du Grand-Duché.

Sous le règne de Jagello, le processus d'assimilation de la Lithuanie avait fait de rapides progrès. Le Grand-Duc Vitold, qui favorisait le particularisme politique du Grand-Duché, avait été un partisan convaincu de la culture occidentale. A l'époque de ces deux princes, les institutions sociales et politiques dans les pays de l'Union se développaient parallèlement. Mais après les avènements de Ladislas III en Pologne et de son frère Casimir en 1440, en Lithuanie l'évolution sociale et politique s'écarta de cette voie. Grâce au jeune âge des deux souverains, les magnats polonais et lithuaniens exercèrent le pouvoir. Cependant en Pologne, où le niveau culturel et matériel de la noblesse était plus élevé, les magnats ne parvinrent pas à consolider leur prédominance au détriment de leurs « frères cadets » (1), comme ils le firent dans le Grand-Duché.

En Pologne la formation de la noblesse avait été le résultat d'une lente évolution. Dans le Grand-Duché elle fut constituée d'un coup par la législation comme une classe sociale distincte. Mais la loi ne put remédier au manque de tradition, d'instruction et de capacité chez la plupart des boyards. Par suite, l'égalité entre les membres de la noblesse n'était que formelle. De fait, l'inégalité de puissance entre les magnats lithuaniens et le gros des boyards était si grande, que seuls les premiers profitaient de tous les droits et libertés. Sans former une nouvelle classe privilégiée, ils gouvernaient le Grand-Duché par le Conseil grand-ducal, dont les membres se recrutaient exclusivement parmi eux. L'influence immédiate sur le souverain leur valut d'immenses dotations en terres, qui fortifièrent leur situation économique. Les funestes conséquences de ce régime pour l'Union apparurent sous le

(1) C'est ainsi que l'on dénommait le gros de la noblesse.

long règne du roi Casimir. Poursuivant sa voie normale, l'évolution du parlementarisme aboutit en Pologne au système de deux Chambres avec égale compétence.

Dans le Grand-Duché la prédominance des magnats empêcha semblable développement. L'importance de la diète lithuanienne s'était accrue uniquement dans les affaires intérieures du pays. En 1447 Casimir avait libéré les boyards de tout tribut. Aussi devait-il demander leur consentement pour les frapper d'impôts. A partir de cette époque nous trouvons presque régulièrement des députés ruthènes à la diète. En Pologne l'élection des députés avait lieu aux diétines locales. Dans le Grand-Duché les magnats s'opposèrent à cette réforme, qui aurait donné une meilleure organisation au gros de la noblesse. Pendant cette période l'assimilation du Grand-Duché fit uniquement des progrès dans le domaine administratif et judiciaire. L'assimilation des institutions politiques fut empêchée par les magnats, car elle menaçait leur prédominance. Par l'acte du 6 août 1492 (1) le Grand-Duc Alexandre confirma la situation privilégiée du Conseil grand-ducal. Il promit de ne point modifier seul les décisions, prises en commun avec le conseil. Dans une série d'articles il énuméra les affaires, soumises à la commune décision du Grand-Duc et du conseil. C'étaient avant tout la politique étrangère, y compris les relations avec la Pologne, la nomination aux hautes fonctions et les principales affaires judiciaires. La diète n'avait aucune compétence dans ces questions.

Si l'union de 1501 ne fut qu'un programme sans exécution, la principale raison en fut l'impossibilité de fusionner dans « un corps indivisible et un » deux organismes aussi différents que la Pologne et le Grand-Duché. La commune élection du souverain se heurtait à la situation différente de la dynastie dans les deux pays. En Pologne la dignité royale était élective sans réserve ; en

(1) LUBAWSKIJ : *Oczerk dod N.IV.*

Lithuanie le choix n'était admis que dans les limites de la maison régnante. La commune diète se heurtait à la compétence inégale des deux Chambres. En Pologne aucune importante décision ne pouvait être prise sans le commun accord de la Chambre des députés et du conseil. En Lithuanie les plus importantes questions étaient du domaine exclusif du Conseil grand-ducal, où les provinces ruthènes n'étaient pas représentées.

Pendant la période qui va de 1501 à la diète de Lublin en 1569, l'assimilation du Grand-Duché s'acheva le plus facilement dans les domaines administratif, financier et militaire. Les provinces ruthènes, gérées par des représentants du Grand Duc, furent transformées en palatinats avec une organisation analogue à celle de la Pologne. Un rapprochement se produisit entre les magnats lithuaniens et ruthènes. Les premiers s'établissaient dans les provinces ruthènes. Les seconds se transportaient en Lithuanie proprement dite et cherchaient des emplois à la cour du Grand-Duc à Vilno.

La dernière trace du particularisme ruthène disparut en 1563 avec l'admission des schismatiques au Conseil grand-ducal. A partir de cette année, Lithuaniens et Ruthènes vivaient sous la même loi. Les réformes financières et militaires s'accomplissaient sous la pression constante des guerres contre Moscou La nécessité de maintenir sur pied une armée de mercenaires, obligea la Pologne et le Grand-Duché à chercher de nouvelles ressources pour remplir le trésor. La défense de la frontière méridionale contre les invasions tartares rapprocha le palatinat de Kiev et la Volhynie des provinces ruthènes polonaises.

Nous avons indiqué plus haut que l'assimilation des institutions politiques avait ses principaux adversaires dans les magnats lithuaniens. Leur opposition à toute réforme dans ce domaine avait été si forte, que pendant de longues années, le gros de la noblesse ne posa même pas cette question. Elle ne vint à l'ordre du jour,

qu'indirectement, comme corollaire de la réforme judiciaire. La première codification du droit en 1529 n'avait pas satisfait les réclamations de la noblesse, car elle avait maintenu la prédominance des magnats dans la juridiction. Les fonctions de juge furent comme auparavant exercées par les hauts fonctionnaires administratifs et le Conseil grand ducal restait après le roi la suprême instance. Comme toutes les hautes fonctions étaient de fait occupées par les grands seigneurs, la petite noblesse continuait de dépendre d'eux. La réforme de 1529 avait introduit à còté de chaque juge-administrateur deux assistants, élus par la noblesse, mais cette concession des magnats n'avait point changé l'ancien système.

A partir de 1536, époque où se formait en Pologne le parti de l'exécution des privilèges, la noblesse lithuanienne commença à réclamer avec insistance une nouvelle réforme judiciaire dans le but d'obtenir des juges électifs à l'exemple de la Pologne. Les grands seigneurs lithuaniens s'opposèrent énergiquement à cette demande. Leur résistance s'explique par le désir d'empêcher une trop grande similitude d'institutions dans les pays de l'Union. Ils craignaient avec raison que la réforme judiciaire n'entraînât de nouvelles réclamations de la noblesse, ayant pour but le nivellement des compétences des deux Chambres Cette crainte était d'autant plus fondée que la réforme judiciaire à l'exemple de la Pologne ne pouvait être indroduite sans la formation des diétines locales, qui devaient procéder à l'élection des juges. Or ces mêmes diétines étaient à la base de l'organisation parlementaire polonaise, où le conseil n'avait aucune prérogative devant la Chambre des députés. Les objections des grands seigneurs contre la réforme judiciaire visaient donc en réalité la similitude des institutions parlementaires.

L'année 1562 apporta un changement radical dans la lutte pour la réforme. L'influence polonaise avait pénétré par deux voies dans le Grand Duché. La pro-

vince de Podlasie, qui vivait depuis 1444 sous la loi polonaise, avait fait connaître aux Lithuaniens l'organisation judiciaire et administrative de la Pologne. Les communes guerres contre Moscou avaient créé un contact direct entre les deux peuples. Lorsque la noblesse du Grand Duché demanda en 1562 au camp de Vitebsk le renouvellement de l'Union, elle ne se contenta plus de la réforme judiciaire, mais exigea une commune diète avec les Polonais. Par cette voie la noblesse voulait abolir en une fois toutes les inégalités. Dans ces conditions les magnats se décidèrent à de grands sacrifices. Aux diètes de Belsk (1), en 1564, et de Vilno, en 1565/6, ils renoncèrent à l'ancien système judiciaire et aux prérogatives du Conseil grand-ducal. Par cette concession les magnats désiraient sauver du moins l'existence d'une diète particulière. Malgré les réformes ils pouvaient plus facilement conserver la prédominance dans une propre diète lithuanienne que dans un unique parlement avec les Polonais. En satisfaisant toutes les demandes de la noblesse ils espéraient la détourner d'une union trop étroite avec la Pologne. La nouvelle constitution les avait privés des anciennes prérogatives. Le Conseil grand-ducal ne pouvait plus voter des impôts sans le consentement de la seconde chambre, comme il l'avait encore fait en 1552 (2). Cependant la prédominance des grands seigneurs, basée sur leur puissance matérielle, n'était point brisée par les concessions. Leur influence aux élections des diétines restait encore si forte, que malgré les réformes intérieures l'égalité entre les magnats et leurs « frères cadets » était plus formelle que réelle. Dans ces conditions la noblesse reprit ses réclamations d'un commun parlement avec les Polonais. La complète similitude des institutions polonaises et lithuaniennes leur facilita la victoire à la mémorable diète de Lublin en 1569.

*
* *

(1) LUBAWSKIJ : *Sejm dod. N.* 48.
(2) LUBAWSKIJ : *Sejm*, p. 575/6.

Nous avons indiqué plus haut que les relations entre la Pologne et la Lithuanie s'étaient développées dans trois voies principales :

1°) Les rapports politiques des deux pays, qui ont trouvé leur expression dans les nombreux traités d'union.

2°) L'adoption par le Grand Duché de l'organisation politique et sociale de la Pologne.

3°) L'influence de la culture polonaise sur toutes les manifestations de la vie publique et privée du Grand-Duché lithuanien.

Une première étude nous a fait connaître les ambitions, les rivalités, les désirs des classes dirigeantes dans les deux pays de l'Union. Nous avons pu constater les fréquents malentendus et désaccords, dont la cause était le particularisme des princes et, après eux, des grands seigneurs lithuaniens.

Un seconde xamen a étendu le champ de notre étude. Dans les questions d'organisation politique et sociale la nombreuse classe privilégiée des deux pays élevait constamment la voix. Nous avons pu constater une grande solidarité entre les petites noblesses polonaise et lithuanienne. La crainte des grands seigneurs de perdre leur prédominance était seule source des rares désaccords. Dans la correspondance confidentielle des Radziwill nous trouvons une phrase très caractéristique du prince Nicolas Radziwill le Noir, dans laquelle il s'élève contre les fréquentes relations entre Polonais et Lithuaniens, parce que « aux guerres et aux diètes, écrit-il, notre noblesse a pris le goût des licences » (1), c'est-à dire des libertés polonaises.

Dans une troisième partie enfin nous étudierons les relations culturelles entre Polonais et Lithuaniens. Cette question ne se borne plus comme les précédentes aux rapports entre certaines classes sociales. Elle vise les transformations des deux peuples entiers. Pour comprendre

---

(1) O. HALECKI — *Unia Lubelska*, p. 21.

les succès remportés par la culture polonaise, il faut bien se rendre compte du milieu historique dans lequel se trouvaient à cette époque la Pologne et la Lithuanie.

Une des raisons qui avaient poussé ces deux pays à lier leurs destinées politiques avait été le danger russe et teutonique. La menace de ces ennemis ne disparut point après la convention de Krewo. Nous avons vu que l'époque jagellonne est remplie de guerres contre les Grands Ducs de Moscou, leurs alliés tartares et l'Ordre teutonique, moralement et matériellement soutenu par le Saint Empire. Il est naturel, dans ces conditions, que la culture occidentale n'ait pu pénétrer en Lithuanie que par la Pologne. Mais il serait erroné de croire, que les conditions matérielles suffisent à expliquer les succès de cette conquête culturelle. Nous devons en chercher la principale raison dans le contraste entre le niveau très élevé de la culture polonaise à cette époque et la décadence des pays environnants.

Au XVI[e] siècle la tyrannie dans le Grand-Duché de Moscou avait atteint son apogée. Sous le régime de Ivan le Terrible, l'oppression était si forte que les meilleurs des boyards russes cherchaient refuge en Pologne. La fuite du prince Kourbsky et sa correspondance avec le Tzar sont restées une illustration célèbre de l'esprit qui régnait à Moscou. Le régime de l'Ordre teutonique pesait lourdement sur ses sujets. Au XV[e] siècle, les États prussiens avaient offert leur soumission au roi Casimir de Pologne, pour échapper à l'iniquité de ce régime. Dans le Saint-Empire la réforme de Luther avait déchaîné les persécutions religieuses. Par contre, la Pologne se trouvait en ce moment dans des conditions qui assuraient à sa culture une grande force d'attraction.

Constatons d'abord que la base de la culture polonaise était catholique et latine. Par sa conversion, au X[e] siècle, la Pologne était entrée dans la grande famille des nations chrétiennes. La commune culture latine avait créé de multiples liens entre elle et les pays occidentaux. Mais,

malgré les étroites relations avec l'Europe Occidentale du moyen âge, son évolution sociale, politique et culturelle ne suivit point les traces de ses voisins. Tandis que l'Europe Occidentale entrait au XVI[e] siècle dans la phase de l'absolutisme, la Pologne resta fidèle à l'idéal du moyen âge : autonomie des classes sociales et limitation du pouvoir royal. Cependant la prédominance matérielle et culturelle de la noblesse polonaise l'avait fait profiter des libertés et des privilèges dans une plus large mesure que les villes et les paysans. A l'époque jagellonne le rôle politique et social de ces deux dernières classes s'effaça de plus en plus.

La Pologne du XVI[e] siècle était une « république nobiliaire » avec un roi électif. Nous avons déjà mentionné que la noblesse représentait environ un dixième de la population et qu'elle seule jouissait de tous les droits politiques. Au courant du XV[e] siècle elle avait conquis les libertés constitutionnelles. En 1422, l'inviolabilité de la propriété : le roi ne pouvait confisquer les biens d'un noble sans arrêt du tribunal. En 1430, l'inviolabilité personnelle : selon la loi *Neminem captivabimus nisi jure victum*, un noble ne pouvait être emprisonné, qu'en vertu d'un arrêt du tribunal, sauf s'il était pris en flagrant délit. En 1588, l'inviolabilité du domicile fut confirmée. Ajoutons à ceci la liberté de conscience, la liberté d'association et le droit d'exprimer son opinion oralement et par écrit, et nous aurons la plupart des libertés que l'Europe continentale, exception faite pour les Pays-Bas du Nord et du Sud, ne connut qu'après la révolution française.

Sans doute, la noblesse était la seule bénéficiaire de ces privilèges. Elle seule pouvait énoncer avec fierté le principe, qui caractérise le parlementarisme moderne : *nil de nobis sine nobis*. Cependant il ne faut pas oublier que dans la Pologne du XVI[e] siècle, où les villes étaient rares et, sauf Cracovie et Gdansk, peu développées, la noblesse formait les principaux foyers de la culture. Il est donc

juste de considérer son niveau culturel comme mesure de la civilisation du pays.

Les libertés constitutionnelles avaient fourni à la noblesse la base de son développement. La participation à la vie publique avait fait son éducation politique. La fondation en 1400 de l'université de Cracovie lui facilita l'acquisition des connaissances scientifiques qu'elle avait dû chercher auparavant à l'étranger. Il importe de souligner la grande importance de l'université cracovienne pour l'expansion de la culture polonaise. Bien qu'elle gardât jusqu'aux temps modernes son caractère scolastique et qu'elle fût au xve siècle plutôt une école internationale que polonaise, son rôle pour les pays de l'Union n'en fut pas moins capital. Le clergé polonais et lithuanien faisait ses études à Cracovie. La noblesse des deux pays envoyait ses fils à la nouvelle université. Cracovie devint le centre de la vie intellectuelle qui s'éveilla en Pologne au xve siècle. Le puissant Cardinal Zbigniev Olesnicki fut un des premiers qui cultivèrent les langues classiques. A sa brillante cour se rencontraient tous ceux qui avaient du talent et voulaient réussir. L'humanisme pénétra en Pologne. Łlgot, Dlugosz, Lasocki, Ciolek propageaient le nouveau courant dont la principale source était la renaissance italienne.

Le séjour à Cracovie de deux célèbres humanistes : Callimaque Buonacorsi, un italien (1470-96), et Celtes, un allemand (1489-90), contribua à l'éclat de la capitale polonaise. Une grande partie des étudiants de l'Université de Cracovie se recrutait, au XVe siècle, parmi les Hongrois, les Allemands et les Silésiens germanisés. Le xvie siècle vit la brillante apogée de la culture polonaise. Les magnats, le clergé et la bourgeoisie rivalisaient dans le culte des arts et des belles-lettres. Cracovie doit à cette époque ses plus beaux monuments. A la littérature latine des humanistes, à Janicki (1515-43), Modrzewski (1503-72), Orzechowski (1513-66) et d'autres succéda une littérature polonaise, inaugurée par Nicolas Rey

(1505-69), et portée à sa perfection par Jean Kochanowski (1530-84). Les premiers essais d'imprimerie en Pologne avaient eu lieu en 1475. Vers 1500, les livres imprimés à Cracovie, devinrent de plus en plus nombreux.

Le VXIe siècle est appelé l'âge d'or de la Pologne. L'organisation politique et sociale, les œuvres littéraires et artistiques de cette époque sont des créations du génie national polonais. L'originalité et la productivité de ce génie avaient atteint sous les derniers rois de la dynastie jagellonienne leur point culminant. La connaissance des créations de cette brillante époque est indispensable pour comprendre l'attirance de la Pologne à la veille de l'Union de Lublin. Cependant cette connaissance ne nous donne point l'explication définitive du rayonnement de la culture polonaise. Les créations d'une époque ne sont que les manifestations extérieures du génie national. Législation, organisation, littérature et art ne sont que des pensées et des intuitions matérialisées. Les connaître — ce n'est avoir connaissance que d'une série de faits. Il faut les analyser et les interpréter pour en dégager les idées inspiratrices, dont ils furent l'expression. L'ensemble de ces idées nous donnera l'essence d'une culture à une certaine époque. Chaque culture a sa propre mentalité. Quelle était donc la mentalité de la culture polonaise au XVIe siècle ? Quelles furent les qualités qui garantirent le succès de son expansion ?

Deux grandes idées se trouvent, à notre avis, à la base de toutes les manifestations vitales de la république nobiliaire : l'amour de la liberté et la générosité (1). La première de ces idées s'est incarnée dans la constitution polonaise et dans l'organisation politique et sociale du pays. C'est d'elle que découlent la haine de la contrainte, la tolérance, le respect du droit, le principe d'autonomie territoriale et nationale. La seconde se manifeste dans les actes de la vie publique et privée.

---

(1) Comte A. PLATER-ZYBERK : *Cycle de conférences sur la psychologie de la noblesse polonaise à l'époque des Jagellons.*

Le parlementarisme et l'électivité du roi furent deux créations de la « république nobiliaire », inspirées par l'amour de la liberté. « Toute l'organisation de la Pologne — dit Kalinka — était basée sur la bonne volonté du citoyen ». La haine de la contrainte qui passe comme un fil rouge par toute l'histoire polonaise — cette haine qui fut la principale cause de sa grandeur et de sa décadence — avait pour corollaire le respect des lois et le respect du droit d'autrui ; il est très caractéristique que l'histoire polonaise n'ait pas connu le « Faustrecht ». Le plus souvent les condamnés se soumettaient librement à l'exécution de la peine. Un homme qui voulait se soustraire à la décision du tribunal était considéré comme lâche (1). Le respect du droit d'autrui se manifesta avant tout dans la tolérance et l'autonomie territoriale et nationale. Nous savons déjà que le principe d'autonomie locale avait trouvé son application dans l'organisation et la compétence des diétines. Ce même principe fut appliqué aux pays, incorporés selon leur demande à l'Union. La Pomérellie prussienne (1466) et les Inflanty (1560) conservèrent toutes leurs institutions locales. Les grandes villes jouissaient non seulement d'une autonomie administrative, mais même d'une complète autonomie judiciaire. Leur tribunal de suprême instance se trouvait à Magdebourg. Les Arméniens avaient leur propre juridiction et vivaient sous le « statut arménien », qui réglait l'organisation de ce peuple. Les Juifs, établis depuis les XIII[e] et XIV[e] siècles en Pologne, où ils avaient fui la persécution de l'Europe Occidentale, vivaient sous une large autonomie. Deux fois par an se rassemblait une diète juive. Un tribunal juif exerçait la juridiction. La diète répartissait le chiffre global des impôts, fixés par l'Etat (2).

La tolérance religieuse était le trait le plus caractéristique de la culture polonaise. A une époque où l'Europe

---

(1) ANTONI CHOLONEWSKI : *Duch dziejow Polski.*

(2) R. SALMAN : *Die jüdische Selbstverwaltung im polnischen Staate.*

Occidentale était l'arène des querelles et des guerres de religion, la Pologne fut l'asile de tous les persécutés. Le point de vue polonais avait été très clairement exprimé déjà au Concile de Constance. Paul Wlodkowicz (Vladimiri), professeur à l'Université de Cracovie et membre de la délégation polonaise au Concile, l'avait formulé dans son mémoire : *De potestate papae et imperatoris respectu infidelium*. Dans cet écrit il déniait aux chrétiens le droit d'expulser les Juifs et affirmait que les infidèles avaient aussi droit à la vie et au bien-être. Il s'élevait contre les conversions par le feu et le sang. « La foi — disait-il — ne doit pas provenir de la contrainte ». Le grand chancelier Jean Zamoyski exprima à la fin du XVI[e] siècle la même pensée par ces paroles mémorables, adressées aux citoyens schismatiques et hérétiques de la Pologne : « S'il était possible que vous deveniez tous des papistes, je donnerais volontiers la moitié de ma vie pour pouvoir l'autre moitié durant me réjouir de cette sainte unité. Mais si quelqu'un voulait violer vos libertés, je donnerais toute ma vie pour ne point voir cet esclavage ».

A une époque, où les pays catholiques aussi bien que protestants brûlaient les dissidents par raison d'Etat et *ad majorem Dei gloriam*, la Pologne s'opposait catégoriquement à l'introduction de l'inquisition. Tandis que la tolérance de l'Europe Occidentale ne pouvait trouver une plus parfaite formule que *cujus regio — ejus religio*, « il n'est jamais arrivé en Pologne que quelqu'un fût contraint d'appartenir à une certaine confession, ni puni pour n'avoir point voulu croire comme ses maîtres, ou refusé d'aller à l'église » (1). Les Tartares qui faisaient le service militaire et possédaient toutes les libertés de la noblesse, exerçaient librement le culte mahométan. De la même liberté jouissaient les Juifs. Lorsque la fille d'Ivan III épousa le Grand-Duc Alexandre, une chapelle byzantine fut érigée au château de Vilno. Une foule de sectaires

(1) REMBOWSKI : *Konfederacja i rokosz.*

trouvent accueil en Pologne. Après la nuit de Saint-Barthélémy les huguenots demandèrent au roi de France de suivre « l'exemple de Pologne » (1). Le dernier des Jagellons Sigismond-Auguste adressa à son peuple ces paroles mémorables : « je ne suis pas le roi de vos consciences ». Ce respect de la liberté et de la dignité humaine inspira en 1550 au chancelier Ociesky de prendre soin des criminels. Dans une instruction, adressée au staroste de Rava, il ordonne de séparer ceux qui avaient prémédité leurs crimes, de ceux qui avaient agi « ex affectu » (2). En Pologne du XVI[e] siècle on préconisait des réformes, ayant pour but de transformer la peine afflictive en peine corrective (3). Les ouvrages de Pierre de Goniadz et de Bernard de Lublin sont imprégnés de cet esprit.

Il nous reste quelques mots à dire du second facteur de rayonnement : la générosité polonaise. Pour expliquer notre pensée, nous donnerons quelques exemples. La décision de la reine Hedwige de se marier avec Jagello fut principalement inspirée par le désir de propager le christianisme en Lithuanie. Dans ce même but, la reine fonda à Prague, en 1387, un collège de théologie pour les étudiants lithuaniens et elle destina ses bijoux et sa fortune à la fondation de l'université de Cracovie. Le fils de Jagello, Ladislas III, roi de Pologne et de Bohême, venait de conclure une paix avantageuse avec les Turcs, lorsque le pape l'exhorta à ne point pactiser avec les infidèles, qui menaçaient l'Empire byzantin. Ladislas écouta le pape et reprit immédiatement la guerre avec une armée insuffisante et sans le soutien des autres princes chrétiens. Il en résulta sa perte au désastre de Warna. Deux siècles et demi plus tard, le roi Jean Sobieski sauva Vienne et le Saint-Empire de l'invasion turque sans réclamer la moindre récompense.

---

(1) ANTONI CHOLONEWSKI : *Duch dziejow Polski.*

(2) STANISLAV KUTZZEBA : *Dawne polskie prawo w zarysie*, p. 41, 1921.

(3) Dr. EDMOND KRZYMUSKI : *System prawa Karnego I*, p. 18.

Passons maintenant aux relations entre Polonais et Lithuaniens. Nous avons pu constater maintes fois que malgré les querelles autour de l'Union et le refus des Lithuaniens de prendre part aux guerres contre l'Ordre Teutonique et la Valachie, les Polonais ne refusaient point le secours chaque fois que le Grand-Duché était menacé par Moscou. Malgré les relations parfoist rès tendues entre les représentants des deux peuples, l'appel des Lithuaniens aux sentiments de fraternité et de générosité ne manquait jamais d'entraîner une foule de volontaires polonais à combattre les ennemis du Grand-Duché. A Horodlo l'Union entre les deux peuples fut complétée par un acte de fraternisation. Nous avons dit qu'un grand nombre de familles polonaises donnèrent leurs armoiries à des familles lithuaniennes. Ce lien symbolique de parenté fut confirmé par de nombreux mariages. L'acte de Horodlo commence par ces paroles caractéristiques : « Celui qui bâtit sur l'amour connaîtra le salut éternel. L'amour seul n'opère pas en vain : rayonnant par lui même il éteint l'enve, apaise les offenses. donne à tous la paix, unit ceux qui sont divisés, relève ceux qui sont tombés... l'amour crée des droits, gouverne des royaumes, fonde des cités... »

Il est facile de nous objecter que le sacrifice d'Hedwige, le soutien militaire fourni aux Lithuaniens et la donation des armoiries ont préparé la grandeur de la Pologne. La générosité ne resta donc point sans récompense. Certes, mais il ne faut pas oublier que ceux qui sont morts librement pour le Grand-Duché ou qui ont donné leurs emblèmes de famille aux Lithuaniens à demi-sauvages et à peine baptisés agissaient personnellement avec desintéressement. Ils ne reçurent aucun équivalent pour compenser leurs sacrifices. Le motif de leurs actions étaient une idée chrétienne et patriotique. Ils avaient une haute opinion de leurs devoirs de catholiques et de citoyens. Ils étaient fiers d'appartenir à la « république nobiliaire ». L'appel à la générosité faisait naître en eux le besoin irrésistible de se montrer

dignes de la confiance qu'on leur avait témoignée. Nous pouvons donc dire que la générosité a contribué à l'expansion de la culture polonaise, en attirant par des actions désinteressées les sympathies vers la Pologne.

Il y a une certaine analogie entre la générosité polonaise et la passion française de combattre pour de grandes causes. Ici comme là-bas l'opinion publique se laisse facilement entrainer aux sacrifices pour un but idéologique. Cependant l'idéalisme français est belliqueux et concret. De plus, l'initiative vient toujours de la France. L'idéalisme polonais est pacifique et souvent peu soucieux d'un but tangible et effectif. Il ne voit que le sacrifice et non le résultat. Pour que cette disposition d'esprit puisse mener à l'action, il faut une intervention du dehors, un appel à la générosité polonaise. Voici un exemple curieux de cette différence de mentalité entre l'idéalisme mystique de Polonais et l'idéalisme concret des Français. Lorsque Casimir Périer prononça ces fameuses paroles que le sang des Français n'est pas à la disposition de tous les révolutionnaires de l'Europe, le grand poète Mickiewicz l'appela l'antéchrist, parceque, écrivit-il, « le Christ a enseigné que le sang du fils de l'homme appartient à toute l'humanité ».

Dans les pages précédentes nous avons essayé de donner une caractéristique de la culture polonaise du XVIe siècle. Il se peut qu'on nous reproche de l'avoir représentée d'une façon trop idéalisée. A cette objection nous répondons, que le but de notre étude est d'exposer la force attractive de cette culture. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à ceux de ses traits qui expliquent son rayonnement à l'extérieur. Nous n'avons nullement la prétention de mettre au jour toutes les causes qui ont influé sur la formation de la Pologne du XVIe siècle et amené à son apogée la culture de la république nobiliaire. Nous demandons à ceux qui jugent la Pologne d'après son état au moment des partages et qui par conséquent refusent de lui reconnaître les qualités morales, indiquées

plus haut, de prendre ceci en considération. L'histoire de l'antiquité aussi bien que des temps modernes a prouvé que chaque constitution libérale porte en elle le germe de la décadence. Les libertés qui sont la condition du progrès ont ce côté fatal, qu'elles désorganisent les forces morales du pays. Les constitutions libérales, en effet, proclament des droits sans garantir leur contre-partie, l'accomplissement des devoirs. La principale cause de la décadence polonaise fut la disproportion entre la moralité publique, restée au niveau élevé de l'époque jagellonne, et la moralité privée, déjà très entamée au XVII[e] siècle.

A l'époque qui fait l'objet de cette étude, les libertés n'avaient point encore produit cet inévitable résultat. Entourée de pays écrasés par la tyrannie et déchirés par les passions religieuses, la culture polonaise rayonnait sur tout le territoire de l'Union par l'amour de la liberté et la générosité.

* * *

Deux faits se trouvent à la base de l'assimilation culturelle de la Lithuanie à la Pologne :

1°) L'adoption de la culture ruthène par les classes supérieures de tout le Grand-Duché ; et

2°) Le baptême de la Lithuanie ethnographique.

Nous avons déjà étudié le premier de ces faits plus haut. Avant l'Union de Krewo les Lithuaniens avaient à ce point subi l'influence de la culture ruthène, que la langue lithuanienne ne s'était conservée que dans les classes inférieures de la population. La conséquence immédiate de cette influence fut le rapprochement entre les provinces ruthènes et lithuaniennes du Grand-Duché et la complète fusion de leur classe dirigeante. Il en résulta un sentiment de solidarité et de patriotisme à l'égard de la commune patrie. Le particularisme des pays ruthènes, dont la source se trouvait dans les anciennes traditions, remontant au Grand-Duché de Kiev, s'effaça de plus en plus. Les anciennes tendances centrifuges furent rem-

placées par des idées et des aspirations nouvelles, favorables au développement du Grand-Duché de Lithuanie. Cette évolution a trouvé son expression dans les chroniques du Grand Duché des XV[e] et XVI[e] siècles. L'ancien particularisme et l'hostilité à l'égard de la Lithuanie ethnographique se transformèrent lentement en un sentiment de loyalisme et de patriotisme (1). La conséquence médiate de l'adoption de la culture ruthène fut l'expansion plus facile de la culture polonaise dans le Grand-Duché, la langue ruthène étant plus proche du polonais que le lithuanien.

Cette expansion se fit d'abord en Lithuanie ethnographique et ensuite dans les pays ruthènes. La raison en est que jusqu'en 1563 les Lithuaniens seuls avaient tous les droits politiques et, par suite, des relations fréquentes avec les Polonais et qu'en outre la Pologne et la Lithuanie ethnographique possédaient une commune base culturelle dans la foi catholique du rite latin. Avant la convention de Krewo la Lithuanie avait été une terre de mission pour l'Ordre Teutonique et la Pologne. Nous avons vu que les rois polonais et les Grands-maîtres de l'Ordre rivalisaient de zèle pour convertir ce dernier peuple payen de l'Europe. Cependant il faut souligner que les moyens, employés par les deux apôtres, n'étaient pas les mêmes. Tandis que la Pologne, fidèle aux principes exprimés à Constance par Vladimiri, s'efforçait de convertir les Lithuaniens par des moyens pacifiques, l'Ordre teutonique propageait la foi par le fer et le sang. Nous ne nions nullement que la Pologne ait eu un intérêt politique à convertir les Lithuaniens. Les familles princières de Mazovie et de Lithuanie alliaient par de nombreux mariages le zèle apostolique aux avantages matériels. La politique de Casimir le Grand avait poursuivi les mêmes buts. Mais, à la différence de l'Ordre, la Pologne

---

(1) JAN JAKUBOWSKI : *Studja na lstosunkàmi narodowasciowemi na Litwie pszed Unia Labelska* pp. 36-63.

respectait l'indépendance du Grand-Duché et ne convertissait point les Lithuaniens pour les dénationaliser.

A partir de la convention de Krewo jusqu'à la diète de Lublin, toutes les querelles entre Polonais et Lithuaniens eurent pour objet la forme à donner à l'Union. Le particularisme lithuanien avait une base purement politique et était souvent inspirée par des intérêts matériels. Ainsi, par exemple, l'exigence des Lithuaniens de ne point confier des dignités ecclésiastiques et civiles aux Polonais ne se rapportait nullement aux Polonais originaires de la Lithuanie, mais seulement à ceux du royaume. La raison n'en était pas l'antagonisme national, mais la crainte de perdre les revenus des situations profitables. Le penchant des Ruthènes à l'égard de Moscou et les trahisons qui en résultaient avaient leur principale raison dans la défense insuffisante des provinces limitrophes parle Grand-Duché de Lithuanie. Un mémoire, écrit par l'Ordre teutonique en 1500, confirme expressément que les provinces ruthènes se soumettaient à Moscou « parce qu'elles n'étaient pas suffisamment protégées par les princes » (1) lithuaniens. Lorsque le Grand-Duché perdit Smolensk et Pskow, beaucoup de boyards ruthènes quittèrent ces villes et se transportèrent à l'intérieur du pays pour échapper au régime de Moscou. Au XVI[e] siècle, quand la défense des frontières fut mieux organisée, les trahisons cessèrent complètement.

L'assimilation culturelle pendant toute l'époque jagellonne ne fut nullement arrêtée par des querelles politiques. L'Université de Cracovie joua dans cette évolution un très lgrand rôle. Que sa création en 1400 ait été inspirée par a belle et noble idée de répandre la foi catholique par la diffusion de la science, cela nous est prouvé par la charte donnée à la ville de Cracovie, concernant les droits et privilèges de l'Université. On y trouve le passage suivant : « Pour la conversion des infidèles et des schismatiques,

---

(1) « Dasz sey von irem vorsten nicht konden beschirmth werden ».

qui entourent la Pologne, est fondée l'Université de Cracovie, afin que cette collaboration de maîtres, docteurs et étudiants en vue de la conversion des infidèles payens et schismatiques, voisins du dit royaume (Pologne), fasse s'accroître et se développer le zèle de la prédication et l'instruction de la foi catholique à la louange et à la gloire du Dieu tout-puissant et de sa Mère, la glorieuse Vierge Marie » (1).

Les Chevaliers de l'Ordre teutonique refusaient de rendre justice à l'action apostolique des Polonais et au zèle du roi Jagello. Ils écrivaient à propos du baptême des Lithuaniens: « Ignorants des saints mystères de la foi ils se sont plongés dans les eaux comme des troupeaux de moutons et de chèvres... il ne leur en coûtait d'ailleurs pas grand'chose, ce peuple étant depuis l'enfance accoutumé aux bains » (2). Au Concile de Constance ils se moquaient de ce que Jagello donnait aux néophytes des habits de laine : « Et parce qu'à certains, réputés meilleurs que les autres, on donnait des tuniques, il s'en trouva qui se firent baptiser deux fois pour obtenir deux tuniques et les autres dons que l'on faisait à cette occasion » (3).

En 1397 la reine Hedwige avait fondé à Prague un collège pour les Lithuaniens étudiants en théologie. Après 1400 le clergé lithuanien recevait l'instruction principa-

---

(1) Ut ex congregatione magistrorum, doctorum et scolarium pro conversione infidelium, paganorum et scismaticorum dicto regno (Poloniae) confinantium, major devotio praedicationis et instructio fidei catholicæ ad laudem et gloriam omnipotentis Dei et genitricis eius gloriosæ Virginis Mariæ crescat et augeatur.

Codex diplomaticus Universitatis studii Cracoviensis I (Cracoviæ 1870) 5 nr. II.

(2) Quasi greges ovium vel caprarum mersi sunt undis, misterium sacrae locutionis ignorantes ; . . . . nec grave eis erat aquis mergi, quia ea gens a juventute sua balneis est assueta

Cod. Vit. p. 1030

(3) Et quia aliquibus, qui ceteris reputabuntur meliores, dabantur tunicæ, reperti fuerunt aliqui bis baptizati, ut duplices tunices mererentur et alia donaria, quae eis tum dabantur.

Cod. Vit. p 1030.

lement à Cracovie. En 1409 et 1410 le professeur Jean Isper jeta les fondements de la première bourse pour les étudiants pauvres, destinée principalement « aux Lithuaniens et aux Ruthènes, aptes aux études théologiques ou à celles des arts libéraux » (1). Les ordres religieux, en partie installés en Lithuanie déjà avant la convention de Krewo, propageaient le christianisme. La connaissance de la langue lithuanienne était exigée de ceux qui exerçaient l'apostolat. Le privilège de Melnik, donné le 23 octobre 1501, le mentionne expressément. Les reproches faits par les chauvins lithuaniens aux Polonais d'avoir nui par l'introduction du catholicisme à la langue nationale, ne sont pas justifiés. Le Professeur Fijalek a démontré (2) que bien au contrairel 'Église catholique a conservé la langue du pays. Si la Lithuanie actuelle possède sa propre langue, elle le doit à l'Église catholique polonaise, qui l'a sauvée d'une complète ruthénisation ou germanisation.

Nous avons mentionné plus haut que les classes supérieures du Grand-Duché avaient adopté la langue ruthène. La culture et la langue polonaises se propagèrent lentement par l'Université de Cracovie, l'adoption des institutions politiques, la fraternité d'armes et les négociations aux diètes. « Ceci commença déjà au XIV[e] siècle. Et depuis lors se propagèrent avec les institutions et l'esprit de la Pologne la langue polonaise et le livre polonais... Cette grande polonisation s'accomplissait graduellement et tout à fait paisiblement, sans le bruit des armes, sans efforts ni limitations artificielles, sans recours à la contrainte » (3).

Une des plus importantes étapes dans cette évolution fut l'Union de Horodlo. Nous avons déjà plusieurs fois mentionné au cours de notre étude la donation des armoi-

(1) Cod univ. I 75, 78, 82.

(2) Dr. JAN FIJALEK : *Kosciol Rzymsko-katolicki na Litwie.*

(3) Prof. ALEKSANDER BRUCKNER : *Dzieje jezyka polskiego*, 120-4.

ries polonaises aux familles lithuaniennes. Nous revenons sur ce fait dans ce chapitre pour souligner son rôle culturel. L'organisation de la noblesse polonaise était basée sur l'institution des armoiries. Leur possession distinguait la noblesse des autres classes sociales et était le symbole extérieur de sa solidarité. La communauté de blasons exprimait le lien de parenté entre de nombreuses familles répandues dans toute la Pologne. L'adoption de cette institution par les boyards lithuaniens en 1413 et par les boyards ruthènes en 1434 eut deux conséquences importantes :

1) Elle contrecarra les tendances particularistes des anciennes principautés lithuaniennes en leur opposant une organisation qui comprenait les boyards de tout le Grand-Duché.

2) Elle créa un lien entre la noblesse polonaise et celle du Grand-Duché.

Les familles polonaises et lithuaniennes, unies à Horoldo par la communauté de blasons, s'étaient promis « de ne point s'abandonner au moment du besoin et des difficultés, mais de se prêter toujours assistance, conseil et secours contre les invasions et pièges de tous les ennemis (1) ». Il est évident que cette fraternisation prépara la voie par laquelle la culture supérieure de Pologne pénétra dans le Grand-Duché.

Au XVI[e] siècle la marche de l'assimilation devint plus rapide. Le premier statut lithuanien de 1529 porte l'empreinte de l'influence polonaise. La plupart des dispositions furent empruntées aux privilèges polonais (2). Le séjour interrompu de Sigismond Auguste et de sa cour en Lithuanie de 1544 à 1548 contribua beaucoup à rapprocher les deux civilisations. Avec lui, la renaissance pénétra dans le Grand-Duché. Les plus belles constructions de Vilno

(1) Prof. Dr. Wladyslas Semkowicz : *Braterstwo szlachty polskiej z bojarstwem litewskim w unii horodelskiej 1413 Roru* page 422.

(2) Jan Jakubowski : *Studja...* 7285

datent de cette époque. Le roi fonda la première collection de livres et de tableaux dans la capitale lithuanienne. L'usage de la langue polonaise était si répandu à cette époque, que le nonce Ruggieri pouvait écrire : « La chancellerie royale en Lithuanie se sert pour sa correspondance de la langue ruthène, de même que les citoyens, exceptés ceux qui préfèrent écrire en polonais » (1). A la diète de 1563/4, le prince Nicolas Radziwill le Noir déclara se considérer comme polonais tout en étant opposé aux conditions de l'Union (2).

---

(1) Rapport de Julien Ruggieri de l'année 1568 :
E. Rykaczewski : *Rapports des nonces apostoliques à propos de la Pologne*, Vol. I, chap. III.

(2) Oskar Halecki : *Unia Lubelska*, page 13, Krakow 1919.



CHAPITRE VI

L'Union de Lublin : 1569. — Premières discussions. — Point de vue polonais et lithuanien. — Rupture des négociations. Intervention du Roi. — Règlement des questions territoriales. — Retour de la délégation lithuanienne. — L'accord final.

Avant d'apporter la solution définitive du problème de l'Union, la diète de Lublin fut une fois de plus l'arène où se rencontrèrent et combattirent les opinions politiques les plus opposées. Les partisans du particularisme lithuanien et le parti polonais de l'exécution firent valoir pour la dernière fois leurs arguments. Les premiers refusaient de reconnaître la force obligatoire des anciennes conventions. Ils préconisaient une union personnelle entre la Pologne et le Grand-Duché qui ne serait qu'une alliance militaire et politique. Les seconds s'obstinaient dans leurs réclamations d'une mise en pratique des conventions précédentes. Ils affirmaient que la simple exécution des anciennes promesses et de la décision royale à la diète de Varsovie en 1564 suffiraient pour régler toutes les difficultés. Le représentant et principal orateur de l'opposition lithuanienne était le prince Nicolas Radziwill le Blond. Les extrémistes polonais se recrutaient parmi les députés du palatinat de Cracovie. Si malgré la rupture temporaire des négociations un résultat positif et définitif fut tout de même atteint, la raison en est que le gros de la noblesse des deux pays, rapproché par les institutions politiques et sociales et la culture, désirait un accord. De plus la modération, la patience et l'habile politique du roi étaient parvenues à surmonter tous les obstacles.

La diète de Lublin dura du 23 décembre 1568 au 12 août 1569. Les négociations passèrent par plusieurs phases. Avant de venir à Lublin où la diète polonaise les attendait, les Lithuaniens s'étaient rassemblés à Wohyn dans le Grand-Duché. Ils se firent garantir par le roi que la révision des anciennes donations de terres ne leur serait pas appliquée. Lorsqu'ils arrivèrent au mois de janvier à Lublin, ils refusèrent de délibérer en commun. Il fallut donc négocier par députations, envoyées d'une diète à l'autre. Au nom des Lithuaniens parlait presque exclusivement le prince Radziwill, au nom des Polonais l'évêque de Cracovie, Padniewski. Les points de vue du prince Radziwill et de la Chambre des députés polonaise étaient si opposés que, malgré les efforts du Sénat et du roi, les négociations n'avançaient guère. Les Polonais insistaient sur la communauté de diète et d'administration. Les Lithuaniens acceptaient une commune diète exclusivement pour la politique étrangère et les affaires militaires, et s'opposaient catégoriquement à une commune administration. Dans ces conditions les Polonais demandèrent à Sigismond-Auguste de trancher les points de controverse par décision royale. En se conformant à cette demande le roi invita Lithuaniens et Polonais à prendre part à une commune session le 28 février. Il n'en fut rien cependant, car la plupart des députés lithuaniens, le prince Radziwill en tête, quittèrent Lublin à la veille de la séance. Cette action imprudente, par laquelle l'opposition lithuanienne avait espéré intimider les Polonais, souleva un orage d'indignation. La mise en scène du prince Radziwill manqua complètement son but, car les représentants du Grand-Duché ne se solidarisèrent pas entre eux. Jean Chodkiewicz, un des plus puissants grands seigneurs de la Lithuanie, écrivit après le départ une lettre au roi en rendant Radziwill responsable de la rupture. D'autres, comme Wolowicz et Naruszewicz, restèrent à Lublin.

Après le départ des Lithuaniens, la question de l'Union

entra dans une nouvelle phase. Au courant des longues négociations précédentes, les Polonais avaient fait ressortir leurs anciennes prétentions à la possession de la Volhynie et de la Podlasie. Aussi longtemps qu'ils avaient eu le moindre espoir d'arriver à un accord avec l'opposition, ils n'en avaient pas fait une condition *sine qua non*. Mais lorsque les négociations furent rompues ils revinrent aux anciennes exigences. Le roi se rallia à leur point de vue et somma tous les fonctionnaires de la Volhynie et de la Podlasie de venir à Lublin pour prêter le serment de fidélité à la couronne polonaise.

En attendant, l'opposition lithuanienne s'était réunie à Vilno. L'influence des grands seigneurs lithuaniens était encore si forte que les fonctionnaires n'osèrent pas se rendre à Lublin. Alors le roi envoya des commissaires en Podlasie en exigeant sur place le serment de toute la noblesse. Cette mesure montra les véritables sentiments de la population. Les nobles vinrent par milliers pour exécuter l'ordre du roi (1). Les bourgeois qui espéraient respirer plus librement sous le régime polonais, avaient envoyé de leur propre initiative une délégation à la diète. En Volhynie les événements se passèrent de façon analogue. La noblesse remerciait Dieu de l'incorporation à la Pologne (2). Le 18 mai les fonctionnaires suivirent enfin l'exemple de la population. Le 1 juin le prince Sanguszko, palatin de Braclaw, prêta le serment à son tour. Ainsi toute la Volhynie était incorporée à la Pologne. Mais la diète de Lublin ne s'en tint pas à ce seul résultat. La solidarité d'intérêts entre la Volhynie et l'Ukraine était si grande que l'incorporation de la première entraina celle de la seconde. L'initiative vint des Volhyniens. La Chambre des députés polonaise s'opposait à cette demande dans la crainte des dépenses militaires, l'Ukraine, c'est-à-dire le palatinat de Kiev, ayant

(1) Kutrzeba : *Unia Polski z Litwą*, p. 609.
(2) Ms. Jagiell. 28/II f. 136.

une longue frontière à défendre contre les Tartares et les Russes. Cependant le Sénat voyant plus clair insista sur cette mesure qui soumettait toutes les provinces ruthènes, sauf Vitebsk, directement à la couronne polonaise et garantissait par là une plus juste répartition des charges militaires entre la Pologne et le Grand-Duché.

Dans la question de l'Union proprement dite la diète avait pris le 24 mars une décision importante. Malgré l'absence des Lithuaniens, elle avait voté le projet d'union, élaboré par le sous-chancelier Krasinski. Ce projet était remarquable par sa modération. Il était un compromis entre les points de vue opposés. La diète devait toujours être commune, mais le Grand-Duché gardait l'autonomie administrative.

Pendant que le roi et les Polonais tranchaient ainsi les questions litigieuses, le parti du particularisme à Vilno perdait de plus en plus de terrain. Au commencement d'avril une députation lithuanienne arriva à Lublin avec un nouveau projet d'union, qui acceptait la commune diète à condition de laisser subsister des diètes particulières dans chaque pays. L'espoir de la délégation d'empêcher l'incorporation de la Volhynie et de la Podlasie ne se réalisa point. Dans ses rapports au prince Radziwill elle lui signala que les sympathies du Grand-Duché penchaient de plus en plus vers la Pologne (1). L'opposition lithuanienne avait espéré remettre la question de l'Ukraine à une prochaine diète. Le roi prescrivit de nouvelles élections dans le Grand Duché et persuada les Polonais d'attendre à Lublin jusqu'à la fin du mois de mai l'arrivée des députés lithuaniens. Ceux-ci tardant, le roi procéda à l'incorporation du palatinat de Kiev.

Quand enfin les nouveaux représentants du Grand-Duché arrivèrent à Lublin, ils furent obligés de changer radicalement de tactique. L'opposition avait perdu toute chance de succès. Le 7 juin Jean Chodkiewicz, chef de

(1) Archivum Nieswieskie. D 9, a l 5.

la nouvelle délégation, prononça son premier discours. Malgré des plaintes et de violents reproches à l'adresse des Polonais, il consentit à recommencer les négociations de l'Union. Depuis lors la question de l'incorporation des provinces ruthènes ne fut plus posée. Les Lithuaniens avaient compris que « les décrets royaux étaient irrévocables », car non seulement les habitants de la Podlasie avaient désiré le détachement du Grand-Duché. Ceux de la Volhynie également « n'avaient point été victimes d'une contrainte qu'ils n'avaient pas eux-mêmes voulu subir » (1). « Les affaires s'étaient tellement embrouillées que même le très sage Salomon eût pu difficilement donner un conseil » (2). Telle fut la conviction qui régnait chez les partisans de l'opposition. Les Polonais leur démontraient avec raison que la rupture des négociations deux mois auparavant avait été une fausse tactique. La petite noblesse, mécontente de la politique des grands seigneurs, s'impatientait de plus en plus. Après les nouvelles élections, elle avait adressé une lettre au roi pour lui communiquer sa décision d'agir énergiquement contre le Conseil grand ducal si celui-ci de nouveau ne lui apportait pas l'Union (3). Les nobles de Brest l'exigeaient même à tout prix (4). Dans ces conditions la plupart des grands seigneurs se conformèrent à la volonté du pays. Ceux qui ne voulaient point céder n'empêchèrent plus les négociations. Nicolas Radziwill ne vint pas à la diète et Georges Chodkiewicz, qui avait déclaré ne pas vouloir vivre assez longtemps pour voir l'Union, mourut en effet le 6 juin, frappé d'apoplexie.

Après le retour des Lithuaniens, les négociations de l'Union entrèrent dans leur dernière phase. La question essentielle de la commune diète fut vite résolue par

(1) Lettre de Naruszewiez à Radziwill. Archeologr. Sbornik VII, nr. 25

(2) Archeolog. Sbornik VII, nr. 24 p. 41.

(3) Archeolog. Sbornik, nr. 24 p. 40.

(4) Ms. Czart. 1609, p. 1623.

l'accord des partis en faveur de la thèse polonaise. Les Lithuaniens renoncèrent aux diètes particulières. Par contre, les Polonais reconnurent l'autonomie administrative du Grand-Duché.

Quant au fond de l'Union, on était donc d'accord. Il fut plus difficile aux partis de s'entendre sur des questions de forme. Les Polonais tenaient à la déclaration royale du 24 mars. Une simple reconnaissance de cet acte par les Lithuaniens leur semblait suffisante pour la réalisation de l'Union. De plus ils exigeaient que seul le sceau polonais fût apposé aux privilèges royaux. Les députés du Grand-Duché, par contre, réclamaient un acte bilatéral d'Union et l'apposition des sceaux des deux pays. Ils ne voulaient pas reconnaître la force obligatoire de l'acte du 24 mars, cet acte ayant été donné « in contumactiam ». Il fallait trouver une construction juridique n'offensant pas leur amour propre. Les Lithuaniens proposèrent donc de donner à la nouvelle Union la forme d'une mise en vigueur de la précédente, conclue en 1501. Cette Union avait stipulé la confirmation de tous ses articles par la noblesse des deux pays. Puisque cette clause n'avait jamais été exécutée, on pouvait y revenir à présent. Après de longs débats, les Polonais acceptèrent un acte bilatéral. Quant aux sceaux, le Sénat était prêt à céder, mais la chambre des députés s'opposait avec violence. On décida donc de soumettre cette question à la décision royale, de même que celle du droit d'hérédité des Jagellons et quelques autres d'importance secondaire.

Le mémorable jour du 28 juin vint enfin. La séance fut ouverte en présence de tous les sénateurs et députés des deux pays. Jean Chodkiewicz prononça le premier discours. Il déclara au nom du Grand-Duché de permettre un sceau pour la confirmation des privilèges et d'accepter la commune possession des Inflany (1) par la Pologne et

(1) Province cédée en 1559 par l'Ordre des Porte glaives au roi de Pologne.

la Lithuanie. Après lui, l'évêque Padniewki exhorta les Lithuaniens à avoir confiance dans les Polonais. Ensuite le sous-chancelier Kransinski communiqua la décision royale dans les questions litigieuses. En cédant le droit de succession à la couronne polonaise, Sigismond-Auguste rappelait aux Lithuaniens que par l'union avec la Pologne ils avaient obtenu tous les privilèges et libertés, y compris la libre élection des souverains. A propos du vote du 24 mars, il décidait que la mention de cet acte ne devait point offenser les Lithuaniens puisqu'ils en avaient accepté les stipulations. Après la lecture de l'arbitrage royal, Sigismond-Auguste prit personnellement la parole. Dans un beau discours, il déclarait pouvoir sans scrupules prendre sur lui la responsabilité de l'Union. Il demandait aux Lithuaniens de se soumettre à l'arbitrage non seulement par obéissance à son autorité, mais pour le bien de la République. L'Union, disait-il, sauvegardera les deux pays contre les dangers qui les menacent et les menaceront toujours. Le plaidoyer fini, les Lithuaniens se retirèrent pour s'entendre sur la réponse. Après trois heures de délibération, celle-ci fut communiquée par Jean Chodkiewicz. En remerciant le roi d'avoir si paternellement travaillé pour la concorde, il déclara accepter toutes les conditions de l'Union, non « ex metu vel ambitione aliqua » mais par amour fraternel et pour le bien de la République.

La grande œuvre était donc accomplie. L'Union de Lublin se présente sous la forme de trois documents identiques : l'un donné par les Polonais, l'autre — par les Lithuaniens, le troisième — par le roi (le 4 juillet), qui confirme les deux précédents. Dans l'introduction, ces documents mentionnent la diète de Lublin et stipulent qu'il n'est dérogé en rien aux actes de Varsovie et aux autres privilèges. Les articles concernant l'Union commencent par la célèbre formule du « corps indivisible et un », mentionnée dans l'introduction de cet ouvrage. Ensuite les relations entre la Pologne et le Grand-Duché sont précisées. La stipulation d'une seule diète pour les

deux pays transforme l'ancienne union personnelle en une union réelle. L'article relatif à la commune élection du souverain est répété. Le roi abandonne le droit de succession dynastique à la couronne polonaise. L'autonomie intérieure et l'administration avec autorités centrales, armée, trésor, tribunal et propre langue administrative sont garanties au Grand-Duché. L'exécution des biens, c'est-à-dire la révision des anciennes donations de terres, ne lui sera pas appliquée. Les dispositions relatives à la commune défense, à la politique étrangère et à la monnaie sont empruntées à l'acte de 1501. La douane intérieure est abolie pour permettre aux Lithuaniens d'exporter librement par la Vistule le blé et le bois. Par contre, les Polonais obtiennent formellement le droit d'acquérir des biens dans le Grand-Duché. La confirmation par le roi eut lieu le 4 juillet. Mais déjà le 30 juin les représentants des deux peuples prêtèrent le serment de fidélité à l'Union. Après cet acte solennel, le primat prononça au milieu d'une émotion générale un discours de félicitations. Dans sa réponse Chodkiewicz déclara au nom des Lithuaniens que « ni le document, ni la parole écrite, ni le sceau, mais la vertu et la bonne volonté seules les pousseront toujours à persévérer dans la fidélité aux engagements pris » (1). Il demanda à Sigismond-Auguste de confirmer l'Union et d'accorder sa protection aux peuples unis. Le roi le promit et se rendit ensuite à la tête des Polonais et des Lithuaniens à l'église des Franciscains, où il entonna le « Te Deum ».

Ainsi se termina cette mémorable journée et les étrangers eux-mêmes, voyant la joie avec laquelle on se félicitait, exprimaient le vœu que « l'Union puisse avec le secours et à la gloire de Dieu durer jusqu'à la fin des jours pour la prospérité du royaume et des terres incorporées, et pour la défense plus efficace contre les ennemis communs de la chrétienté » (2).

(1) Dniewnik lublinskago sejma, wyd w. r. 1869 przez Kajalowicza 490.
(2) Ostpreuss. Foliant, n° 107.

CHAPITRE VII

Situation politique actuelle. — Problème nationalitaire et question de Vilno. — Solution indiquée par l'histoire. — Controverse. — Les obstacles : Traité des minorités et Lithuanie de Kowno. — Le nationalisme racique des Lithuaniens. — Son origine. — Formation du nouvel Etat. — Rôle des Allemands et des Alliés. — Querelle autour de Vilno. — Point de vue polonais et lithuanien. — Décision populaire à défaut d'un accord, qui devra s'inspirer de l'expérience historique. — Conclusion : retour au passé, la seule solution.

L'étude des anciennes relations entre la Pologne et la Lithuanie, avons-nous dit au premier chapitre de cet ouvrage, a un but pratique et un intérêt actuel. Elle nous donne la réponse au problème nationalitaire et nous permet de porter un jugement sur la lutte actuelle autour de Vilno.

L'idée de la race, placée à la base de la nationalité, exerce une influence destructive. Etant un principe matérialiste, elle crée des divisions et des antagonismes insurmontables, sauf par la force. Par contre, l'acceptation des valeurs morales comme base de la nationalité a une influence positive. Seul dans le domaine de l'esprit peut s'opérer la synthèse indispensable pour concilier sans violation du droit les intérêts opposés et les origines diverses. L'idée de la race, appliquée à la vie d'Etat, a pour corollaire la dénationalisation ; l'acceptation des valeurs morales, l'assimilation.

« Le principe des nationalités, logiquement appliqué,

conduit tout droit à l'anarchie » (1). Ceci est vrai si le fondement dernier sur lequel repose l'Etat est la volonté individuelle, illimitée dans ses manifestations. Mais si nous prenons pour point de départ que « l'homme a sa liberté pour faire du bien » (2), c'est-à-dire que l'usage de la liberté est déterminé par le but, nous pouvons éviter l'anarchie tout en gardant le principe des nationalités. L'idée du but ou, autrement dit, de la finalité est un principe de la philosophie chrétienne (3). Léon Duguit s'en sert (4) pour déterminer l'organisation du pouvoir et tracer les limites à la souveraineté. Si nous appliquons cette même idée aux droits et devoirs des citoyens envers l'Etat, compris comme organisation ayant pour but de réaliser le bien commun, les abus découlant de la liberté absolue sont écartés.

Les hommes pris individuellement ou comme collectivité sont tous soumis à la loi de solidarité, condition essentielle du progrès. Mais cette solidarité ne s'exerce pas seulement dans le présent, elle relie les générations passées à celles de l'avenir. Il y a une continuité, une logique intérieure dans la suite des événements historiques, dont la connaissance est indispensable pour apprécier à leur juste valeur les problèmes politiques actuels. Le rôle de l'Union de Lublin ne se borne pas à avoir « fondu et uni deux Etats et deux nations en un seul peuple ». Elle a donné la seule solution politique possible aux conflits de frontières, inévitables entre deux Etats rapprochés par l'unité géographique de leurs territoires et dépourvus de délimitations naturelles. La durée de lUnion et la formation d'une civilisation commune ont p'rouvé la sagesse de cette solution. Tous les efforts pour prouver le contraire proviennent de l'incompréhension

(1) Louis Le Fur : *Races, Nationalités, Etats*, page 68.

(2) I e Fur : *Conférences données à l'Université de Louvain.*

(3) Voir *Traité élémentaire de philosophie.* Cardinal D. Mercier, D. Nys, J. Halleux, M. de Wulf. Tome II, Louvain 1920.

(4) Léon Duguit : *Souveraineté et liberté.*

de l'histoire ou bien d'une arrière-pensée de politique impérialiste.

Citons-en un exemple. Il vient de paraître un ouvrage sous le titre : « La Russie Occidentale et son union historique avec la Pologne » de M. Lappo, ancien professeur russe de l'Université de Dorpat, actuellement établi à Prague. A la page 13 de son livre, M. Lappo exprime l'espoir de servir la cause polonaise. Malgré nous, nous songeons au *Timeo Danaos et dona ferentes*. En effet, ce souci en faveur de la Pologne paraît étrange chez un savant pour qui le Grand-Duché de Lithuanie est identique à la Russie Occidentale. Qu'il désigne par ce nom les provinces de Kiev, Smolensk, Vitebsk et Pskov, nous l'admettons volontiers. Mais comment ramener à ce terme la Lithuanie ethnographique, dont la population formait la moitié des habitants du Grand-Duché ? Pour y arriver il n'y a qu'un moyen : la dénationalisation. M. Lappo est logique dans son admiration pour l'œuvre de Mourawjew, le seul homme qui, selon lui, ait compris le problème. Encore une observation : quand on prend les allures de la compétence, il faut pourtant savoir distinguer entre la Prusse royale, province polonaise depuis 1466, et la Prusse ducale, principal noyau de l'Ordre Teutonique, transformé en Duché après la Réforme et devenu fief des Electeurs de Brandebourg. M. Lappo n'y voit pas de différence et brode là-dessus des événements imaginaires (1).

Traitant la période des partages, le même auteur dit : « En proclamant l'idée du rétablissement de la patrie, le parti national polonais (2) ne se contentait point de la renaissance de la Pologne proprement dite dans ses anciennes frontières, mais visait la République polono-

---

(1) Lappo : Zepadnaja Rossija i jeja sojedinienije z Polszeju w ich istoriczeskom proszlom. Istoriczeskije oczerki. Plamia Praga, 1924.

(2) Dans le sens que l'au'eur donne à ce terme il n'y avait pas de parti national polonais, car les partisans de ce parti se recrutaient parmi tous les habitans, aussi bien Lithuaniens que Ruthènes.

lithuanienne, en désignant par le terme « Pologne » le Grand-Duché de Lithuanie » (1).

Juger ainsi, c'est ignorer quatre siècles d'histoire.

A la fin du XVIIe siècle les dernières traces du particularisme lithuanien avaient disparu. La constitution du 3 mai 1791 sanctionna ce fait accompli en remplaçant l'union réelle par un État unitaire, la République polonaise.

Par l'union avec la Pologne le Grand-Duché de Lithuanie est irrévocablement entré dans la sphère d'influence de l'Europe Occidentale. Le contact avec la culture polonaise a fait éclore une civilisation commune sur tout le territoire des deux pays. Ainsi l'unité politique et culturelle s'est jointe à l'unité géographique de l'immense région intermédiaire entre l'Europe Orientale et l'Europe Occidentale. Cette leçon de l'histoire fut longtemps ignorée par ceux qui avaient cru pouvoir détruire par la force le travail constructif des siècles. Il n'en est plus ainsi. A côté des savants et des politiciens qui voient la Russie partout où les armées victorieuses des Czars avaient établi la domination de l'Empire, il y en a d'autres sur qui le cataclysme de 1917 ne s'est point abattu en vain.

« Sans aucun doute, les partisans de la régénération russe professent la religion d'une Russie grande et puissante, mais ce n'est pas vers l'Occident que leurs aspirations s'inclinent. C'est l'Orient qui est en train de reconquérir son charme et son influence sur l'âme russe. On nous reproche que nous ne voulons pas reconnaître le traité de Riga. Nous ne le reconnaissons pas, parce qu'il a été conclu avec les ennemis de la Russie. Mais il n'en résulte pas que nous ne reconnaissions pas les frontières que vous y avez tracées. Peut-être même serions-nous prêts à de plus grands sacrifices encore du côté nord-est, mais n'allez pas avec ceux qui veulent nous priver d'une des principales bases de notre existence et de notre vie

(1) LAPPO, page 20/1.

en nous fermant l'accès à la Mer Noire». (1) Voilà comment parle un membre d'un nouveau courant parmi les intellectuels russes. Les « Eurasiens », successeurs des slavophiles, se distinguent d'eux par leur réalisme politique. Au lieu de construire un programme de politique impérialiste sur l'idée d'une vocation mystique, ils tracent les frontières de la future Russie dans les limites de son influence culturelle.

Partant de ce point de vue ils tournent leurs aspirations vers l'Orient. Pour eux la culture russe est une synthèse de l'Asie avec l'Europe. Par conséquent, ils déclarent se désintéresser des pays qui se sont développés en dehors de l'influence orientale. Certes il y aura des exceptions, dictées par des raisons économiques d'importance vitale. Il faut supposer que l'acquisition du littoral de la mer Baltique, surtout du port de Riga, jouera dans ce programme un rôle analogue à celui de la question de Dantzig pour la Pologne.

Certains Allemands arrivent, pour des raisons tout autres, à des conclusions semblables à celles des « Eurasiens ». « Une politique très prévoyante — écrit le Professeur Hans Delbrück — pourrait même aller jusqu'à céder aux Polonais à l'Est autant que possible pour les engager complètement dans cette direction »(2).

Ainsi nous voyons que le programme politique de la dynastie jagellonne, réalisé par l'Union de Lublin et détruit par les partages, n'a point perdu de son importance et de son actualité. Deux obstacles cependant empêchent sa complète réalisation. Il est regrettable de dire que tous les deux ont été ou bien créés ou bien sanctionnés par les pays de l'Entente. L'un c'est le Traité des minorités, l'autre la constitution de la république lithuanienne.

---

(1) Pr. M. ZDZIECHOWSKI : *Europa, Rosja, Azja, Wilno* 1923 *(en français dans le livre).*

(2) Prof. H. DELBRÜCK : *Ludendorff, Tirpitz, Falkenhayn,* Berlin 1920.

Pour qu'un Etat puisse se développer normalement dans les frontières tracées par la nature, l'histoire ou les traités, il faut lui donner la possibilité d'assimiler les différents éléments de la population. L'assimilation est donc un procédé légitime et nécessaire, une évolution libre et sans contrainte, qui se produit pour le bien de tous dans un État composé d'éléments hétérogènes. La Pologne l'a prouvé dans le passé. Les Etats-Unis d'Amérique, la Suisse et la Belgique le prouvent encore dans le présent. Que diraient les Etats-Unis si on leur voulait imposer au nom d'une justice supérieure la protection des minorités nègres ou allemandes ? Que dirait la Belgique si un arbitre prétendument impartial lui était imposé dans la question flamande (1) ?

Le Traité des minorités, a bien dit M. Joannet, fait aux minorités nationales un devoir de non-assimilation. Il nous semble qu'à sa base se trouve une confusion de notions. La politique de dénationalisation, pratiquée par l'Allemagne et la Russie d'avant-guerre, a décidé les Alliés à prendre des précautions. Comme champions de la liberté ils ont cru devoir intervenir en faveur des opprimés. Mais ce qui fut légitime dans le domaine des rapports internationaux et a trouvé son expression dans le redressement des frontières et la création des nouveaux Etats ne l'est plus dans le domaine de la politique intérieure. Il fallait ou bien créer des Etats capables de réaliser les exigences d'une justice élémentaire, ou bien s'abstenir de les créer. On a préféré des compromis et on a érigé un contrôle pour tempérer leurs funestes conséquences. Le Traité des minorités est un outrage pour la Pologne. Dans leur ignorance de l'histoire, les auteurs de ce traité ont mis la Pologne sur le même pied que des nations nouvellement organisées en Etats — et ceci souvent dans un

(1) Voir : PIRENNE : *La formation de la Nation belge.* EDMOND PICARD : *Essai d'une psychologie de la nation belge. Rev. écon. inter.* 1906. KURTH : *La Nationalité belge.*

but de politique impérialiste — et dont le passé ne donnait aucune garantie de leur sagesse politique à venir. Mais le mal ne consiste pas uniquement dans l'offense à la dignité nationale. En entravant l'assimilation, le Traité des minorités a empoisonné l'atmosphère de la politique intérieure. Là où devraient régner la confiance et le commun effort pour surmonter les difficultés, cette néfaste convention a légalisé la méfiance et l'appel à un juge tiers pour suppléer à l'incapacité présumée du gouvernement légitime. Or, la période d'histoire étudiée dans cet ouvrage nous prouve que la méfiance envers la Pologne à cet égard est injuste et sans fondement.

* * *

Pour ce qui concerne la République de Lithuanie, nous tâcherons dans les pages suivantes de projeter quelque lumière sur ce problème extrêmement complexe. Il s'agit d'abord de faire une distinction entre la Lithuanie historique et la Lithuanie ethnographique. La première embrasse un territoire de 300.000 kilomètres carrés, formé par les provinces de Kowno, Vilno, Grodno, Minsk, Vitebsk, Mohylew et la plus grande partie de Suwalki. On y comptait, en 1910, 13 millions d'habitants : 1.800.000 Lithuaniens, autant de Juifs, 3.5 millions de Polonais, 5 millions de Blanc-Russiens, etc. La seconde comprend seulement le gouvernement de Kowno et quelques districts des gouvernements environnants. Même dans ces limites restreintes, où la majorité lithuanienne est incontestable, les minorités polonaise, blanc-russienne et juive sont considérables. Il importe de se rappeler cette distinction pour apprécier la valeur des arguments du gouvernement de Kowno en faveur de ses prétentions.

Nul ne conteste la légitimité du nationalisme lithuanien. Mais ses applications pratiques dépendront de la base sur laquelle on veut l'établir. Si cette base est constituée par la Lithuanie historique, il faut reconnaître un fondement

réel aux plus vastes revendications territoriales. Un pareil Etat ferait revivre l'ancien Grand-Duché aboli par les partages. Mais, par ce fait même, il rentrerait dans la voie tracée par l'histoire, car une Lithuanie où l'élément ethnographique lithuanien ne constituerait qu'une minime partie de la population ne pourrait traiter les habitants d'une autre origine en minorité. Nécessairement il devrait donc revenir à l'ancienne conception d'une nationalité lithuanienne, basée sur la communauté de traditions, de besoins et d'intérêts. Une fois établi sur cette base, le nationalisme lithuanien n'aurait plus à craindre ni la proportion des divers éléments ethniques, ni même le recul de l'élément lithuanien devant la population polonaise et blanc-russienne (1). Plusieurs langues, plusieurs races et plusieurs religions, comme en Suisse, ne seraient point des entraves à l'unité de la Grande Lithuanie. C'est dans ce sens que Vilno est la capitale lithuanienne, que sa célèbre université est lithuanienne, que Mickiewicz commença un de ses plus beaux poèmes par les paroles : « O Lithuanie, ma patrie » (2). Mais accepter cette solution, c'est renoncer sous une forme ou sous une autre aux anciennes relations avec la Pologne. Les mêmes raisons géographiques, politiques et économiques qui ont poussé l'ancien Grand-Duché à l'accord de Krewo et à l'Union de Lublin, réclameraient impérieusement la répétition de ces actes. Une grande Lithuanie n'est pas concevable en dehors d'un lien avec la Pologne, car les deux patriotismes polonais et lithuanien se confondent dans le même objet. La meilleure preuve en est l'épanouissement de la littérature polonaise, à propos de laquelle un Lithuanien, partisan du gouver-

---

(1) Nous avons déjà mentionné ce fait au deuxième chapitre de notre ouvrage. Au XVI[e] siècle la moitié de la population du Grand-Duché était lithuanienne. A présent sur le même territoire il n'y a que 15°/° de Lithuaniens. Ajoutons que le coefficient d'accroissement naturel de la population lithuanienne est tombé jusqu'à 7 pour 1000. Celui des Polonais est 20 pour 1000.

(2) ADAM MICKIEWICZ : *Pan Tadeusz.*

nement de Kowno, a pu écrire : La collaboration historique des Lithuaniens et des Polonais allait enfin porter ses fruits... Il y a, dans tout travail de synthèse, une part de création intense. Vilno, qui fut le centre de ce travail, l'emporta même sur les capitales polonaises et mit à la disposition des Polonais des ressources intellectuelles et morales, qui furent peut-être les plus précieuses de leur culture nationale ; Mickiewicz, dont le génie est la fleur de l'esprit lithuanien, est encore aujourd'hui l'astre le plus brillant de leur civilisation » (1).

Il serait erroné de croire que la période des partages avait définitivement détruit en Lithuanie l'ancienne conception d'une communauté politique et culturelle avec la Pologne. Au contraire, née d'un commun danger, l'idée de l'Union ne fut jamais plus vivante qu'aux temps des grands revers. Les insurrections du XIXe siècle ont prouvé que « les gloires communes dans le passé » avaient en effet engendré « une volonté commune dans le présent » et que le souvenir d'avoir fait de grandes choses ensemble poussait Polonais et Lithuaniens de toutes les classes sociales à « vouloir en faire encore » (2). Voici, selon un rapport russe, la liste des personnes qui quittèrent en 1831 Vilno pour rejoindre les insurgés polonais. Sur le nombre de 324, il y avait 85 paysans, 95 ouvriers, 38 étudiants, 32 artisans et 34 nobles (3). Trente ans plus tard, lors de l'insurrection de 1863, les habitants des palatinats de Vilno, Kowno, Grodno et Witebsk envoyèrent une déclaration, couverte de 300.000 mille signatures, au gouvernement national polonais (4).

---

(1) STASYS SALKAUSKIS : *Sur les confins de deux mondes*, publié à Genève en 1919, par le Bureau de presse lithuanien.

(2) RENAN : *Qu'est une nation ?* Page 26.

(3) Rapport au colonel Pouchkoff, commandant la Vme section du corps des gendarmes, daté du 5 mai 1831, N° 1810, relatif aux gens qui se sont enfuis secrètement de Vilno. Publié dans le « Ateneum Wilenskie » Vilno, 1924.

(4) Ce document se trouve au musée polonais de Rapperswill. ZALESKI : *Le Dilemme Russo-Polonais*, page 221.

Il semble donc que la reconstitution de l'Etat lithuanien ne puisse nullement porter ombrage à la Pologne et que bien au contraire l'ère de liberté, inaugurée par le Traité de Versailles, donnerait enfin aux deux peuples, éprouvés par tant de malheurs, la possibilité de continuer leur glorieux passé en liant leurs destinées futures. Or, les événements des dernières années ont déçu les plus modestes espérances. A qui la faute, à qui la responsabilité des complications actuelles ?

Pourquoi le gouvernement de Kowno ne trouve-t-il pas de formule apte à concilier son désir de complète indépendance avec les justes revendications des populations habitant le territoire de l'ancien Grand-Duché ? C'est qu'il s'obstine à confondre la Lithuanie historique avec la Lithuanie ethnographique. La raison en est que le réveil du nationalisme lithuanien a pris une forme nettement racique. Ce principe de nationalité, n'ayant aucune base historique, a rompu avec toutes les traditions. Par conséquent, les aspirations territoriales en vertu de ce principe devraient nécessairement se borner aux pays peuplés par une majorité lithuanienne. Or, nous voyons le gouvernement de Kowno réclamer la succession de l'ancien Grand-Duché, tout en traitant les populations allogènes en minorités et en citoyens de seconde classe. En réalité, ces minorités forment des majorités sur de vastes étendues de l'ancien Grand-Duché, et leur patriotisme, dont la source se trouve dans la vie séculaire de l'Etat polono-lithuanien, ne peut se plier aux cadres d'une Lithuanie ethnographique. Cette dernière, c'est-à-dire le pays peuplé par une majorité sérieuse de Lithuaniens, comprend :

1) la province de Kowno (moins une grande partie du district de Jeziorisy) : 2) une étroite bande dans le Nord-Ouest de la province de Vilno (un tiers du district de Swienciany, un petit coin au Nord du district de Troky) avec quelques milliers d'âmes dans les districts orientaux ; 3) la partie septentrionale de la province de Suwalki (4 districts et demi); une commune dans la

province de Grodno ; 5) quelques districts plus ou moins germanisés de la Prusse Orientale ; 6) une partie des districts de Illukszta et Grobin dans la province de Courlande. Au total, environ 55.000 kilomètres carrés, avec 2 millions 700.000 habitants, dont plus des trois quarts sont lithuaniens (1).

Le réveil du nationalisme en Lithuanie est de date très récente. Trois facteurs d'ordre politique, idéologique et social ont influencé son évolution. Lorsque, après l'insurrection de 1863, qui fut particulièrement violente en Lithuanie, le gouvernement russe entreprit la tâche de supprimer à jamais les velléités d'indépendance, il envoya à Vilno le fameux Gouverneur Général Mourawjew. Parmi les mesures de vexation que celui-ci prit contre les Lithuaniens, il y en eut deux auxquelles le gouvernement russe attribuait une efficacité particulière : la langue lithuanienne fut bannie de l'école et l'emploi de l'alphabet latin supprimé dans les écrits lithuaniens. Le pays fut inondé de livres russes et lithuaniens en caractères russes. Même l'enseignement de la religion catholique devait se faire aux écoles daus la langue russe. Ces prohibitions furent levées en 1905. Loin d'atteindre le but proposé, leur effet avait été d'attacher encore plus les Lithuaniens à leur langue, au point de les amener à la considérer comme le symbole de l'unité nationale. Au cours de ces dures années de persécution la langue lithuanienne devint, grâce à quelques intellectuels de Lithuanie prussienne, réellement une langue imprimée. Les livres lithuaniens passaient en contrebande la frontière. Le mouvement, d'abord faible, fut encouragé par l'Allemagne qui y voyait un moyen de combattre le polonisme et de susciter des troubles au delà de la frontière russe. Après 1905, le gouvernement de St. Petersbourg autorisa l'impression des journaux lithuaniens et l'activité des intellectuels s'intensifia.

A l'époque où Mourawjew s'efforçait de dénationaliser

---

(1) Henri Grappin : *Pologne et Lithuanie.* Paris 1919.

les Lithuaniens par l'extirpation de leur langue, l'idée d'indépendance et d'union nationale remportait des victoires en Europe Occidentale. Le problème de l'unité italienne et allemande avait suscité toute une littérature de propagande, où furent traitées les questions de race, de langue et du droit des nations de disposer d'elles-mêmes. L'influence de ces idées ne tarda pas à se faire sentir en Lithuanie. Les propriétaires lithuaniens (gentry et haute noblesse) et une partie de la bourgeoisie des villes avaient depuis des siècles embrassé la langue et la culture polonaises. Jamais auparavant on n'avait mis en doute leur patriotisme à l'égard de la patrie lithuanienne. A présent, sous l'influence du nouveau courant, ils furent considérés par les nationalistes comme des polonisés et traités en étrangers.

A la même époque entra en jeu le troisième facteur qui détourna le nationalisme lithuanien de sa voie normale : la question sociale. Sous la poussée des idées socialistes, les intellectuels qui prirent la direction du mouvement lithuanien exploitèrent la question agraire pour attirer vers eux les sympathies de la population rurale. La question sociale, liée à l'idée du nationalisme, séduisit beaucoup de paysans qui virent là surtout un moyen de s'emparer des terres des propriétaires « polonais ».

Jusqu'à 1914 le mouvement lithuanien ne paraissait guère appelé à un grand avenir. Au cours de la première révolution russe de 1905, une assemblée lithuanienne avait revendiqué l'autonomie du pays. Le gouvernement russe la refusa, mais le régime plus libéral, introduit après l'apaisement des troubles, permit aux intellectuels de redoubler d'efforts. Leurs succès furent toutefois plus sensibles dans le domaine économique, social et littéraire que dans le domaine politique proprement dit. La masse du peuple lithuanien se laissait difficilement gagner aux mots d'ordre extrémistes d'un petit groupe d'intellectuels résidant surtout dans les villes. L'atmosphère sociale, il est vrai, était empoisonnée, même dans les

campagnes, où une partie du clergé, au lieu d'apaiser les esprits, semait la discorde entre les châteaux et les villages. Cependant rien ne laissait encore prévoir les douloureux événements de nos jours. Il a fallu qu'une main étrangère se mêlât du conflit naissant pour produire l'état de choses actuel.

Les Allemands suivaient avec intérêt le développement de l'idée séparatiste en Lithuanie. Lorsqu'en 1915 ils s'emparèrent du pays, les chefs du mouvement lithuanien songèrent à utiliser la victoire allemande pour réaliser leur rêve. Le 10 juin 1916 ils adressèrent au commandement allemand un mémoire tendant à réclamer l'indépendance de la Lithuanie avec Vilno pour capitale. Or, au mois de mars, les Allemands avaient fait un recensement des nationalités, et les Polonais avaient eu à Vilno une grosse majorité. Parallèlement à cet effort, les Lithuaniens résidant à l'étranger organisèrent des conférences à Berne, à Lausanne et à La Haye, pour attirer l'attention des belligérants sur leurs réclamations nationales. Un bureau de presse lithuanien fut organisé, d'abord à Paris, ensuite transféré en Suisse, où il publia une série d'ouvrages de propagande (1). Le gouvernement allemand ne prêta pas d'abord une grande attention aux réclamations lithuaniennes ; les autorités militaires allemandes étaient fascinées par l'idée d'attirer les sympathies de la Pologne, qui eût pu fournir à l'Empire un million de soldats. En conséquence, elles ne prirent pas immédiatement des mesures propres à prévenir toute collaboration polono-lithuanienne. Dans un rapport du 3 janvier 1917, von Beckerath écrivait : « Les Polonais constituent une majorité compacte à Vilno et dans les districts environnants. Dans les autres régions ils forment des minorités

---

(1) Cette littérature donne beaucoup de détails intéressants sur la vie et le travail des Lithuaniens. Elle exige cependant une vérification soigneuse, chaque fois qu'il s'agit des arguments historiques et des chiffres statistiques

importantes. La grande propriété foncière se trouve presque entièrement entre leurs mains, ainsi que la majorité du clergé, des professions libérales et du monde financier, quand ce dernier n'est pas israélite. Malgré toutes les vicissitudes de l'histoire, les Polonais restent en Lithuanie une puissance économique et politique de premier ordre. S'il est possible de gouverner sans eux en temps de guerre, il nous paraît difficile de gouverner contre eux en temps de paix, difficile et même dangereux, car les autres nationalités de la Lithuanie ne présentent aucun point d'appui sérieux et stable.... On a sous-estimé à Berlin non seulement l'importance numérique de l'élément polonais, mais aussi sa valeur politique et économique.... Notre recensement de 1916 a démontré que l'importance de l'élément polonais en Lithuanie est beaucoup plus considérable et que les Polonais y sont seuls à détenir de précieuses qualités politiques et créatrices » (1).

Cependant au cours de l'année 1917, quand l'Allemagne constata l'impossibilité de faire entrer la Pologne dans son jeu, elle changea d'attitude. M. Smetona, chef du mouvement lithuanien, fut autorisé à constituer à Vilno un comité de 5 membres, porté bientôt après au nombre de 20. Ce comité convoqua une diète lithuanienne, formée par « des personnalités bien connues en Lithuanie... En raison des circonstances difficiles (occupation du pays, etc....) les délégués à la diète ne purent pas, ainsi qu'il avait été décidé tout d'abord, être élus par un vote général. Néanmoins c'était un organe fidèle du peuple lithuanien » (2).

La diète, qui siégea du 18 au 22 septembre 1917 et comptait environ 220 participants, élut un conseil du

(1) Mémoire présenté aux autorités allemandes.

(2) JOSEPH EHRET : *La Lithuanie*, page 237. Ouvrage de propagande lithuanienne.

Rappelons qu'en automne 1918 une assemblée, convoquée en Courlande (Lettonie) dans les mêmes conditions et qui prétendument était un organe fidèle du pays, offrit à l'Empereur Guillaume la couronne du Duché de Courlande.

pays, appelé Taryba. Celui-ci entra en relations avec le gouvernement allemand et avec le commandement de l'armée d'occupation. Le résultat des négociations fut la fameuse déclaration du 11 décembre 1917, dont voici le texte :

« La Taryba lithuanienne, reconnue par les Lithuaniens du pays et de l'étranger comme seul représentant autorisé du peuple lithuanien, se basant sur le droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes et sur les résolutions de la conférence lithuanienne tenue à Vilnius du 16 au 23 septembre 1917, proclame la restauration de l'Etat lithuanien indépendant ayant Vilnius pour capitale et la suppression de tous les liens qui ont uni la Lithuanie à d'autres peuples. Pour rétablir le nouvel Etat et pour défendre ses intérêts aux négociations de paix, la Taryba lithuanienne sollicite la protection et le secours de l'Empire allemand. Les intérêts vitaux de la Lithuanie exigent la création de relations étroites et durables avec l'Empire allemand ; aussi la Taryba serait-elle d'accord pour établir un lien fédéral perpétuel entre l'Etat lithuanien et l'Empire allemand. L'union des deux pays devra consister surtout en une convention militaire et commerciale, ainsi qu'en une union douanière et monétaire » (1).

L'État lithuanien, théoriquement indépendant, en réalité attaché par des liens perpétuels à l'Allemagne, était donc né. Le 9 juillet, la Taryba fit un pas de plus dans la voie de la germanisation ; elle appela au trône de Lithuanie un prince allemand catholique, le duc Guillaume d'Urach, comte de Wurtemberg, qui « était, paraît-il, un descendant de l'ancienne dynastie lithuanienne de Mindaugas » (2).

Quelques jours plus tard, les armées allemandes reculèrent sous la poussée de Foch et la défaite du Reich devint certaine. La Taryba nomma alors un gouverne-

(1) JOSEPH EHRET : *La Lithuanie*, page 243.

(2) Publication du Bureau de presse lithuanien en Suisse.

ment, qui eut d'abord une attitude ententophile, afin d'obtenir l'aide des Alliés pour libérer le pays des troupes allemandes. Mais dès que cette tâche fut accomplie et que la Conférence de la Paix eut reconnu *de facto* et ensuite *de jure* le gouvernement lithuanien, celui-ci se rapprocha de nouveau des Allemands et sollicita leur appui pour l'organisation du nouvel Etat. Ce sont des Allemands qui ont fourni aux Lithuaniens tout le matériel de leur armée. Ils leur ont envoyé des officiers instructeurs. La plupart des fusils de l'armée lithuanienne sont allemands, l'artillerie comprend des batteries légères de 77 et des batteries de 115. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le 14 mai 1921 un grand journal de Kœnigsberg, la *Hartungsche Zeitung*: « 156 volontaires seulement se présentèrent au printemps 1919, quand le gouvernement lithuanien lança son premier appel en vue de fonder une armée.

Grâce aux efforts du clergé, les volontaires furent ensuite plus nombreux.... Plus tard, pour les besoins de son armée, la Lithuanie acheta aux Allemands une grande quantité d'armes allemandes; les troupes sont armées presque exclusivement d'armes allemandes. Les mêmes armes et casques que nos héros avaient portés dans cent combats victorieux, sont maintenant portés par les fils des paysans lithuaniens. Les unités techniques furent formées rapidement. Le matériel est, bien entendu, d'origine allemande. Dans toutes les formations techniques, ainsi que dans l'aviation, se trouvent d'anciens Allemands qui ont été naturalisés Lithuaniens. Ce ne sont pas seulement des Lithuaniens prussiens de Memel et de la Prusse Orientale du Nord-Est, ce sont des Allemands de tous les points de notre patrie...»

Le moral et l'esprit patriotique sont élevés; la sympathie pour l'Allemagne nettement prononcée. L'auteur de ces lignes a entendu maintes fois des soldats — je cite les soldats en premier lieu, parce que l'opinion des soldats reflète la vraie mentalité de l'armée — dire : « Si jamais une guerre éclatait entre l'Allemagne et les Français, alliés des Polonais, nous nous mettrions du côté de l'Allemagne ».

« Pour nous autres, Prussiens menacés, ces paroles sont précieuses.... Dans l'intérêt de notre patrie nous souhaitons à la jeune armée lithuanienne le succès dans la défense de son pays et de son peuple contre l'insatiabilité polonaise ».

La Lithuanie avait donc réussi à faire reconnaître son indépendance et à s'assurer du précieux concours des Allemands pour l'organisation du pays. Il restait à fixer les limites territoriales du jeune Etat. Le caractère purement racique et polonophobe du nationalisme lithuanien excluait toute tentative de reconstitution de la Lithuanie historique. Le gouvernement de Kowno ne se faisait aucune illusion à ce sujet. Néanmoins il ne désirait point limiter ses prétentions à la province de Kowno et aux quelques districts environnants, indiqués ci-dessus. Il essaya donc, tout en se basant sur des arguments ethnographiques, de démontrer à la Conférence de la Paix que tous les territoires qu'il désirait acquérir étaient habités par des Lithuaniens. Cette tâche lui fut facilitée par le fait qu'il est extrêmement difficile de tracer une ligne de démarcation ethnique entre Lithuaniens, Polonais et Blanc-Russiens. En raison de l'existence commune et du libre mouvement de ces trois éléments de population sous l'ancien Etat polono-lithuanien, le territoire litigieux est devenu une véritable macédoine de peuples. De plus, les statistiques russes poursuivaient le but d'amoindrir l'importance de l'élément polonais. Le témoignage de von Cleinow, haut fonctionnaire allemand qu'on ne peut accuser de sentiments polonophiles, nous est très précieux à cet égard : « Pour ce qui concerne les régions occidentales de la Russie (Lithuanie et Ruthénie Blanche) nous pouvons bien admettre sans être taxés d'exagération que l'élément polonais y est deux fois plus nombreux que ne le représentent les statistiques officielles » (1).

Le principal objet des revendications lithuaniennes fut la ville et le territoire de Vilno. « Vilno est la capitale

(1) CLEINOW : *Die Zukunft Polens.*

historique de l'Etat lithuanien.... Sans Vilno il ne peut être question d'un développement subséquent du peuple et de l'Etat lithuanien » (1), affirmait le Gouvernement de Kowno. Nul ne conteste la vérité de ces affirmations. Mais elles ne plaident en aucune façon en faveur des revendications lithuaniennes. Vilno est la capitale de l'ancien Grand-Duché de Lithuanie, comme Berne est la capitale de la Suisse. Mais comme la Suisse italienne, détachée de l'Etat fédéral, ne pourrait point revendiquer Berne pour capitale, à moins de démontrer que c'est une ville italienne, de même la Lithuanie ethnographique doit apporter une preuve analogue pour entrer en possession de Vilno. En reniant l'unité et les traditions politiques de l'ancien Grand-Duché, le gouvernement de Kowno a perdu le droit d'invoquer en sa faveur des arguments historiques. La Lithuanie de Kowno n'est ni la résurrection, ni la continuation de l'ancien Grand-Duché, mais une création politique nouvelle. Si elle ne peut ni vivre, ni se développer sans Vilno, il n'en résulte pas encore que Vilno doive lui appartenir. Tout au plus peut-on en tirer des conséquences désastreuses pour la vitalité et la raison d'être du nouvel Etat.

Prévoyant des objections, le Gouvernement de Kowno ne se borna point à prétendre que Vilno était sa capitale et une condition essentielle de son existence. Il affirma également que Vilno et son territoire avaient une population en majorité lithuanienne. Dans ces conditions l'idée d'une décision plébiscitaire pouvait s'imposer. « Mais, écrivait le 5 août 1919 un représentant du gouvernement de Kowno, il est un point plus important sur lequel je me permets d'attirer tout particulièrement l'attention de Votre Excellence : un plébiscite à Vilno ne pourrait donner qu'un résultat défavorable pour la Pologne. Or, un résultat de ce genre entraînerait une série de pogroms non seulement

(1) Documents diplomatiques. Confluit polono-lithuanien 1918-1924. République de Lithuanie, Ministère des Affaires Etrangères. Pages 8,9.

à Vilno, mais dans toute la Pologne et toute la Galicie. Les millions de Juifs soumis à la domination polonaise auraient à répondre, dans ce cas, pour l'attitude de leurs coreligionnaires de Vilno » (1).

Rappelons brièvement ce qu'était devenu dans l'intervalle le territoire contesté. Après le départ des troupes allemandes en 1919, les Bolchéviks y entrèrent. Ils furent chassés le 20 avril de la même année par les troupes polonaises, aidées de la population locale. Mais en juillet 1920, après la défaite de la Ire armée polonaise, les Bolchéviks reprirent Vilno et conclurent avec la Lithuanie un traité par lequel ils lui cédèrent cette ville (2). Quant à la suite de la victoire polonaise de la Vistule en août 1920, les Bolchéviks durent de nouveau quitter Vilno, les Lithuaniens y entrèrent. L'avance des troupes lithuaniennes sur le territoire polonais menaçait de provoquer un conflit armé. A la demande de la Pologne, la Société des nations intervint et un armistice fut signé. Mais aussitôt après la conclusion de cette convention, le général Zeligowski, un citoyen de Vilno, quitta l'armée polonaise et entraîna avec lui des régiments composés d'hommes en majorité originaires de la province de Vilno. Repoussant l'armée lithuanienne, il entra le 9 octobre dans cette ville.

La Société des Nations intervint de nouveau et conseilla de recourir à une consultation populaire, proposant d'en-

---

(1) Documents diplomatiques, République de Lithuanie. Page 12

(2) Cette cession est juridiquement sans valeur, car le 18 août 1918, le Gouvernement des Soviets, conformément au décret du Conseil des Commissaires du Peuple, en date du 28 octobre 1917, a abrogé pleinement et irrévocablement les traités et conventions conclus entre les trois puissances copartageantes, relatifs à la Pologne, à commencer par les traités des 3 partages de la Pologne, avec tous les actes ultérieurs, y compris le traité du 4 octobre 1883, conclu entre l'Allemagne et la Russie sur les affaires de Pologne. Le Gouvernement des Soviets ne pouvait pas céder un territoire dont il s'était désisté.

voyer des troupes interalliées pour remplacer celles du général Zeligowski. La Pologne accepta sans condition. Après quelque temps d'hésitation, la Lithuanie déclara en mars 1921 qu'elle ne renoncerait pas à ses droits sur Vilno, même dans le cas où une consultation populaire donnerait la majorité à la Pologne. Cette attitude du Gouvernement de Kowno permet de juger la valeur des déclarations lithuaniennes à la Conférence de la Paix et à la Société des Nations, d'après lesquelles la majorité lithuanienne dans le territoire contesté était évidente et incontestable.

Le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans une étude détaillée et critique des données statistiques, fournies par les documents lithuaniens. Nous renvoyons ceux que la question intéresse aux documents et aux travaux spéciaux (1). Constatons seulement que les chiffres lithuaniens sont tous basés sur les anciennes statistiques russes. Les deux derniers recensements, allemand (1916) et polonais (1919), ont fourni pour toute la région qui fait l'objet du litige des données sensiblement indentiques :

	Lithaniens	Polonais.
1916	10 %	50 %
1919	10 %	63 %

Pour la ville de Vilno.

	Lithuaniens	Polonais	Juifs.
1916	1.8 %	53 %	40 %
1920	2.5 %	56 %	36 %

Le conseil municipal de Vilno comprend 48 conseillers :

34 Polonais. 14 Juifs.

(1) Mémoire présenté le 23 mai 1921 par la délégation polonaise à la Conférence de Bruxelles en réponse au Mémoire de la délégation lithuanienne, présenté à la dite Conférence le 14 mai

Prof. ROMER : *La statistique nationale des provinces ou l'administration polonaise des pays de l'Est*, décembre 1919.

Les élections du 8 janvier 1922 ont pleinement confirmé le résultat du recensement polonais : 65 % des électeurs inscrits ont voté pour les différentes listes polonaises.

Après le refus du Gouvernement de Kowno d'accepter la décision d'une consultation populaire, le Conseil de la Société des Nations procéda à des négociations entre les intéressés. Du 20 avril au 30 juin 1921 les délégués de la Pologne et de la Lithuanie essayèrent, sous la présidence de M. Hymans, ex-Ministre des Affaires Etrangères de Belgique et Membre du Conseil de la Société des Nations, de régler à l'amiable la question de Vilno. M. Hymans proposa la formation d'un Etat lithuanien fédératif, composé des deux provinces de Vilno et de Kowno, qui devaient s'administrer elles-mêmes à la façon des cantons suisses. Cet Etat fédératif devait conclure une alliance militaire et une union douanière avec la Pologne. En outre, les deux pays devaient instituer un secrétariat des Affaires Etrangères commun. La proposition de M. Hymans, tout en donnant satisfaction à la Lithuanie, empêchait de faire violence à la population de Vilno et sauvegardait ses droits. La Lithuanie repoussa ce projet et la discussion fut suspendue.

De nouvelles négociations eurent lieu à Genève au mois d'août. M. Hymans préconisait un simple accord politique et une convention militaire défensive des deux pays. Vilno devait obtenir une autonomie locale dans le cadre de l'Etat Lithuanien. La Pologne n'aurait pas accepté cette solution. La population de Vilno encore moins. Mais c'est le Gouvernement de Kowno qui se montra le plus intransigeant. Il déclara ne pouvoir accorder aux Polonais de Vilno que les droits des minorités. C'est alors que le gouvernement provisoire du territoire de Vilno invita le peuple à décider lui-même de ses destinées. La diète issue des élections du 8 janvier 1922 proclama le rattachement à la Pologne.

Depuis lors la situation n'a pas changé. Le Gouvernement de Kowno s'obstine à ne pas reconnaître la décision populaire. La minorité polonaise en Lithuanie en subit le

contre-coup. L'art. 21 de la Constitution lithuanienne déclare que le droit de propriété est garanti. Les biens des citoyens ne peuvent être expropriés que pour cause d'utilité publique. En dépit de cet article, toute la propriété foncière polonaise en Lithuanie, qui représente dans le Gouvernement de Kowno 63 °/o de la propriété privée, a été expropriée, sauf 80 hectares par propriétaire, qu'on laisse à une certaine catégorie de personnes. Dans la majorité des cas aucun dédommagement ne fut accordé (1). Pour réduire l'influence des minorités, le Gouvernement de Kowno a interprété d'une façon arbitraire la loi sur les élections (2). Ni les plaintes (3), adressées au Conseil de la Société des Nations, ni l'avis d'éminents jurisconsultes (4), n'ont pu modifier ces procédés iniques.

Résumons et concluons : La politique traditionnelle du Saint-Empire et de l'Ordre Teutonique avait eu toujours pour but de brouiller l'entente polono-lithuanienne. Il est donc naturel que l'Empire allemand ait adopté le même programme. Mais il est moins compréhensible que les Alliés aient prêté leur concours à sa réalisation. Au lieu de traiter les relations polono-lithuaniennes comme un problème de politique intérieure, ne concernant que les deux peuples intéressés, la Conférence de Versailles en a fait une question internationale. Du coup le lien avec le passé fut rompu et la porte ouverte aux intrigues de tous

(1) Loi sur la réforme agraire du 15-29 mars 1922. Amendée par la loi du 14 avril 1924. Nous y trouvons la stipulation monstrueuse que l'Office de la Réforme Agraire est juge de la haute trahison, qui entraîne confiscation des biens. Les plaintes à ce sujet peuvent être, durant un mois, adressées au Ministre de l'Agriculture.

(2) Dans le même but les statistiques officielles indiquent pour la population polonaise le chiffre de 70.000, bien que 64.000 électeurs eussent voté pour les différentes listes polonaises.

(3) Requête des représentants de la minorité polonaise en Lithuanie au Conseil de la Société des Nations, 1 juin 1924.

(4) Mémoires sur la question des minorités en Lithuanie. Opinions de MM. Limbourg (Hollande), Fauchille (France), Burckhardt (Suisse), Triepel (Allemagne).

les voisins. La doctrine wilsonienne, appliquée sans tenir compte des données objectives de l'histoire, ne tarda pas à montrer toute son impuissance comme remède aux maux nationalitaires. La querelle autour de Vilno en est la meilleure preuve. Pour la résoudre, il faut se tourner vers le passé. La vague nationaliste qui envahit à présent la Lithuanie l'a détournée de la Pologne. Cependant nous ne doutons pas que, cette vague une fois passée, les Lithuaniens ne se rappellent les paroles prononcées à la diète de 1563 par un de leurs grands hommes d'Etat, le prince Nicolas Radziwill le Noir : « Les Lithuaniens, disait-il, désirent l'Union, nécessaire pour toute l'Europe » (1).

(1) *Museum Czartor.* 1622, p 63/6.

PRINCIPAUX OUVRAGES UTILISEES POUR LA THÈSE

OSKAR HALECKI, *Dzieje Unii Jagellonskiej*, vol. I-II. — Cracovie, 1920.

OSKAR HALECKI, *Unia Lubelska.* — Cracovie, 1916.

Prof. D[r] WLADYSLAW ABRAHAM, *Polska a chrzest Litwy.*

Prof. D[r] X. JAN FIJALEK, *Kosciol Rzymsko-Katolicki na Litwie.*

Prof. D[r] ALEKSANDER BRUCKNER, *Polacy a Litwini jezyk i literatura.*

Prof. D[r] STANISLAW KUTRZEBA, *Unia Polski z Litwa.*

Prof. D[r] WLADYSLAW SEMKOWICZ, *Bratertswo szlachty Polskiej z bojarstem Litewskim w unii Horodelskiej* 1423 *roku.*

Les ouvrages des PP. ABRAHAM, FIJALEK, BRUCKNER, KUTRZEBA et SEMKOWICZ, ont paru dans le recueil : *Polska i Litwa w dziejowym stesunku.* — Krakow, 1914.

OSWALD BALZER, *Unia Horodelska.* Conférence à l'Académie des Sciences, Cracovie, le 3 mai 1913.

JAN JAKUBOWSKI, *Studya nad stasunkami narodowosciowemi na Litwie przed Unia Lubekska.* — Varsovie, 1912.

JAN JAKUBOWSKI, *Dzieje Litwy w zarysie*, Varsovie, 3 avril 1921.

CASIMIR MORAWSKI, *Histoire de l'Université de Cracovie, Moyen âge et Renaissance.* — Paris, Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

CASIMIR KORZYCKI, *Zarys Spolecznej Historji Panstwa Polskiego.* — Varsovie, 1901.

ALEKSANDER BRUCKNER, *Dzieje jezyka polskiego.*

LUDWIK KOLANKOWSKI, *Zygmunt August, Wielki Ksiaze Litwy do* 1548.

ANTONI CHOLONEWSKI, *Duch dziejow Polski.* — Krakow, 1918.

KLACZKO, *Une annexion pacifique.*

PICAVET, *La Suisse.*

RENÉ JOHANNET, *Le principe des nationalités.*

THÉOPHILE SIMAR, *Etude critique sur l'origine de la doctrine des races.*

JELLINEK, *L'Etat moderne et son droit.*

LÉON DUGUIT, *Traité de droit constitutionuel.*

HENRI GRAPPIN, *Pologne et Lithuanie.* — Paris, 1919.
JOSEPH EHRET, *La Lithuanie.*
Documents diplomatiques de la République de Lithuanie, publiés par le Ministère des Affaires Étrangères : *Conflit polono-lithuanien* 1918-1924.
Mémoire présenté le 23 mai 1921, par la Délégation polonaise, à la Conférence de Bruxelles, en réponse au Mémoire de la délégation lithuanienne, présenté à la dite Conférence le 14 mai.
Requête des représentants de la minorité polonaise en Lithuanie au Conseil de la Société des Nations, 1er juin 1924.
Mémoire sur la question des minorités en Lithuanie. Opinions de MM. Limbourg (Hollande), Fauchille (France), Burckhardt (Suisse), Triepel (Allemagne).

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

Louis de Lichtervelde. *Les méthodes budgétaires d'une démocratie. Etude sur le budget suisse.* Un vol. in-8° de 180 pp. Bruxelles, Larcier, 1912.
Laurent Deckers. *De Landbouwers van den Noordbrabantschen Zandgrond.* Un vol. in-8° de xvi-288 pp. Eindhoven, Vervoort, 1912.
* Gustave Sap. *Le régime légal des Bourses en Allemagne.* Un vol. in-8° de viii-298 pp. Louvain, Ch. Peeters, 1912.
Giulio Testaferrata. *La Questione dalle Classi medie.* Un vol. in-8° de 216 pp. Firenze, Libreria editrice fiorentina, 1912.
* Julien Beulens. *Les Employés en Allemagne. Leur situation et leur contrat d'emploi.* Un vol. in-8° de 327 pp. Anvers, Veritas, 1913.
* Emile J. Robyns. *Les Chèques et Virements postaux* Un vol. in-8° de 267 pp. Bruxelles, Dewit, 1913.
* Emile Van Dievoet. *Le Bail à ferme en Belgique. Le droit écrit et la coutume, le fait économique, les réformes nécessaires.* Un vol. in-8° de 464 pp. Louvain, Ch. Peeters, 1913.
César Colinet. *Les Bourses des valeurs mobilières en Belgique.* Un vol. in-8° de viii-362 pp. Bruxelles, Van Fleteren, 1913.
* Valère Fallon, S. J. *Les Plus-Values et l'Impôt.* Un vol. in-8° de xvi-516 pp. Bruxelles, Van Fleteren, 1913.
* Prosper Thuysbaert. *Het Land van Waes.* Un vol. in-8° de 328 pp. Courtrai, Vermaut, 1913.
Rolf Standerskjols-Nordenstam. *Le Régime juridique des exploitations rurales en Finlande.* Un vol. in-8° de 234 pp. Louvain, l'Editorial, 1913.
Cyrille Massard. *L'Œuvre sociale du Cardinal Mermillod. L'Union de Fribourg.* Un vol. in-8° de viii-278 pp. Louvain, Uystpruyst, 1914.
Henry Demain. *Les migrations ouvrières à travers la Belgique.* Un vol. in-8° de 211 pp. Louvain, Bomans, 1919.
Henri Velge. *La Protection de l'Enfance en Belgique. Son passé, son avenir.* Un vol. in-8° de 482 pp. Bruxelles, Goemaere, 1919.
Cassianus Hentzen. *De politieke Geschiedenis van het Lager Onderwijs in Nederland van* 1795 *tot* 1813. Un vol. in-8° de viii-266 pp. Nimègue, L. C. G. Mlamberg, 1920.
A. Misson. *Le mouvement Syndical. Son histoire en Belgique de* 1800 *à* 1914. Un vol. in-8° de 408 pp. Namur, imprimerie « La Rapide », 1921.
Hay Tsou Chaï. *La Situation économique et politique de la Chine et ses perspectives d'avenir.* Un vol. in-8° de 169 pp. Louvain, Ceuterick, 1921.
Edmond Rubbens. *Edouard Ducpétiaux* (1801-1868). Un vol. in-8° de 288 pp. Bruxelles, Dewit, 1921.
Paul van Zeeland. *La Réforme bancaire aux Etats-Unis d'Amérique, de* 1913 à 1921. *Le système de la réserve fédérale.* Un vol. in-8° de 297 pp. Bruxelles, Bruylant, 1922.
Fr. G. Vrijmoed, O. F. M. *De Arbeid in etisch-economisch Licht.* Un vol. in-8° de 192 pp. Bruxelles, Bruylant Delft, Niessen, 1923.
Alberic Limpens. *L'impôt sur le Revenu en Angleterre.* Un vol. in-8° de 192 pp. Bruxelles, Bruylant, 1923.
Fernand Baudhuin. *Le Capital de la Belgique et le rendement de son industrie avant la guerre.* Un vol. in-8° de 232 pp. Louvain, Fonteyn, 1924.
K. du Bois de Vroijlande, S. J. *Volksverheffing in de R. K. Standenorganisatie der Werklieden in Nederland.* Un vol. in-8° de 295 pp. Louvain, Vl. Boekenhalle, 1924.
Renier Hegge. *De Mensch en zijn Woning.* Un vol. in-8° de 180 pp. Utrecht, Dekker, 1925.
Vincent Wang Yu Sang. *L'Economie agricole de la Chine.* Un vol. in-8° de 180 pp. Louvain, 1925.
